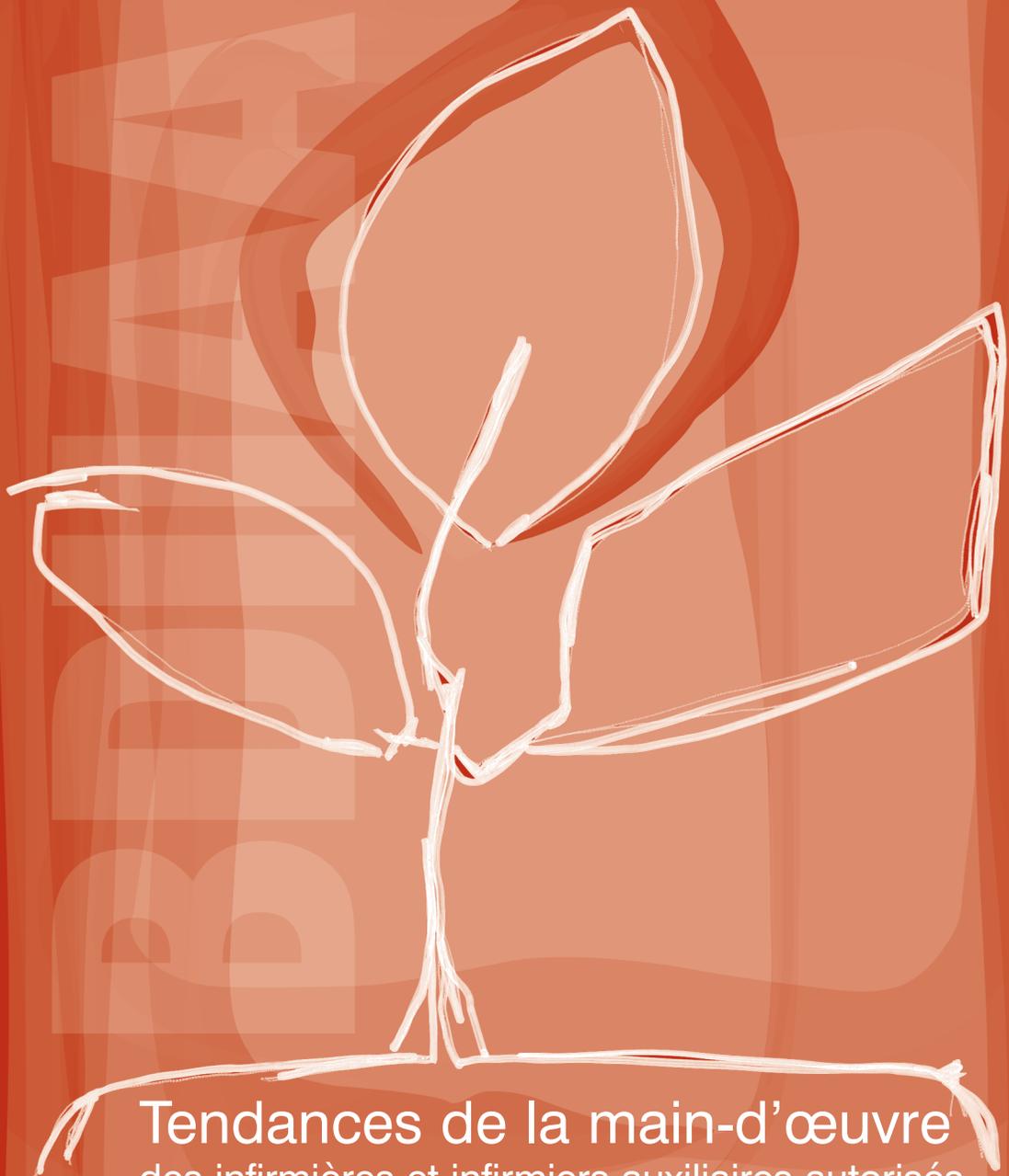


2004



Tendances de la main-d'œuvre
des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés
au Canada, 2004

Base de données sur les infirmières
et infirmiers auxiliaires autorisés



Institut canadien
d'information sur la santé

Canadian Institute
for Health Information

Par souci d'allègement, nous recourons généralement à la désignation « infirmière » dans le présent texte. Il est entendu que cette désignation se veut générique, qu'elle n'est nullement discriminatoire et qu'elle englobe les infirmiers. Nous tenons à préciser que cet usage ne constitue en aucune façon une négation des privilèges et des droits des infirmiers.

Tous droits réservés.

Aucune section de la présente publication ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme que ce soit ni par quelque procédé électronique ou mécanique que ce soit, y compris les photocopies et les enregistrements, ou par tout autre moyen de stockage d'information et de recherche documentaire, qui existe ou non à l'heure actuelle, sans le consentement écrit de l'auteur qui en possède les droits. Ne sont cependant pas soumises à cette règle les personnes désirant citer de courts passages pour une publication dans une revue, un journal ou encore une émission radiodiffusée ou télédiffusée.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6

Téléphone : (613) 241-7860
Télécopieur : (613) 241-8120
www.icis.ca

ISBN 1-55392-688-9

© 2005 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is available in English under the title *Workforce Trends of Licensed Practical Nurses in Canada, 2004* ISBN 1-55392-686-2

Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2004

Table des matières

Préface	i
Remerciements.....	iii
Introduction	1
Points saillants sur la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée	3
Points saillants sur la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée.....	5
Analyse des données	7
Avis au lecteur	7
Définir les « IAA » dans les données de l'ICIS.....	9
Tendances relatives à la taille de la main-d'œuvre d'infirmières auxiliaires autorisées	13
Nombre d'infirmières auxiliaires autorisées	13
Caractéristiques démographiques des infirmières auxiliaires autorisées.....	16
Caractéristiques de formation des infirmières auxiliaires autorisées.....	21
Caractéristiques d'emploi des infirmières auxiliaires autorisées.....	25
Tendances en matière de mobilité des IAA.....	30
Notes méthodologiques	37
Historique.....	37
Méthodologie générale	38
Symboles	45
Qualité des données.....	45
Concepts et variables	55
Profils provinciaux et territoriaux	65
Tableaux sommaires	80
Annexe A — Processus d'identification des inscriptions secondaires.....	A-1
Annexe B — Comparaison des statistiques de l'ICIS à celles des organismes de réglementation des IAA	B-1
Annexe C — Références en soins infirmiers auxiliaires	C-1
Annexe D — Liste des tableaux de données sur le CD-ROM.....	D-1

Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2004

Liste des tableaux sommaires

A.Sommaire	Nombre total d'inscriptions en soins infirmiers par province et territoire d'inscription, Canada, 2004	80
B.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	82
C.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon le milieu de travail et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	84
D.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon le champ d'activité et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	86
E.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	88
F.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004.....	90
G.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon le sexe et la province et le territoire d'inscription, Canada, 2004.....	92
H.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	94
I.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon les années depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	96
J.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	98
K.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	100
L.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon la formation initiale en soins infirmiers et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	102
M.Sommaire	Main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés selon le niveau d'études le plus élevé en soins infirmiers et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004	104

Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM

Série A — Nombre d'inscriptions

Série B — Statut d'emploi

Série C — Milieu de travail

Série D — Champ d'activité

Série E — Poste

Série F — Emplois multiples

Série G — Sexe

Série H — Lieu d'obtention du diplôme

Série I — Années depuis l'obtention du diplôme

Veillez vous référer à l'annexe D pour consulter la liste complète des tableaux de données sur le CD-ROM.

Préface

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est un organisme pancanadien autonome et sans but lucratif dont l'objectif est d'améliorer la santé des Canadiens et le système de santé en offrant une information de qualité sur la santé.

Le mandat de l'ICIS, tel que défini par les ministres de la Santé du Canada, est de coordonner le développement et l'entretien d'un système commun d'information sur la santé au pays. À cette fin, l'ICIS est chargé de diffuser en temps opportun l'information appropriée et nécessaire en vue d'établir des politiques de santé avisées, de gérer avec efficacité le système de santé canadien et de sensibiliser le public aux facteurs déterminants pour la santé.

Les tâches principales de l'ICIS comprennent la coordination et la promotion de l'élaboration de normes nationales d'information sur la santé et d'indicateurs de santé, le développement et la gestion de bases de données et de registres sur la santé, le financement et la facilitation de recherches et d'analyses sur la santé de la population, la coordination et la mise sur pied de séances et de conférences d'éducation sur la santé et, enfin, la présentation et la diffusion de recherches et d'analyses sur l'information en matière de santé.

La Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA) constitue un exemple de base de données sur la santé que l'ICIS tient à jour. Toute question concernant la présente publication ou la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés doit être acheminée au :

Chef de section, Bases de données sur les soins infirmiers
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6
Tél. : (613) 241-7860
Télec. : (613) 241-8120
Adresse de courriel : soinsinfirmiers@icis.ca

www.icis.ca

Remerciements

Le rapport *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada* fait partie d'une série de publications de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Il s'appuie sur les données de la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA).

La Division des ressources humaines de la santé de l'ICIS désire remercier les associations, collèges et conseils suivants et leurs équipes. Sans eux, la BDIIAA et le présent document n'auraient pas vu le jour :

- Council for Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador;
- Prince Edward Island Licensed Practical Nurses Registration Board;
- College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia;
- Association des infirmières et infirmiers auxiliaires du Nouveau-Brunswick;
- Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec;
- Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario;
- College of Licensed Practical Nurses of Manitoba;
- Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses;
- College of Licensed Practical Nurses of Alberta;
- College of Licensed Practical Nurses of British Columbia;
- Yukon Licensed Practical Nurses, gouvernement du Yukon;
- Northwest Territories Licensed Practical Nurses, ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Nous voulons également remercier l'ensemble des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui soignent les Canadiens et améliorent leur qualité de vie.

Introduction

La Division des ressources humaines de la santé de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est heureuse de vous présenter *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2004*. Il s'agit du troisième rapport de l'ICIS sur l'effectif de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées (IAA).

L'information sur l'effectif dans la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA) est une composante essentielle de la planification des ressources humaines de la santé. Toute enquête sur le nombre de professionnels de la santé requis par un secteur de compétence doit avoir pour point de départ la compréhension de l'effectif actuel et des tendances de cette main-d'œuvre.

L'ICIS et les organismes de réglementation des soins infirmiers auxiliaires autorisés ont créé la BDIIAA pour l'année de données 2002 afin de compléter les bases de données semblables sur les mains-d'œuvre des infirmières autorisées et des infirmières psychiatriques autorisées. Auparavant, on ne disposait que d'une information minimale sur la main-d'œuvre des IAA au Canada. Grâce à ces trois bases de données en soins infirmiers, l'ICIS est en mesure de rendre compte des statistiques sur la main-d'œuvre de tous les professionnels réglementés des soins infirmiers au Canada. La présentation de données et d'analyses claires et objectives facilite la prise de décisions et la formulation de politiques éclairées.

L'ICIS a une fois de plus publié simultanément les dernières statistiques sur les infirmières auxiliaires autorisées, les infirmières autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées. Les publications annuelles pour chacune de ces professions ont été normalisées afin de pouvoir effectuer des analyses transversales entre les professions. La présentation de tous les tableaux de données de 2004 sur un seul CD-ROM s'inscrit dans cette orientation de normalisation. Le format de publication de l'ICIS répond toujours au besoin d'étudier les professionnels réglementés des soins infirmiers comme un seul groupe avec des enjeux communs mais aussi comme trois professions distinctes avec chacune leur histoire et leurs enjeux particuliers.

L'ICIS a réinséré à nouveau la section « Tendances en matière de mobilité » dans la partie Analyse des données de cette publication. Cette section viendra faire la lumière sur la mobilité et les mouvements migratoires des infirmières auxiliaires autorisées au Canada.

La publication de cette année comprend également :

- Les points saillants sur la main-d'œuvre des soins infirmiers réglementée dans son ensemble et sur celle des infirmières auxiliaires autorisées;
- Une section d'analyse de données qui contient une comparaison des données de 2002 à 2004 sur les IAA;
- Une section exhaustive de notes méthodologiques;
- Une étude détaillée des écarts entre les statistiques de l'ICIS et celles de fin d'année publiées par les organismes de réglementation des IAA.

Le CD-ROM d'accompagnement contient :

- Les tableaux de données exhaustifs de 2004 sur les IAA (en format Excel[®] de Microsoft[®]);
- Les définitions des éléments de données et des catégories utilisés pour la BDIIAA;
- Les tableaux de données exhaustifs de 2004 sur les infirmières autorisées (IA) et sur les infirmières psychiatriques autorisées (IPA).

Nous espérons que le présent rapport fournira une base solide pour le travail de ceux qui portent un intérêt aux ressources en soins infirmiers au Canada.

Points saillants sur la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée

L'année de données 2004 représente la seconde tentative de l'ICIS de publier simultanément les plus récentes statistiques sur les infirmières auxiliaires autorisées, les infirmières autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées. Ces premières pages mettent en évidence certains faits sur l'ensemble de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée. Des données supplémentaires sur chacune des professions en soins infirmiers suivent cette section dans chacune des publications annuelles respectives.

Tendances de la taille de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée

- Entre 2003 et 2004, le nombre d'inscriptions soumises pour la pratique en soins infirmiers au Canada (professionnels en soins infirmiers réglementés avec ou sans emploi) a augmenté de 1,8 %, passant de 334 006 à 339 891. Ces totaux englobent les inscriptions d'infirmières autorisées, d'infirmières auxiliaires autorisées et d'infirmières psychiatriques autorisées.
- De 2003 à 2004, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés à l'emploi dans leur domaine a augmenté de 1,8 %, passant de 309 587 à 315 139.
- La main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée de 2004 se compose de 246 575 infirmières autorisées (IA), de 63 443 infirmières auxiliaires autorisées (IAA), et de 5 121 infirmières psychiatriques autorisées (IPA), ce qui représente des proportions respectives de 78,2 % du total du nombre de professionnels en soins infirmiers, de 20,1 % et de 1,6 %.

Tendances des caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée

- La proportion d'hommes dans la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée a connu une hausse, passant de 5,9 % en 2003 à 6,0 % en 2004. Parmi le personnel infirmier, 5,4 % de la main-d'œuvre des IA, 6,9 % de la main-d'œuvre des IAA et 22,7 % de la main-d'œuvre des IPA se compose d'hommes.
- L'âge moyen de l'effectif en soins infirmiers réglementé était de 44,6 ans en 2004, une croissance par rapport à 44,5 ans en 2003.
- Le groupe d'âge de 50 à 54 ans comptait le plus grand nombre de l'effectif en soins infirmiers réglementé en 2004. En effet, il représentait 17,4 % de toute la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée.

Tendances des caractéristiques de formation de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée

- En 2004, 6,3 % (19 815) de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée avait obtenu son diplôme d'un programme de formation à l'étranger, une légère augmentation par rapport aux 6,2 % de 2003. Les pays d'obtention du diplôme le plus souvent mentionnés étaient les Philippines (28,0 % de toutes les diplômées formées à l'étranger), le Royaume-Uni (23,5 %) et les États-Unis (6,8 %).

- La formation varie entre les trois professions infirmières réglementées. En 2004, 32,1 % de la main-d'œuvre des IA avait un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat comme niveau le plus élevé de formation en soins infirmiers réglementés.
- Dans le cas de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée de 2004, l'âge moyen au moment de l'obtention du diplôme initial était de 24,5 ans. À titre indicatif, au moment de l'obtention du diplôme, la main-d'œuvre des IA affichait un âge moyen de 24,1 ans, celle des IAA, de 25,7 ans et celle des IPA, de 25,3 ans.

Tendances des caractéristiques d'emploi de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée

- À l'exclusion des valeurs « Inconnu », la proportion de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée employée à temps plein ou partiel est demeurée stable entre 2003 et 2004. Bien qu'au cours de cette période, la proportion de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée travaillant à temps plein soit demeurée à 53,5 %, celle de la main-d'œuvre travaillant à temps partiel est quant à elle passée de 34,6 % à 34,9 %, alors que celle de la main-d'œuvre travaillant à titre occasionnel a diminué, passant de 11,9 % à 11,6 %.
- Entre 2003 et 2004, la proportion de l'effectif en soins infirmiers réglementé qui a plus d'un employeur a connu une baisse, passant de 13,9 % à 12,8 %.
- De 2003 à 2004, la proportion de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée occupant un emploi dans un milieu hospitalier a diminué, passant de 58,8 % à 58,6 %, alors que celle travaillant dans un centre de soins infirmiers ou dans le domaine des soins de longue durée est demeurée inchangée à 16,1 %, et que celle travaillant dans le domaine de la santé communautaire a augmenté, passant de 11,7 % à 12,0 %. Ces tendances n'étaient pas uniformes dans les trois professions infirmières réglementées.
- En 2004, 6,0 % de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée occupait un poste de direction. Cela englobe 7,2 % de la main-d'œuvre des IA, 1,3 % de la main-d'œuvre des IAA et 6,1 % de la main-d'œuvre des IPA.

Tendances en matière de mobilité de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée

- Parmi les 315 139 infirmières réglementées employées au Canada en 2004, 87,8 % (276 738) détiennent un diplôme de leur programme en soins infirmiers respectif au Canada, 6,3 % (19 815) sont diplômées d'un programme en soins infirmiers de l'étranger, tandis que 5,9 % (18 580) n'ont pas précisé l'origine de leur diplôme.
- En 2004, le personnel infirmier réglementé de la Colombie-Britannique (13,3 %), des Territoires du Nord-Ouest (9,7 %) et de l'Ontario (9,6 %) comptait la plus grande concentration d'infirmières réglementées formées à l'étranger. Remarque : Les données des Territoires du Nord-Ouest comprennent les IA inscrites au Nunavut.
- Parmi les provinces, la Colombie-Britannique (26,3 %), l'Alberta (24,5 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (23,3 %) comptaient la plus grande proportion de diplômées canadiennes provenant d'autres provinces. Près de 40,0 % (39,6 %) de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée de la Colombie-Britannique n'était pas diplômée de cette province, mais plutôt d'un autre pays ou d'un autre secteur de compétence canadien.

Points saillants sur la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée

Il s'agit de la troisième année de collecte de données et de la troisième publication de la série *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada*. Le rapport souligne des aspects associés à la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée et contribue à démontrer la nécessité de développer davantage de données utiles dans la gestion des ressources en soins infirmiers. Ces données viennent soutenir les travaux actuels et futurs de planification, de recherche et d'élaboration de politiques sur les ressources humaines de la santé.

Les soins infirmiers auxiliaires constituent une profession distincte des soins infirmiers réglementés. Les IAA sont formées et réglementées séparément des autres professionnels réglementés des soins infirmiers dans les treize provinces et territoires du Canada.

Tendances de la taille de la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée

- Entre 2003 et 2004, le nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires a augmenté de 0,5 %, passant de 63 138 à 63 443.
- En 2004, 72,3 % de la main-d'œuvre des IAA vivait dans des régions urbaines du Canada.
- Parmi les 103 IAA qui occupent actuellement un poste à l'étranger (mais qui conservent leur permis canadien), 87,4 % (90) travaillent aux États-Unis. Une autre tranche de 12,6 % (13) travaillent dans des pays comme Hong Kong, la Jamaïque et le Royaume-Uni.

Tendances des caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée

- En 2004, les femmes représentaient 93,1 % de la main-d'œuvre. La proportion d'hommes dans l'effectif des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires s'élevait à 6,9 %.
- Parmi les provinces, la plus forte proportion d'IAA de sexe masculin se trouve à Terre-Neuve-et-Labrador, où les hommes constituent 13,4 % de la main-d'œuvre, soit plus de six points de pourcentage de plus que la moyenne canadienne.
- Chaque secteur de compétence possède un plus grand pourcentage d'IAA âgées de plus de 50 ans que d'IAA appartenant au groupe des 35 ans et moins. Par exemple, les pourcentages d'IAA de plus de 50 ans au Manitoba et en Colombie-Britannique sont de 38,1 % et 37,0 % respectivement.
- L'âge moyen des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires au Canada est de 44,4 ans; il n'a pas changé depuis 2003.
- À l'heure actuelle, 18,0 % de la main-d'œuvre des IAA canadiennes est âgée de 55 ans ou plus et 5,2 % est âgée de 60 ans et plus. Les Territoires du Nord-Ouest affiche actuellement le plus faible pourcentage d'infirmières âgées de plus de 55 ans, avec seulement 14,3 % de son effectif; l'Alberta présente le pourcentage le plus élevé avec 21,8 %.

Tendances des caractéristiques de formation de la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée

- Au sein de la main-d'œuvre actuelle, l'âge moyen des IAA au moment de l'obtention du diplôme initial en soins infirmiers auxiliaires est passé de 23,5 ans, dans le cas de celles qui ont obtenu leur diplôme entre 1980 et 1984, à 30,8 ans, dans le cas de celles qui l'ont obtenu depuis 2000.

Tendances des caractéristiques d'emploi de la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée

- Un peu moins de la moitié de la main-d'œuvre des IAA (44,1 %) occupe des postes à temps plein et 14,5 % travaille à titre occasionnel. Le pourcentage d'IAA qui possèdent un emploi à temps partiel ou à titre occasionnel a connu une hausse depuis 2003 : il était de 35,1 % et de 14,5 % respectivement au Canada en 2004.
- Le pourcentage d'emplois à titre occasionnel a varié considérablement entre les provinces et les territoires en 2004, de 7,8 % en Ontario à 36,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador.
- En 2004, 13,4 % des IAA ont déclaré avoir plus d'un employeur en soins infirmiers auxiliaires.
- Le champ d'activité qui compte le plus grand nombre d'IAA, soit la gériatrie et les soins de longue durée (27 839), est aussi celui qui attire les diplômées les plus récentes. En 2004, 44,3 % des IAA dans leurs cinq premières années de pratique œuvraient en gériatrie et en soins de longue durée, soit le pourcentage le plus élevé. Par contre, moins d'IAA en fin de carrière travaillent actuellement dans ce domaine. En 2004, les IAA qui avaient obtenu leur diplôme depuis plus de 35 ans ne représentaient que 7,6 % des IAA dont le champ d'activité principal était la gériatrie et les soins de longue durée.
- L'âge moyen des IAA gestionnaires était de 46,7 ans en 2004, comparativement à 44,2 ans chez les infirmières auxiliaires de chevet.

Tendances en matière de mobilité de la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée

- Des 63 443 IAA employées en soins infirmiers auxiliaires au Canada en 2004, 72,5 % (45 969) ont obtenu leur diplôme d'un programme canadien de soins infirmiers auxiliaires, 1,9 % (1 188) d'un programme à l'étranger et 25,7 % (16 286) n'ont pas précisé le lieu où elles ont reçu leur diplôme.
- En 2004, les mains-d'œuvre des IAA qui affichaient le pourcentage le plus élevé de diplômées étrangères étaient celles de la Colombie-Britannique (4,0 %) et de l'Ontario (3,1 %).
- Parmi les provinces, plus de 10 % de la main-d'œuvre des IAA de la Colombie-Britannique (20,6 %), de la Saskatchewan (15,2 %) et de l'Alberta (13,8 %) provient d'autres provinces ou territoires du Canada.
- Parmi les diplômées canadiennes de la main-d'œuvre des IAA de 2004 (à l'exception de celles du Québec dont les données ne sont pas disponibles), celles qui ont obtenu leur diplôme d'un programme de soins infirmiers auxiliaires en Ontario (96,9 %), en Colombie-Britannique (95,4 %) et au Nouveau-Brunswick (93,1 %) étaient les plus susceptibles d'occuper un emploi dans la province où elles ont obtenu leur diplôme.

Analyse des données

Avis au lecteur

1. Les termes « main-d'œuvre en soins infirmiers réglementée » et « main-d'œuvre en soins infirmiers » utilisés dans la présente publication et dans le CD-ROM d'accompagnement englobent les membres des mains-d'œuvre autorisées en soins infirmiers auxiliaires, en soins infirmiers et en soins infirmiers psychiatriques. Le terme « main-d'œuvre des IAA » ne comprend que les infirmières auxiliaires autorisées employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription et de l'obtention du permis annuel.
2. Les représentants des associations (collèges ou conseils) provinciaux et territoriaux des infirmières auxiliaires autorisées responsables de l'inscription et de l'octroi de permis de pratique pour les infirmières auxiliaires autorisées ont révisé les statistiques qui figurent dans le présent document et sur le CD-ROM et en ont autorisé la publication.
3. Les chiffres de l'ICIS ne seront pas les mêmes que ceux publiés par les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation sur les infirmières auxiliaires autorisées pour les raisons suivantes :
 - (1) **Période de collecte** — Les statistiques diffusées par les organismes provinciaux et territoriaux sont des statistiques de fin d'année qui comprennent toutes les inscriptions reçues au cours de la période d'inscription de 12 mois. Par contre, l'ICIS ne recueille que les données des six premiers mois de chaque période d'inscription de 12 mois, cela afin de garantir une diffusion d'information en temps opportun. Bien que le sous-dénombrement qui en résulte soit minime, seulement 1 à 5 %, les statistiques diffusées par l'ICIS seront moins élevées que celles des provinces et des territoires.
 - (2) **Différences entre les définitions** — Généralement, les organismes de réglementation fournissent le nombre total d'inscriptions de membres « actifs » reçues au cours de l'année d'inscription. Une inscription de membre actif permet à l'IAA de travailler dans ce secteur de compétence, mais ne permet pas de faire la distinction entre les IAA qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ne travaillent pas en soins infirmiers auxiliaires. Le nombre total de membres actifs représente le nombre *maximum* d'IAA admissibles à travailler dans un secteur de compétence particulier au cours de cette année-là. Par contre, l'ICIS sépare le nombre total de membres actifs en quatre catégories : travaille en soins infirmiers auxiliaires, travaille dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires, sans emploi et non précisé. L'ICIS ne fournit que le nombre d'IAA qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription. Les IAA qui travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires, celles sans emploi et celles qui omettent de déclarer leur statut d'emploi sont retirées de la plupart des analyses de l'ICIS.
 - (3) **Éléments exclus des données de l'ICIS** — Les statistiques de l'ICIS n'englobent pas nécessairement (a) les infirmières auxiliaires autorisées en congé de maternité ou autre au moment de l'inscription annuelle; (b) les infirmières auxiliaires autorisées inscrites pour la première fois (qu'elles soient nouvellement diplômées ou qu'elles arrivent d'une autre province, d'un autre territoire ou d'un autre pays). Dans chaque cas, ces IAA peuvent faire partie des statistiques publiées par les organismes provinciaux ou territoriaux de réglementation.

(4) Validation et traitement de l'ICIS — La base de données de l'ICIS n'est pas une simple fusion de données provinciales et territoriales. Lorsque les fichiers de données sont soumis, l'ICIS élimine de l'analyse les enregistrements dont les données ne correspondent pas toutes au principal secteur de compétence d'emploi. Cette élimination est faite afin de permettre à l'ICIS d'évaluer avec exactitude l'effectif des IAA au Canada. Habituellement, les associations provinciales et territoriales ne repèrent et n'éliminent pas ces inscriptions secondaires (aussi appelées « doubles interprovinciaux »);

(5) Épuration des données provinciales et territoriales — Certaines provinces et certains territoires révisent les données d'inscriptions à la fin de l'année en vue de cerner tout problème éventuel de qualité et d'épurer les données en conséquence. Au moment où l'ICIS reçoit les données (soit à l'issue des six premiers mois d'inscription), celles-ci n'ont pas encore été épurées. Par conséquent, si une province ou un territoire réduit le nombre d'enregistrements « Non précisé » dans un champ en particulier, cette correction ne sera pas reflétée dans la base de données de l'ICIS.

4. L'ICIS et les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation déploient constamment des efforts dans le but d'améliorer la qualité des données, ce qui peut compromettre la comparabilité avec les données historiques.
5. Dans la présente publication et dans les tableaux de données correspondants, le total du Canada exclut les données du Nunavut, car, à l'heure actuelle, l'ICIS ne recueille pas de données sur les IAA de ce territoire.
6. Les données présentées dans ce rapport sont autodéclarées, ce qui peut entraîner un pourcentage de valeurs « Autre » ou « Non précisé » supérieur à la normale pour certains éléments de données si un nombre important d'IAA décident de ne pas remplir tous les champs au moment de leur inscription annuelle.

Définir les « IAA » dans les données de l'ICIS

Les méthodes par lesquelles les données sont définies et recueillies influencent grandement les types d'analyses et les statistiques finales produites. En fait, les écarts entre deux bases de données sont souvent imputables aux différences entre les définitions. Une personne qui n'est pas habituée à travailler avec des données et des statistiques peut éprouver des difficultés à comprendre pourquoi quelque chose d'apparemment aussi simple que le nombre d'infirmières auxiliaires autorisées peut varier en fonction de la définition.

L'ICIS, en consultation avec les intervenants en soins infirmiers auxiliaires, a élaboré une définition de l'infirmière auxiliaire autorisée (IAA) très pertinente dans la planification des ressources humaines de la santé et celle-ci répond aux besoins de la recherche. Cette définition n'est pas axée sur les fonctions et les responsabilités d'une IAA en exercice; elle précise plutôt les critères d'inclusion des IAA dans les statistiques finales.

La définition de l'ICIS reflète les définitions existantes de « infirmière autorisée » et de « infirmière psychiatrique autorisée » et répond aux besoins analytiques de l'organisme et de ses clients. La définition de l'ICIS est plus restreinte que celle des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation, ce qui est acceptable puisque les fonctions principales des organismes de réglementation (inscription et octroi de permis) ne correspondent pas à celles de la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés de l'ICIS (recherche et planification des ressources humaines de la santé). Aux fins d'inscription et d'octroi de permis, il est primordial de connaître le nombre de candidates inscrites actuellement admissibles à la pratique; aux fins de recherche, il est important de comprendre combien de candidates inscrites et admissibles pratiquent actuellement et combien sont actuellement sans emploi en soins infirmiers auxiliaires.

Malheureusement, ces différences dans les définitions peuvent prêter à confusion, surtout lorsqu'une série de statistiques est toujours moins élevée qu'une autre. Cela peut être à l'origine de tendances différentes (et, dans de rares cas, contradictoires) dans les données, ce qui peut soulever des questions sur l'exactitude (c.-à-d. quelle série de données est la plus exacte?) étant donné que des tendances différentes peuvent avoir de grandes répercussions sur la planification et les prévisions.

Afin de réduire la confusion, l'ICIS a créé un tableau dans lequel il illustre les différences entre sa définition et celle des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation. Le tableau retrace les effets de la collecte et du traitement de l'ICIS sur les statistiques des organismes de réglementation et montre de quelle façon elles « deviennent » des statistiques de l'ICIS. Dans l'annexe B, ces tableaux sont complétés pour chaque province et territoire à l'aide des données de 2004.

Comment la définition se précise

Les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation fournissent généralement le nombre d'inscriptions et de permis de membres actifs en exercice en tant que « total », car ce chiffre représente le nombre de candidates inscrites admissibles à la pratique en soins infirmiers auxiliaires au cours de l'année donnée.

Faire le pont entre les statistiques des organismes de réglementation et celles de l'ICIS

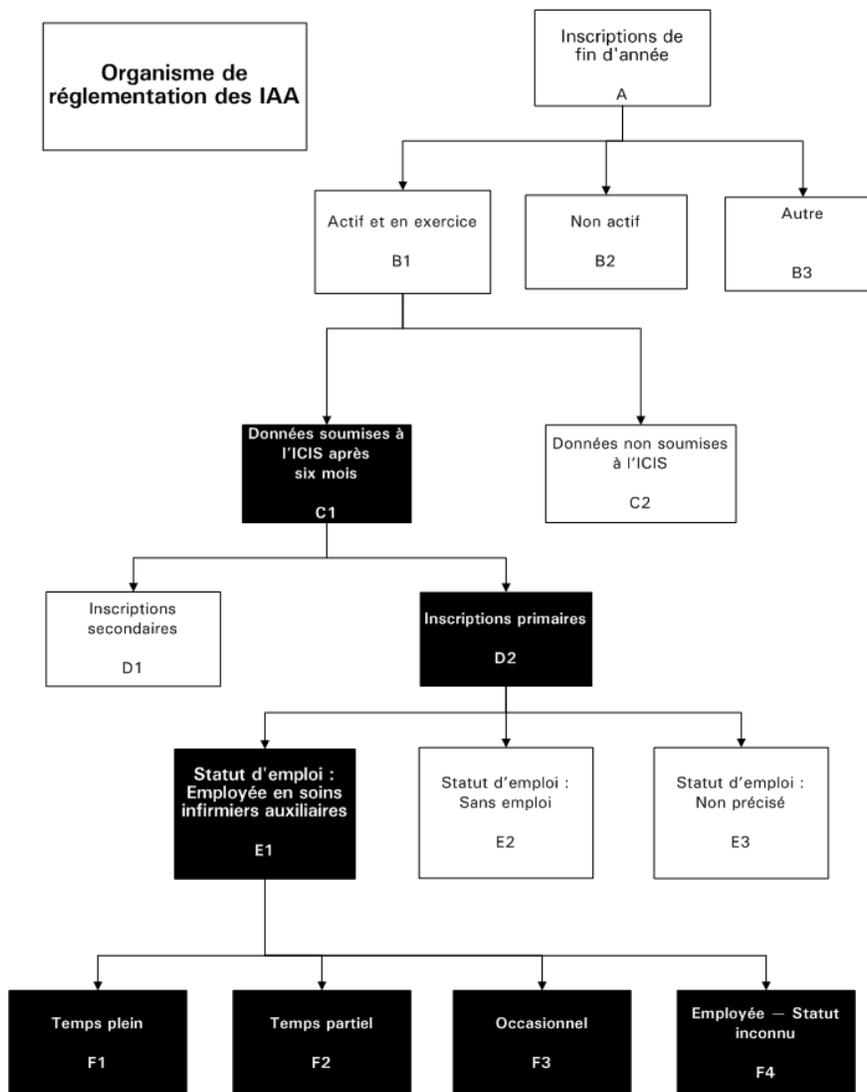


Figure 1. Faire le pont entre les statistiques des organismes de réglementation et celles de l'ICIS

Remarque

L'annexe B contient cette analyse pour chaque province et territoire.

A : TOUTES LES INSCRIPTIONS

La case A représente le nombre total d'inscriptions soumis auprès des organismes provinciaux ou territoriaux de réglementation en soins infirmiers auxiliaires. Le total se compose des inscriptions des membres actifs en exercice (B1), de ceux non en exercice (B2) et d'autres inscriptions (B3).

B : TYPES D'INSCRIPTIONS

La case B1 représente le nombre d'inscriptions de membres actifs en exercice que les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation ont reçu. Les membres actifs et en exercice sont admissibles à la pratique à titre d'infirmière auxiliaire dans le secteur de compétence en question.

La case B2 est le nombre d'inscriptions de membres non en exercice que les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation ont reçues. Ces membres inscrits mais non en exercice ne sont pas admissibles à la pratique à titre d'infirmière auxiliaire dans le secteur de compétence en question. Certains types de membres inscrits mais non en exercice le sont en raison d'une incapacité de longue durée, du statut d'associé ou du statut de retraité. Le nombre de membres inscrits mais non en exercice n'est pas soumis à l'ICIS. La case B3 inclut d'autres types d'inscriptions, comme celles des étudiantes.

C : ENREGISTREMENTS SOUMIS À L'ICIS

Afin de pouvoir analyser et soumettre des données en temps opportun, l'ICIS ne recueille que les inscriptions des membres actifs et en exercice soumises au cours des six premiers mois de l'année d'inscription (case C1). Les données sur les membres actifs et en exercice qui s'inscrivent entre les septième et douzième mois inclusivement (case C2) ne sont pas soumises à l'ICIS.

D : ÉLIMINATION DES INSCRIPTIONS SECONDAIRES

Étant donné que des incitatifs financiers et administratifs encouragent les infirmières auxiliaires à maintenir leur inscription dans un secteur de compétence même lorsqu'elles s'inscrivent dans un autre, l'ICIS évalue chaque enregistrement afin de déterminer si l'inscription reflète la province ou le territoire principal d'emploi (case D2). Il est important de repérer les inscriptions secondaires et de les exclure des analyses, car l'ICIS vise à déclarer le nombre précis d'IAA (et non les équivalents temps plein). L'annexe A est un organigramme qui illustre ce processus.

E : STATUT D'EMPLOI

Alors que les statistiques des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation comprennent tous les membres actifs et en exercice, sans égard au statut d'emploi, celles de l'ICIS n'englobent habituellement que les membres qui déclarent explicitement leur emploi en soins infirmiers auxiliaires (case E1). Les membres qui travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires (case E2), ceux sans emploi (également dans la case E2) et ceux qui n'indiquent pas leur statut d'emploi (case E3) sont exclus des statistiques finales. L'ICIS définit la main-d'œuvre des IAA comme les personnes à l'emploi en soins infirmiers auxiliaires au moment de leur inscription (case E1).

F : EMPLOI À TEMPS PLEIN/À TEMPS PARTIEL

La plupart des analyses que l'ICIS produit, comme celle sur les emplois à temps plein ou à temps partiel de la main-d'œuvre des IAA, comprend seulement les IAA employées en soins infirmiers auxiliaires.

Afin de montrer l'effet de la délimitation de cette définition sur les données, le tableau 1 compare les données de l'année 2004.

Tableau 1. Comparaison des totaux de fin d'année des organismes de réglementation des IAA aux statistiques de l'ICIS, 2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Total
Nombre total d'inscriptions de membres actifs	2 875	674	3 369	2 763	17 124	31 793	2 688	2 274	5 750	5 269	69	128	..	74 776
Soumis à l'ICIS	2 763	647	3 257	2 720	17 028	29 907	2 553	2 191	5 516	5 189	56	100	..	71 927
Inscriptions primaires	2 759	647	3 237	2 714	16 996	29 499	2 545	2 176	5 435	5 124	54	95	..	71 281
Travaillent en soins infirmiers auxiliaires	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443

Source : BDIAA, ICIS.

Remarque

.. Renseignements non recueillis par l'ICIS

Tendances relatives à la taille de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées

Nombre d'infirmières auxiliaires autorisées

Tableau 2. Main-d'œuvre des IAA selon la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2002-2004

	2002	2003	2004	Changement en pourcentage entre 2002 et 2004
T.-N.-L.	2 759	2 719	2 710	-1,8 %
Î.-P.-É.	593	619	628	5,9 %
N.-É.	2 950	3 022	3 058	3,7 %
N.-B.	2 333	2 429	2 556	9,6 %
Qc	14 560	14 831	15 472	6,3 %
Ont.	23 827	25 730	24 467	2,7 %
Man.	2 250	2 417	2 415	7,3 %
Sask.	2 011	2 056	2 131	6,0 %
Alb.	4 435	4 766	5 051	13,9 %
C.-B.	4 262	4 391	4 811	12,9 %
Yn	64	60	53	-17,2 %
T.N.-O.	79	98	91	15,2 %
Canada	60 123	63 138	63 443	5,5 %

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS. En raison des améliorations apportées à la méthodologie, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on établit des comparaisons avec les données de 2002 de l'Ontario. Les données du Nunavut ne sont pas disponibles. Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Entre 2002 et 2004, le nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires a augmenté de 5,5 % au Canada : il est passé de 60 123 à 63 443.

L'augmentation importante observée entre 2002 et 2004 est principalement attribuable à deux facteurs : la hausse du nombre d'inscriptions des IAA dans l'Ouest du Canada et le changement méthodologique dans les données de l'Ontario entre les années de données 2002 et 2003.

Tout d'abord, le nombre d'inscriptions soumises par les IAA (y compris les IAA à l'emploi et celles sans emploi) a augmenté de plus de 6,0 % dans chacune des quatre provinces de l'Ouest entre 2002 et 2004, entraînant ainsi une augmentation de la main-d'œuvre, comme l'illustre le tableau 2.

Par la suite, en raison des améliorations apportées à la façon dont les données de l'Ontario sont préparées pour l'ICIS, la proportion d'IAA qui ont omis de préciser leur statut d'emploi a chuté : entre 2002 et 2004, elle est passée de 7,5 % (2 298) à 2,2 % (651). Étant donné que l'ICIS a toujours exclu des statistiques sur la main-d'œuvre les IAA qui omettaient de préciser leur statut d'emploi, la méthodologie améliorée a donné lieu à un nombre inférieur d'exclusions.

En raison des améliorations apportées à la méthodologie, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on établit des comparaisons avec les données de 2002 de l'Ontario. Dans la présente publication, les comparaisons sont davantage axées sur la proportion ou la répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA que sur son dénombrement. Dans certains cas, on compare les données de 2003 et de 2004.

Veuillez vous référer aux tableaux de données A.IAA.1 et A.IAA.2 du CD-ROM pour obtenir plus de données sur l'inscription des IAA.

Répartition par région urbaine et rurale

La figure 2 présente la répartition par région urbaine et rurale de la main-d'œuvre des IAA au Canada en 2004. La comparaison repose sur le lieu de résidence, et non sur le lieu d'emploi.

Aux fins de cette analyse, les régions urbaines sont définies (en partie) comme les collectivités composées de plus de 10 000 personnes; les régions rurales sont situées à proximité des régions urbaines et elles profitent de répercussions économiques importantes ou modérées de ces dernières. Les régions éloignées sont les collectivités qui ont une interaction économique relativement faible ou inexistante avec les régions urbaines. Les « territoires » représentent les collectivités situées à l'extérieur de Whitehorse et de Yellowknife dans les territoires du Nord.

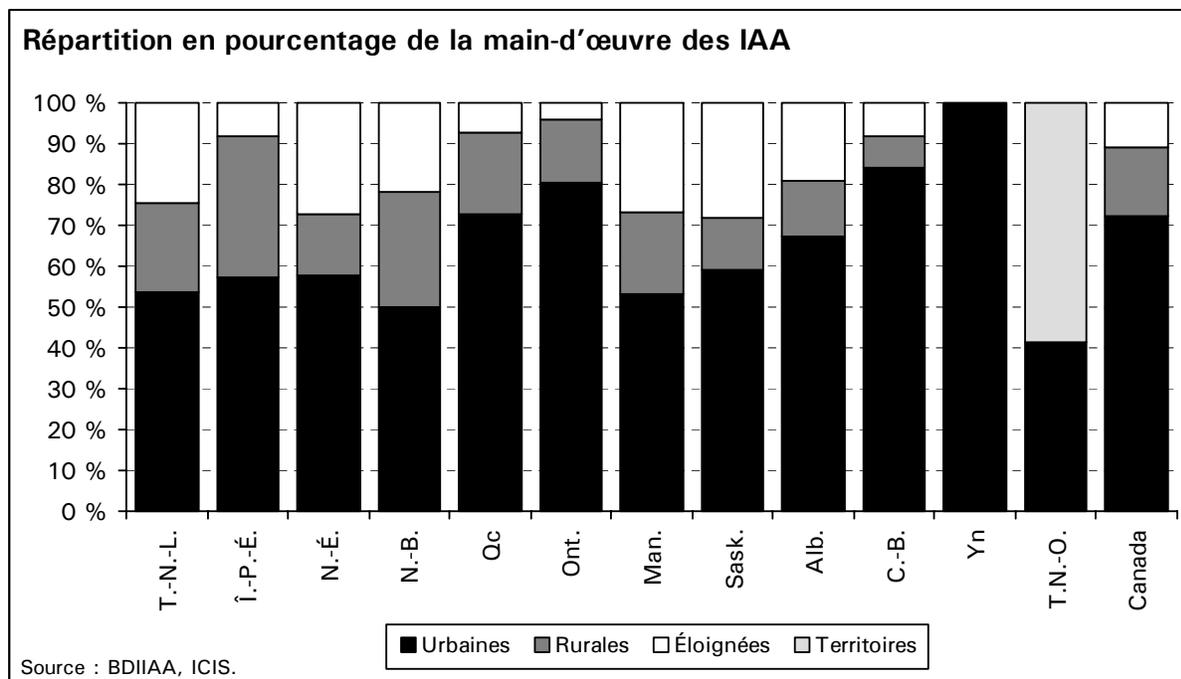


Figure 2. Répartition en pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires selon le lieu de résidence en milieu rural, urbain ou éloigné et par province et territoire d'inscription, Canada, 2004

Remarques

Les catégories *Urbaines*, *Rurales* et *Éloignées* reposent sur un système de classification élaboré par Statistique Canada. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la section des notes méthodologiques.

Les données de la figure 2 s'appuient sur le lieu de résidence, et non le lieu d'emploi.

Les données non précisées sont exclues.

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

En 2004, 72,3 % de la main-d'œuvre des IAA vivait dans des régions urbaines du Canada.

Déplacement quotidien en Ontario

Une analyse des données de l'Ontario pour 2004 a révélé que 80,4 % des IAA de la province vivent et travaillent dans des villes comptant plus de 100 000 habitants.

Parmi les 15,4 % de celles qui vivent dans les régions rurales, 3,3 % font quotidiennement la navette pour aller travailler dans les plus grandes villes, 4,4 % travaillent dans des villes de taille moyenne et 6,6 % restent dans les régions rurales pour travailler.

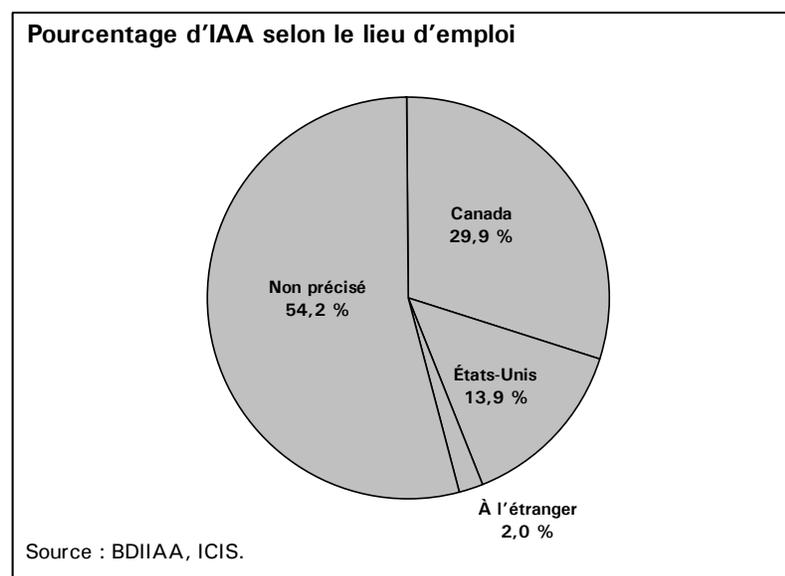
Inscriptions secondaires

Le processus de validation de l'ICIS repère les inscriptions secondaires, soit celles dont le lieu d'emploi des IAA ne correspond pas au secteur de compétence déclarant. Les données de ces inscriptions secondaires (aussi appelées « doubles interprovinciaux ») sont habituellement exclues des analyses, étant donné que l'ICIS vise à dégager les tendances exactes de l'effectif de la main-d'œuvre des IAA au Canada.

Ces inscriptions secondaires représentent les IAA qui résident à l'étranger ou les IAA qui travaillent (ou vivent) dans une province ou un territoire canadien différent de leur province ou de leur territoire d'inscription. Bien que ces enregistrements soient généralement exclus des analyses de l'ICIS, ils fournissent des renseignements utiles qui permettent de mieux comprendre les caractéristiques actuelles d'emploi (et de migration) des IAA.

Selon les données disponibles, la plupart des IAA qui ont une inscription secondaire travaillent au Canada. Cependant, les statistiques présentées dans la figure 3 ne comprennent pas toutes les IAA actuellement à l'étranger, mais plutôt seulement celles qui choisissent de continuer à s'inscrire au Canada pendant qu'elles sont à l'étranger.

On a uniquement repéré 646 inscriptions secondaires dans les données de 2004, ce qui équivaut à seulement 0,9 % de tous les enregistrements reçus à l'ICIS. Parmi toutes les inscriptions secondaires au Canada, 63,2 % se trouvent dans les données de l'Ontario.



Parmi les 646 inscriptions secondaires repérées dans les données de 2004, on compte 90 (13,9 %) IAA qui travaillent aux États-Unis. Une autre tranche de 2,0 % travaillent dans des pays comme Hong Kong, la Jamaïque et le Royaume-Uni.

Au total, 193 IAA (29,9 %) occupent un emploi dans d'autres provinces ou territoires du Canada, dont 4,5 % en Ontario, 7,3 % en Colombie-Britannique et 6,2 % en Alberta. Plus de la moitié (54,2 %) ont omis de préciser leur lieu de travail.

Figure 3. Pourcentage des IAA ayant une inscription secondaire selon le lieu d'emploi, Canada, 2004

Caractéristiques démographiques des infirmières auxiliaires autorisés

Sexe

Le nombre de femmes IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires représente un pourcentage considérable du personnel infirmier auxiliaire autorisé, soit 93,1 % de la main-d'œuvre. En 2004, la proportion d'hommes dans l'effectif des IAA employés en soins infirmiers auxiliaires s'élevait à 6,9 %.

Bien que le nombre total d'IAA ait augmenté entre 2003 et 2004, les pourcentages d'hommes et de femmes exerçant la profession n'ont presque pas changé.

Plus du quart (28,3 %) de tous les IAA de sexe masculin qui occupent un emploi en soins infirmiers auxiliaires au Canada se trouvent au Québec, où les 1 232 hommes représentent 8,0 % de l'effectif de la province. Parmi les provinces, la plus forte proportion d'IAA de sexe masculin revient à Terre-Neuve-et-Labrador, où les hommes constituent 13,4 % de la main-d'œuvre, soit plus de six points de pourcentage de plus que la moyenne canadienne. Le tableau 3 présente la répartition provinciale et territoriale en pourcentage selon le sexe des IAA au Canada pour 2003 et 2004.

Tableau 3. Main-d'œuvre des IAA selon le sexe et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2003-2004

	2003					2004				
	Hommes		Femmes		Total	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	
T.-N.-L.	378	13,9	2 341	86,1	2 719	364	13,4	2 346	86,6	2 710
Î.-P.-É.	46	7,4	573	92,6	619	49	7,8	579	92,2	628
N.-É.	149	4,9	2 873	95,1	3 022	159	5,2	2 899	94,8	3 058
N.-B.	235	9,7	2 194	90,3	2 429	253	9,9	2 303	90,1	2 556
Qc	1 189	8,0	13 642	92,0	14 831	1 232	8,0	14 240	92,0	15 472
Ont.	1 549	6,0	24 181	94,0	25 730	1 480	6,0	22 987	94,0	24 467
Man.	89	3,7	2 328	96,3	2 417	100	4,1	2 315	95,9	2 415
Sask.	53	2,6	2 003	97,4	2 056	57	2,7	2 074	97,3	2 131
Alb.	229	4,8	4 537	95,2	4 766	225	4,5	4 826	95,5	5 051
C.-B.	378	8,6	4 013	91,4	4 391	425	8,8	4 386	91,2	4 811
Yn	*	*	**	**	60	*	*	**	**	53
T.N.-O.	**	**	**	**	98	**	**	**	**	91
Canada	4 306	6,8	58 832	93,2	63 138	4 359	6,9	59 084	93,1	63 443

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels. La valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité. La valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS. Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Veillez vous référer aux tableaux de données G.IAA.1 à G.IAA.3 du CD-ROM pour obtenir plus de données se rapportant au sexe.

Répartition selon l'âge

La répartition des IAA par groupe d'âge varie grandement dans tout le Canada, comme l'illustre la figure 4.

Chaque secteur de compétence possède un pourcentage d'IAA âgées de plus de 50 ans plus élevé que celui du groupe d'IAA de moins de 35 ans. Par exemple, les pourcentages d'IAA de plus de 50 ans du Manitoba, de l'Alberta et du Yukon sont de 38,1 %, 38,2 % et de 48,1 % respectivement.

Certains secteurs de compétence, comme la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, affichent une répartition plus équilibrée entre ces deux groupes d'âge au sein de leur main-d'œuvre actuelle.

La figure 5 illustre la répartition des IAA du Canada par groupe d'âge de cinq ans.

Pour chaque IAA âgée de 35 ans ou moins au Canada, on dénombre 1,8 IAA âgée de 50 ans ou plus.

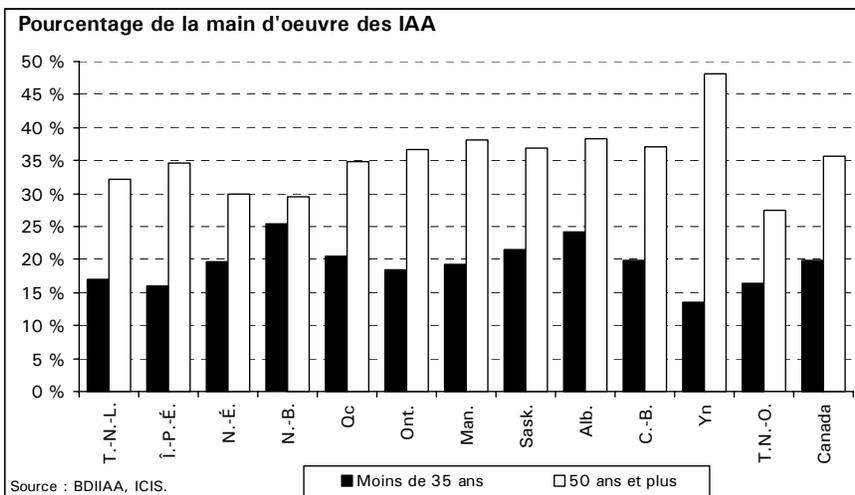


Figure 4. Main-d'œuvre des IAA selon le groupe d'âge et par province et territoire d'inscription, Canada, 2004

Remarques

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

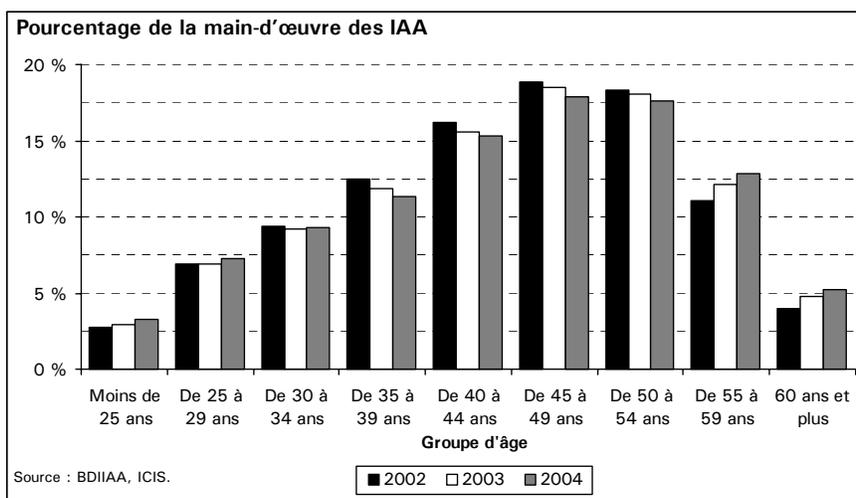


Figure 5. Pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires selon le groupe d'âge de cinq ans, Canada, de 2002 à 2004

Veillez vous référer aux tableaux de données A.IAA.2, B.IAA.3, C.IAA.4, D.IAA.4, E.IAA.4, F.IAA.2, G.IAA.2 et J.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur les groupes d'âge.

Âge moyen

L'âge moyen des IAA à l'emploi en soins infirmiers auxiliaires au Canada est de 44,4 ans; il n'a pas changé depuis 2003.

Le tableau 4 révèle que la main-d'œuvre des IAA du Nouveau-Brunswick, dont l'âge moyen était de 42,8 ans en 2003 et de 42,7 ans en 2004, est généralement plus jeune que celle du reste du Canada. Au Yukon, les IAA avaient en moyenne 46,6 ans en 2004, soit plus de deux ans de plus que la moyenne canadienne.

Les IAA de deux secteurs de compétence (le Manitoba et le Yukon) affichaient un âge moyen d'au moins 45 ans.

Ces différences sont davantage mises en évidence lorsque l'on examine les âges d'admissibilité à la retraite dans la section suivante.

Tableau 4. Âge moyen des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires par province et territoire d'inscription, Canada, 2003 et 2004

	2003		2004		Augmentation entre 2003 et 2004
	Âge moyen (en années)	Différence avec le Canada	Âge moyen (en années)	Différence avec le Canada	
T.-N.-L.	43,8	-0,6	44,2	-0,2	0,4
Î.-P.-É.	44,4	0,0	44,8	0,4	0,4
N.-É.	42,9	-1,5	43,7	-0,7	0,8
N.-B.	42,8	-1,6	42,7	-1,7	-0,1
Qc	44,4	0,0	44,1	-0,3	-0,3
Ont.	44,6	0,2	44,9	0,5	0,3
Man.	45,0	0,6	45,0	0,6	0,0
Sask.	44,4	0,0	44,4	0,0	0,0
Alb.	44,4	0,0	44,2	-0,2	-0,2
C.-B.	45,3	0,9	44,7	0,3	-0,6
Yn	45,9	1,5	46,6	2,2	0,7
T.N.-O.	43,3	-1,1	44,1	-0,3	0,8
Canada	44,4		44,4		

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

Les IAA qui ne précisent pas leur année de naissance ne sont pas comprises dans les calculs de l'âge moyen. En 2003, 119 IAA employées en soins infirmiers auxiliaires n'ont pas indiqué leur année de naissance; en 2004, seule une IAA n'a pas précisé son année de naissance.

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Veillez vous référer aux tableaux de données B.IAA.4, C.IAA.5, D.IAA.5, E.IAA.5, F.IAA.3, G.IAA.3 et K.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur l'âge moyen.

Âge de l'admissibilité à la retraite

La saisie de données sur la retraite à partir du formulaire annuel d'inscription est difficile parce que, selon toutes probabilités, de nombreuses IAA qui ne sont plus intéressées à pratiquer cesseront de présenter leur formulaire annuel d'inscription.

Très peu de recherches ont porté sur l'âge auquel les IAA canadiennes prennent leur retraite ou sur la variation de l'âge moyen de la retraite au fil du temps.

De plus, il serait difficile de calculer l'âge moyen à la retraite pour tout le pays, en partie parce que la définition de la « retraite » varie entre les provinces et les territoires et entre les personnes. Par exemple, certaines IAA officiellement « à la retraite » versent encore leurs pleines cotisations et conservent ainsi une inscription valide ainsi qu'un droit de pratique. Certaines d'entre elles continuent même de travailler par la suite.

En l'absence de données exactes sur la « retraite » dans la BDIIAA, divers scénarios de retraite ont été envisagés à partir de l'âge du personnel infirmier auxiliaire autorisé actuel. Les données présentées à la figure 6 reposent uniquement sur l'âge et ne tiennent pas compte de l'admissibilité à la rente de retraite, des années d'expérience, de la retraite anticipée, du décès, de la migration ou d'autres politiques provinciales et territoriales qui ont des répercussions sur le système des ressources humaines. Les résultats ne sont qu'une estimation qui met cependant en contexte le vieillissement du personnel infirmier auxiliaire autorisé.

La figure 6 illustre le pourcentage actuel d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires qui ont déjà atteint l'âge typique de la retraite.

À l'heure actuelle, 18,0 % de la main-d'œuvre des IAA canadiennes est âgée de 55 ans ou plus. Parmi celle-ci, 5,2 % a 60 ans ou plus. Les Territoires du Nord-Ouest affichent actuellement le plus faible pourcentage d'infirmières âgées de plus de 55 ans, avec 14,3 % de sa main-d'œuvre; l'Alberta présente le pourcentage le plus élevé, avec 21,8 %.

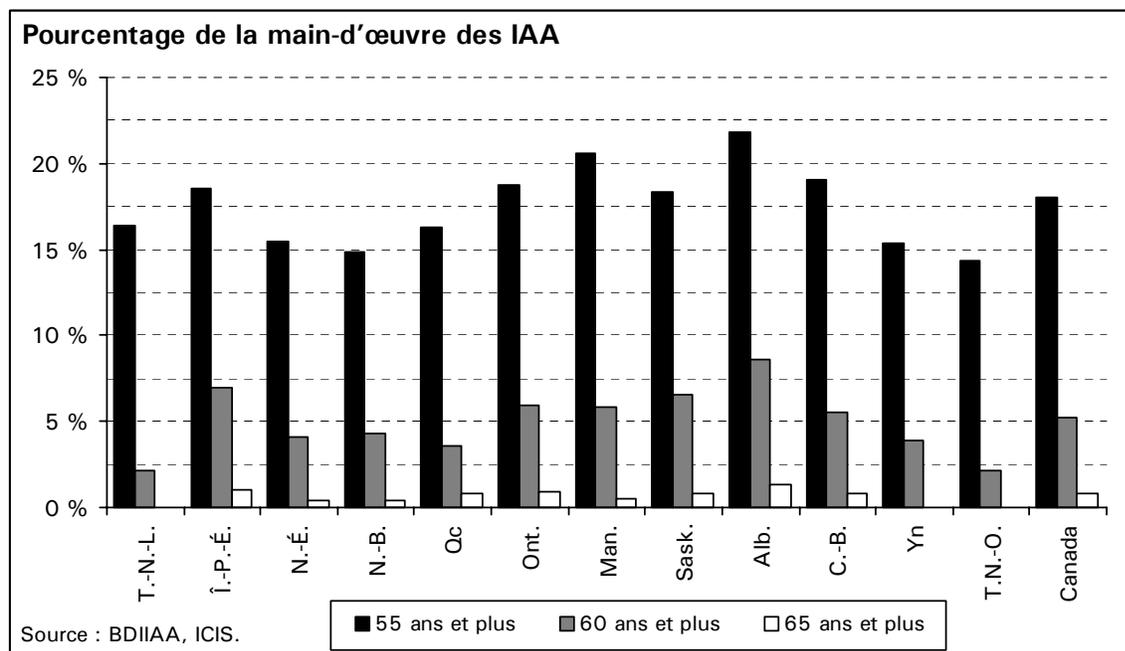


Figure 6. Main-d'œuvre des IAA actuellement à l'âge d'admissibilité à la retraite selon l'âge de la retraite et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Remarque

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Caractéristiques de formation des infirmières auxiliaires autorisées

Le premier programme officiel de formation des IAA a vu le jour en 1945 au Manitoba. Les autres secteurs de compétence n'ont pas tardé à emboîter le pas. Ces programmes étaient conçus pour répondre aux besoins des secteurs de compétence et, par conséquent, étaient tous très différents sur le plan du contenu et du champ d'activité.

Avec les années, les rôles des IAA ont changé. À cause de ces changements, il a fallu réviser les programmes de formation, les champs d'activité et le rôle des IAA. La plupart des provinces et des territoires offrent des programmes de formation en soins infirmiers auxiliaires. Alors qu'elle était auparavant donnée dans les hôpitaux, la formation en soins infirmiers auxiliaires est maintenant offerte dans des établissements d'enseignement postsecondaires. Cette migration a représenté un point tournant : la formation des IAA est passée de l'apprentissage purement pratique à un apprentissage combinant théorie et pratique.

Les diplômées d'un programme agréé peuvent passer les examens nationaux et, si elles obtiennent la note de passage, sont admissibles à la pratique. L'examen national repose sur les compétences liées aux soins aux clients, à la communication et à la responsabilité professionnelle. Il est possible de passer l'examen national dans toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du Québec, où les IAA doivent passer un examen provincial.

Bien que les programmes de formation des IAA soient aujourd'hui plus uniformes que jamais d'un secteur de compétence à l'autre, leur contenu et leur mise en œuvre ne le sont pas dans la mesure où on n'enseigne pas la gamme complète des compétences des IAA dans tous les secteurs de compétence. Par exemple, dans certaines provinces, les composantes de formation qui permettent aux IAA d'assurer des services supplémentaires ne font pas encore partie du programme de formation de base (comme le programme d'initiation à l'insertion des intraveineuses). Dans d'autres provinces, on a révisé le programme de formation afin d'y inclure ces composantes.

Formation initiale en soins infirmiers auxiliaires

Au Canada, les IAA obtiennent un diplôme ou une équivalence d'un programme agréé de formation en soins infirmiers auxiliaires. On confère le statut d'équivalence aux personnes qui ont reçu leur formation d'IAA dans un programme offert par un autre secteur de compétence ou un autre pays. L'attestation d'équivalence des organismes de réglementation des IAA mène à une première inscription et à l'autorisation d'exercer à titre d'infirmière auxiliaire autorisée.

Toutes les provinces et tous les territoires ont déclaré que 92 % et plus de leurs IAA avaient obtenu un diplôme comme formation initiale, par opposition au statut d'équivalence, en 2004.

Veillez vous référer au tableau de données L.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur la formation initiale en soins infirmiers auxiliaires.

Âge à l'obtention du diplôme

Selon les données de la BDIIAA, l'âge moyen des diplômées en soins infirmiers auxiliaires a augmenté au cours des dernières années, d'où l'augmentation du pourcentage de diplômées de 30 ans ou plus.

Une partie de cette augmentation peut s'expliquer par la méthode utilisée pour effectuer les calculs. En l'absence de données démographiques sur chaque promotion, il faut utiliser comme indicateur les données démographiques sur les IAA actuellement membres de la main-d'œuvre active. Certaines IAA qui ont obtenu leur diplôme avant les années 1980 ont depuis lors quitté la profession ou le pays et d'autres ont pris leur retraite. Celles qui faisaient encore partie de la main-d'œuvre en 2004 et qui ont obtenu leur diplôme avant les années 1980 étaient, en règle générale, les diplômées les plus jeunes. C'est pourquoi on ne donne pas la répartition par tranche de cinq ans pour les infirmières qui ont obtenu leur diplôme avant 1980.

Au sein de la main-d'œuvre actuelle, l'âge moyen des IAA au moment de l'obtention du diplôme initial en soins infirmiers auxiliaires est passé de 23,5 ans, dans le cas de celles qui ont obtenu leur diplôme entre 1980 et 1984, à 30,8 ans, dans le cas de celles qui l'ont obtenu depuis 2000. La figure 7 illustre cette augmentation.

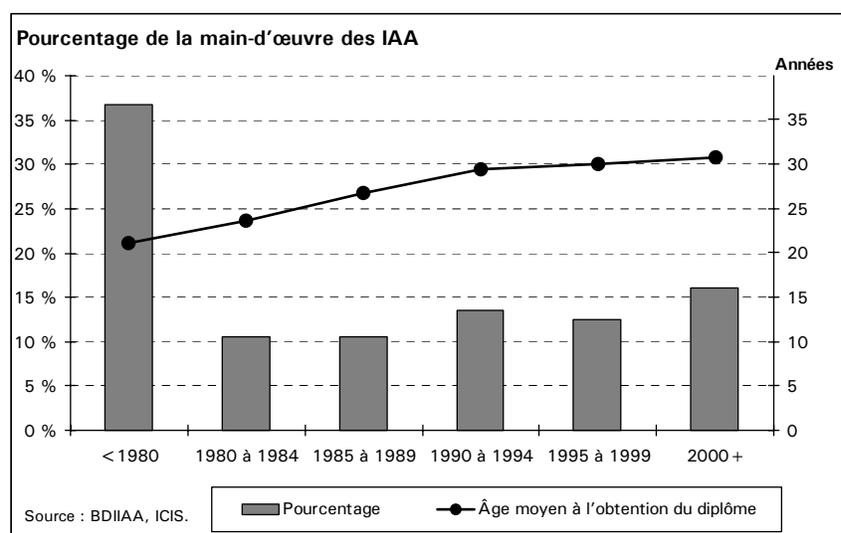


Figure 7. Pourcentage de la main-d'œuvre actuelle des IAA, selon l'année de l'obtention du diplôme et l'âge moyen au moment de l'obtention du diplôme, Canada, 2004

Le pourcentage de diplômées âgées de 30 ans ou plus au moment de l'obtention du diplôme a aussi augmenté.

Au sein de l'effectif actuel, 23,6 % des IAA ayant obtenu leur diplôme pendant les années 1980 avaient 30 ans ou plus à l'obtention du diplôme. Ce chiffre grimpe à 44,0 % chez les diplômées des années 1990 et à 47,4 % chez celles de l'an 2000.

Remarque

Les IAA qui ne précisent pas leur année de naissance ne sont pas comprises dans les calculs de l'âge moyen.

On ignore si les IAA qui commencent leur carrière plus tard (p. ex. à l'âge de 30 ans) prennent quand même leur retraite au même âge que les autres IAA. Si c'est le cas, les IAA qui commencent leur carrière plus tard passeront moins d'années au sein de la main-d'œuvre que les diplômées plus jeunes.

Années depuis l'obtention du diplôme en soins infirmiers auxiliaires

Deux IAA de 32 ans peuvent avoir obtenu leur diplôme à 10 ans d'intervalle. Si les caractéristiques d'emploi des infirmières auxiliaires autorisées changent au fur et à mesure que leur carrière progresse, les hypothèses et les analyses fondées uniquement sur l'âge peuvent être incomplètes. Il pourrait donc aussi être utile de tenir compte du nombre d'années écoulées depuis l'obtention du diplôme.

L'ICIS a donc créé l'indicateur *Années depuis l'obtention du diplôme* afin de calculer le nombre d'années qui séparent l'année d'obtention du diplôme et l'année en cours. Cet élément indique le nombre d'années *maximum* pendant lesquelles une IAA a pu faire partie de la main-d'œuvre active et non le nombre réel d'années travaillées. En effet, cet élément ne peut pas tenir compte du temps passé à l'extérieur de la main-d'œuvre active (p. ex. poursuite des études ou congé parental).

Cet élément n'est pas un indicateur de l'expérience. Des études récentes ont défini l'expérience comme le nombre d'années de travail ou, plus précisément, le nombre d'années de travail dans un service ou un champ d'activité en particulier. L'indicateur *Années depuis l'obtention du diplôme* vise uniquement à indiquer le stade auquel se trouvent les IAA dans leur carrière. Il a pour objet de compléter l'information présentée sur l'âge et la formation des infirmières auxiliaires autorisées.

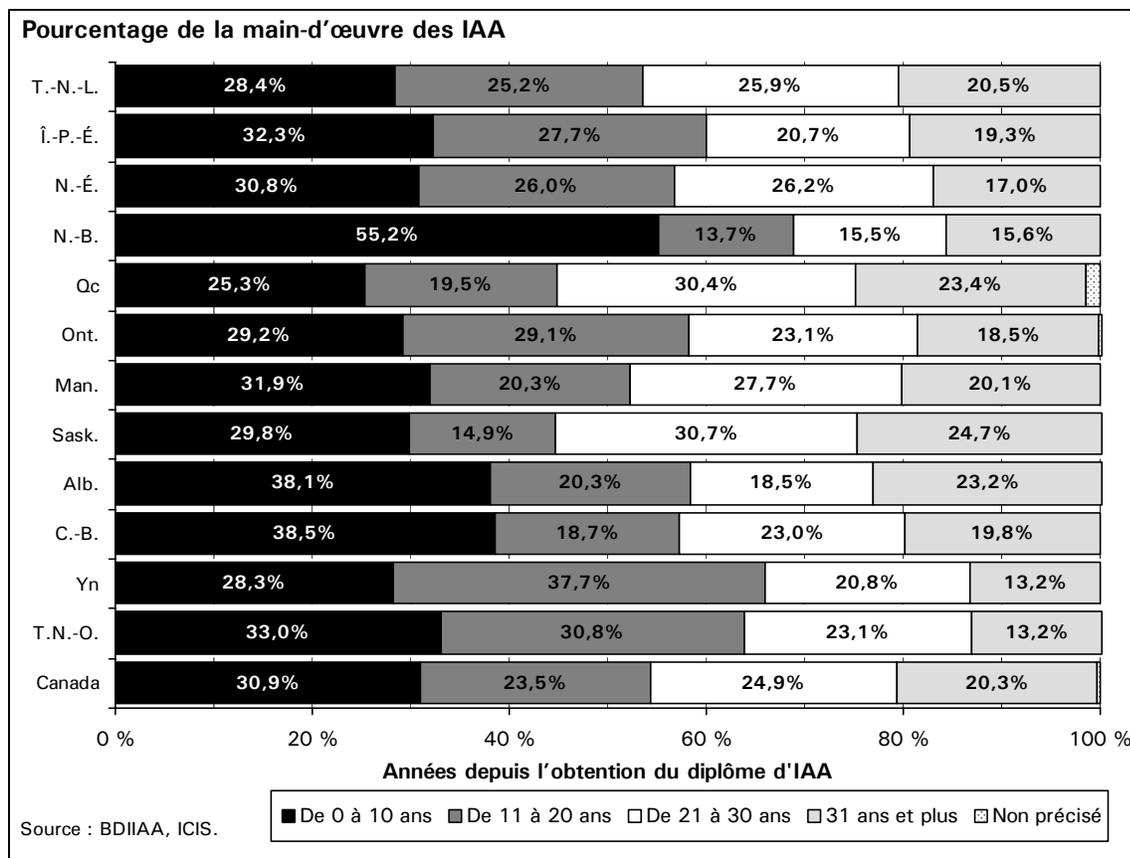


Figure 8. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon les années depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Remarque

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Curieusement, certaines des mains-d'œuvre provinciales et territoriales qui ont la proportion la plus élevée d'IAA ayant obtenu leur diplôme il y a plus de 20 ans font aussi partie de celles dont l'âge moyen est le plus bas. Par exemple, la main-d'œuvre des IAA au Québec était parmi les plus jeunes en 2004 (au troisième rang). Pourtant, plus de 50 % (53,8 %) des IAA québécoises ont obtenu leur diplôme il y a plus de 20 ans, le deuxième taux en importance au pays. La situation est similaire en Saskatchewan.

À l'opposé, les IAA du Yukon avaient l'âge moyen le plus élevé en 2004, mais 66,0 % d'entre elles ont obtenu leur diplôme il y a moins de 20 ans. Ces différences s'expliquent en partie par l'âge plus avancé des nouvelles diplômées.

Veillez vous référer aux tableaux de données B.IAA.5, C.IAA.6, D.IAA.6, E.IAA.6, F.IAA.4 et I.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur les années depuis l'obtention du diplôme.

Caractéristiques d'emploi des infirmières auxiliaires autorisées

Statut d'emploi

Comme l'illustre la figure 9, un peu moins de la moitié de la main d'œuvre des IAA (44,1 %) travaillent à temps plein, 35,1 % travaillent à temps partiel et 14,5 % travaillent à titre occasionnel. Le pourcentage d'IAA employées à titre occasionnel variait grandement entre les provinces et les territoires en 2004, soit de 7,8 % en Ontario à 36,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

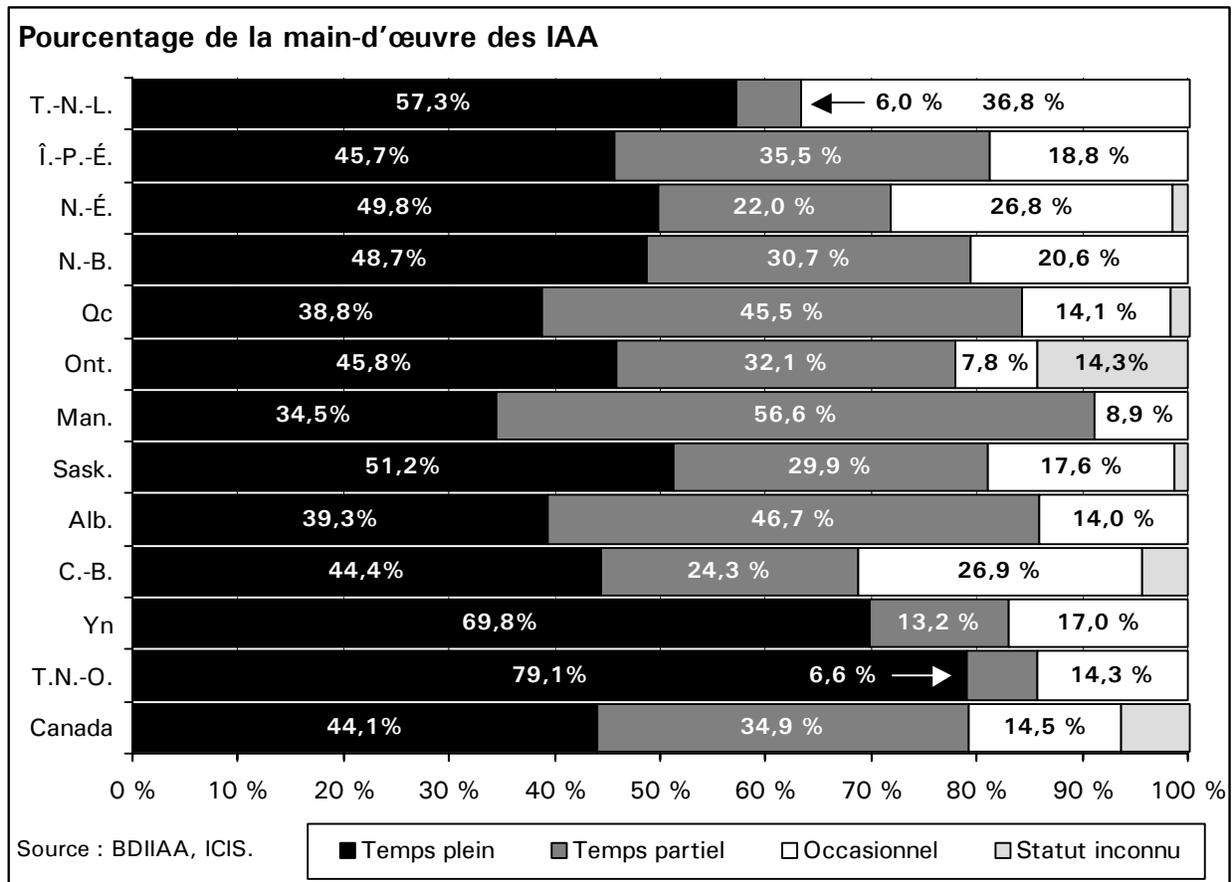


Figure 9. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Remarque

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Veillez vous référer aux tableaux de données B.IAA.1 à B.IAA.5, C.IAA.2, D.IAA.2, E.IAA.2 et B.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur le statut d'emploi.

Emplois multiples

En 2004, 13,4 % des IAA ont déclaré avoir plus d'un employeur en soins infirmiers auxiliaires.

Les taux d'emplois multiples s'échelonnaient de 0 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 28,0 % au Manitoba. L'ICIS ne disposait pas de ces données pour le Yukon en 2004.

Les données de 2004 de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest précisaient aussi le milieu de travail secondaire des IAA ayant déclaré avoir plus d'un employeur.

Les infirmières auxiliaires autorisées de ces provinces et territoires qui ont plus d'un employeur ont le plus souvent désigné les centres de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée (30,3 %), les hôpitaux [soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie] (24,7 %) et les agences de services à domicile (6,5 %) comme leur milieu de travail secondaire.

Veillez vous référer aux tableaux de données B.IAA.2, C.IAA.3, D.IAA.3, E.IAA.3, F.IAA.1 à F.IAA.4 et F.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur les emplois multiples.

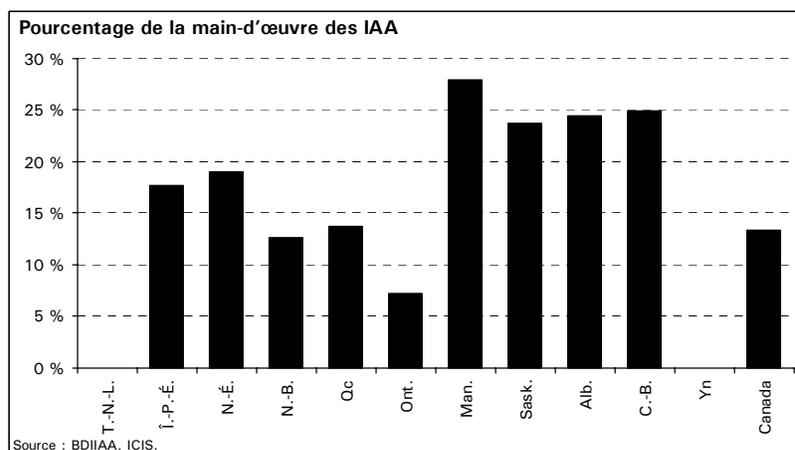


Figure 10. Pourcentage de la main d'œuvre des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires qui ont plus d'un employeur, selon la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Remarques

Dans les données de 2004 de Terre-Neuve-et-Labrador, toutes les IAA qui travaillaient en soins infirmiers auxiliaires n'ont qu'un seul employeur. Cette méthode diffère de 2002 et de 2003.
Les données de 2004 du Yukon ne sont pas disponibles.
Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.
Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Milieu de travail

La répartition en pourcentage du milieu de travail des IAA varie dans tout le Canada, comme le montre la figure 11 ci-dessous. Par exemple, au Québec, 38,0 % des IAA travaillent dans un milieu hospitalier, tandis que 53,4 % occupent poste dans un centre de soins infirmiers. À l'autre extrémité de l'échelle, 67,7 % des IAA de la Saskatchewan œuvrent dans un milieu hospitalier et seulement 18,4 %, dans un centre de soins infirmiers.

En moyenne, 45,3 % des IAA canadiennes travaillent dans un milieu hospitalier, 6,5 %, dans un milieu communautaire, 37,4 %, dans un centre de soins infirmiers et 5,7 %, dans d'autres milieux.

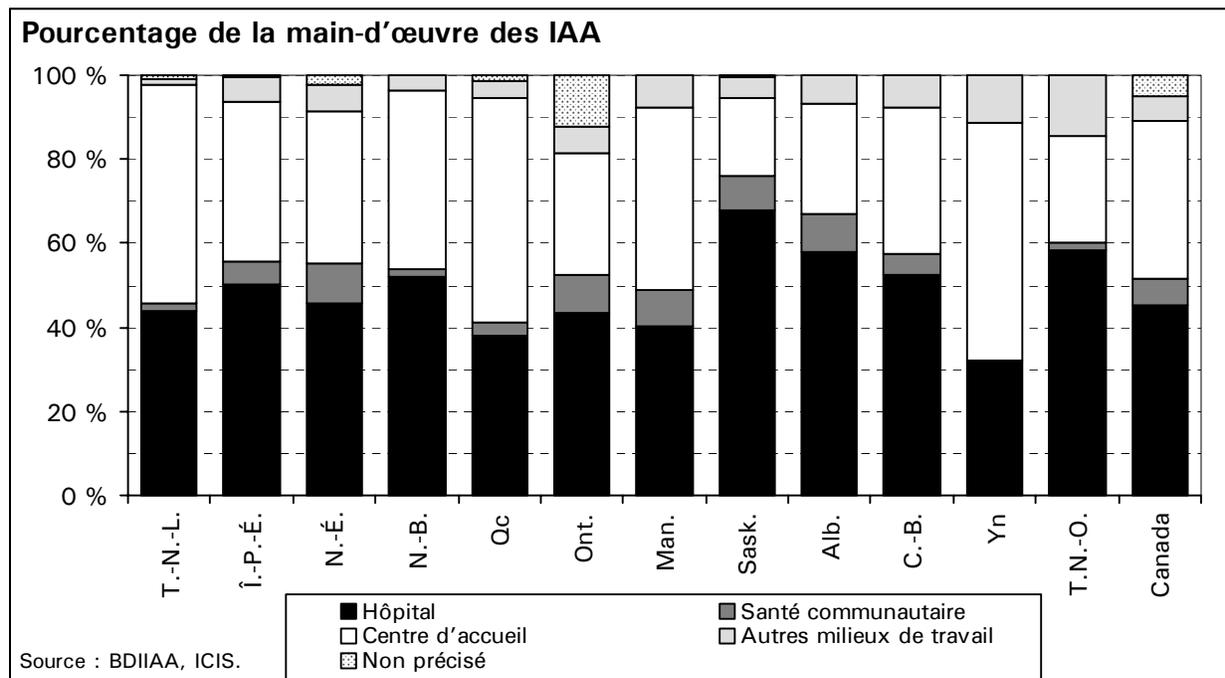


Figure 11. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Remarques

La catégorie *Hôpital* comprend les données des milieux de travail suivants : Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), Centre de santé mentale et Centre de réadaptation/de convalescence.

La catégorie *Santé communautaire* comprend les données des milieux de travail suivants : Poste infirmier (région éloignée ou clinique), Agence de services à domicile et Centre de santé communautaire. La catégorie *Centre de soins infirmiers* comprend les données des milieux de travail suivants : Centre de soins infirmiers/établissement de soins de longue durée.

La catégorie *Autre milieu de travail* comprend les données des milieux de travail suivants : Entreprise commerciale/industrie/bureau de santé au travail, Agence privée de soins infirmiers/service privé, Cabinet de médecin/unité de soins à la famille, Emploi autonome/pratique privée, Établissement de formation, Association/gouvernement et Autre.

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez vous référer aux tableaux de données C.IAA.1 à C.IAA.6 et C.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur les milieux de travail.

Champ d'activité

Les champs d'activité mentionnés le plus fréquemment en 2004 étaient la gériatrie et les soins de longue durée (43,9 %) ainsi que la médecine et la chirurgie (19,4 %), comme le montre le tableau 5.

Le champ d'activité qui compte le plus grand nombre d'IAA, soit la gériatrie et les soins de longue durée (27 839), est aussi celui qui attire les diplômées les plus récentes. En 2004, 44,3 % des IAA dans leurs cinq premières années de pratique œuvraient en gériatrie et en soins de longue durée, soit le pourcentage le plus élevé. Par contre, moins d'IAA en fin de carrière travaillaient dans ce domaine. En 2004, les IAA qui avaient obtenu leur diplôme depuis plus de 35 ans ne représentaient que 7,6 % des IAA dont le champ d'activité principal était la gériatrie et les soins de longue durée.

Chez le personnel infirmier auxiliaire de sexe masculin, les champs d'activité le plus fréquemment mentionnés en 2004 étaient la gériatrie et les soins de longue durée (36,3 %), la psychiatrie et la santé mentale (18,1 %) ainsi que la médecine et la chirurgie (17,9 %). Même si les hommes ne représentent que 6,9 % de l'effectif des IAA, ils constituent 24,0 % des IAA œuvrant en psychiatrie et en santé mentale parmi les IAA qui ont précisé leur sexe.

Chez le personnel infirmier auxiliaire de sexe féminin, les champs d'activité le plus fréquemment mentionnés en 2004 étaient la gériatrie et les soins de longue durée (44,4 %) ainsi que la médecine et la chirurgie (19,5 %).

Veillez vous référer aux tableaux de données D.IAA.1 à D.IAA.6 et D.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur le champ d'activité.

Tableau 5. Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, Canada, 2004

	Nombre	%
Soins directs	59 017	93,0
Médecine/chirurgie	12 306	19,4
Psychiatrie/santé mentale	3 280	5,2
Pédiatrie	503	0,8
Maternité et nouveau-né	716	1,1
Gériatrie/soins de longue durée	27 839	43,9
Soins intensifs	148	0,2
Santé communautaire	1 889	3,0
Soins ambulatoires	937	1,5
Services à domicile	1 159	1,8
Santé au travail	114	0,2
Salle d'opération/de réveil	598	0,9
Soins d'urgence	572	0,9
Plusieurs domaines cliniques	2 307	3,6
Oncologie	62	0,1
Réadaptation	2 176	3,4
Soins palliatifs	533	0,8
Autres soins directs	3 878	6,1
Administration	547	0,9
Services infirmiers	160	0,3
Formation en soins infirmiers	9	< 0,1
Autres services administratifs	378	0,6
Formation	246	0,4
Enseignements aux étudiants	145	0,2
Enseignement aux employés	17	< 0,1
Enseignement aux patients/clients	14	< 0,1
Autre formation	70	0,1
Recherche	36	0,1
Recherche infirmière uniquement	28	< 0,1
Autre recherche	8	< 0,1
Non précisé	3 597	5,7
Total	63 443	100,0

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

< 0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données de l'ICIS seront différentes de celles provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Poste

Le tableau 6 présente la répartition des IAA dans divers postes en soins infirmiers auxiliaires. En 2004, seul un très faible pourcentage d'IAA occupaient un poste de gestion.

Par contre, 85,8 % des IAA travaillaient à titre d'infirmière auxiliaire de chevet. Le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré le taux le plus élevé d'IAA dans des postes d'infirmières auxiliaires de chevet, soit 95,4 % et 95,1 % respectivement.

L'âge moyen des IAA gestionnaires était de 46,7 ans en 2004, comparativement à 44,2 ans pour les infirmières auxiliaires de chevet.

Veillez vous référer aux tableaux de données E.IAA.1 à E.IAA.6 et E.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur le poste.

Tableau 6. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

	Gestionnaires	Infirmières auxiliaires de chevet	Autres postes	Non précisé	Total
<i>Répartition en pourcentage</i>					
T.-N.-L.	0,0	95,1	**	**	100,0
Î.-P.-É.	1,4	86,8	11,3	0,5	100,0
N.-É.	1,7	90,9	4,6	2,7	100,0
N.-B.	2,0	84,8	13,1	0,1	100,0
Qc	0,2	91,5	6,3	2,0	100,0
Ont.	2,1	78,3	7,5	12,0	100,0
Man.	0,9	95,4	3,7	0,0	100,0
Sask.	0,8	88,9	10,0	0,3	100,0
Alb.	1,0	93,2	5,7	0,0	100,0
C.-B.	1,6	84,3	13,7	0,4	100,0
Yn	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
T.N.-O.	0,0	94,5	*	*	100,0
Canada	1,3	85,8	7,5	5,4	100,0

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

La catégorie *Autres postes* comprend les données sur les postes suivants : Instructrice ou professeure, Spécialité d'IAA et Autre. Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Tendances en matière de mobilité des infirmières auxiliaires autorisées

Contexte

À l'heure actuelle, les infirmières auxiliaires autorisées du Canada ne possèdent pas de numéros d'identification uniques à l'échelle nationale. Les numéros d'identification provinciaux et territoriaux existants ne sont uniques que dans la province ou le territoire de délivrance; lorsqu'une IAA s'installe dans une autre province ou un autre territoire, un nouveau numéro d'identification lui est attribué, et l'« ancien » est supprimé. Par conséquent, il n'est pas possible de faire un suivi de la migration des IAA à l'intérieur du Canada.

En l'absence de numéros d'identification nationaux, le lieu d'obtention du diplôme constitue donc l'indicateur de choix de la migration des IAA. Une comparaison entre la *province ou le territoire d'obtention du diplôme* et la *province ou le territoire d'inscription* indique si les IAA se trouvent encore dans la province ou le territoire où elles ont obtenu leur diplôme. Si les deux diffèrent, on peut alors en déduire que l'IAA s'est déplacée à l'intérieur du pays.

Toutefois, le lieu d'obtention du diplôme est un indicateur et non une mesure exacte de la migration des IAA. En effet, cette méthode ne tient pas compte des personnes qui font leurs études en soins infirmiers auxiliaires à l'extérieur de la province avec l'intention de retourner « chez elles » pour travailler, non plus du temps passé dans une autre province ou un autre territoire. Par exemple, si une IAA ayant d'abord obtenu son diplôme en Nouvelle-Écosse veut revenir dans cette province après avoir passé 10 ans dans une autre province ou dans un territoire, on ne saurait pas qu'il y a eu migration, car la *province d'obtention du diplôme* et la *province d'inscription* (Nouvelle-Écosse) seraient la même.

De plus, cet indicateur n'est pas en mesure de suivre la migration à l'intérieur d'une province ou d'un territoire. Or, la migration intraprovinciale est un phénomène particulièrement important dans le cas des populations des régions rurales ou éloignées.

Diplômées canadiennes et citoyens canadiens

Dans la présente analyse, les étudiantes de pays étrangers qui obtiennent leur diplôme d'un établissement de formation en soins infirmiers auxiliaires au Canada sont considérées comme des « diplômées canadiennes ». De la même façon, les Canadiennes qui obtiennent leur formation en soins infirmiers auxiliaires à l'extérieur du Canada mais reviennent travailler au pays sont considérées comme des « diplômées étrangères ». La citoyenneté et le lieu d'obtention du diplôme ne sont donc pas des équivalents.

Diplômées de programmes de soins infirmiers auxiliaires à l'étranger et au Canada

Le tableau 7 donne une répartition des données sur le lieu d'obtention du diplôme des IAA au Canada.

Des 63 443 IAA employées en soins infirmiers auxiliaires au Canada en 2004, 72,5 % (45 969) avaient obtenu leur diplôme d'un programme canadien de soins infirmiers auxiliaires, 1,9 % (1 188) d'un programme à l'étranger et 25,7 % (16 286) n'ont pas précisé le lieu où elles ont reçu leur diplôme.

Tableau 7. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

	Canada		À l'étranger		Inconnu		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
T.-N.-L.	1 944	71,7	0	0,0	766	28,3	2 710
Î.-P.-É.	**	**	*	*	0	0,0	628
N.-É.	3 050	99,7	8	0,3	0	0,0	3 058
N.-B.	2 547	99,6	9	0,4	0	0,0	2 556
Qc	n/s	n/s	n/s	n/s	15 472	100,0	15 472
Ont.	23 682	96,8	769	3,1	16	0,1	24 467
Man.	2 344	97,1	65	2,7	6	0,2	2 415
Sask.	2 095	98,3	36	1,7	0	0,0	2 131
Alb.	4 946	97,9	105	2,1	0	0,0	5 051
C.-B.	4 593	95,5	192	4,0	26	0,5	4 811
Yn	53	100,0	0	0,0	0	0,0	53
T.N.-O./Nun.	**	**	*	*	0	0,0	91
Canada	45 969	72,5	1 188	1,9	16 286	25,7	63 443

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels. La valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité. La valeur de la cellule est de 5 ou plus.

n.s. Données non soumises à l'ICIS

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

En ce qui concerne les 1 188 IAA du Canada qui ont obtenu leur diplôme d'un programme de formation en soins infirmiers à l'étranger, les six pays d'obtention de diplôme les plus souvent mentionnés sont présentés dans la figure 12.

Plus de la moitié de toutes les diplômées étrangères ont suivi une formation en soins infirmiers au Royaume-Uni (38,6 %) ou aux Philippines (16,8 %). Les diplômées des États-Unis représentent 10,8 % de toutes les diplômées étrangères de la main-d'œuvre des IAA.

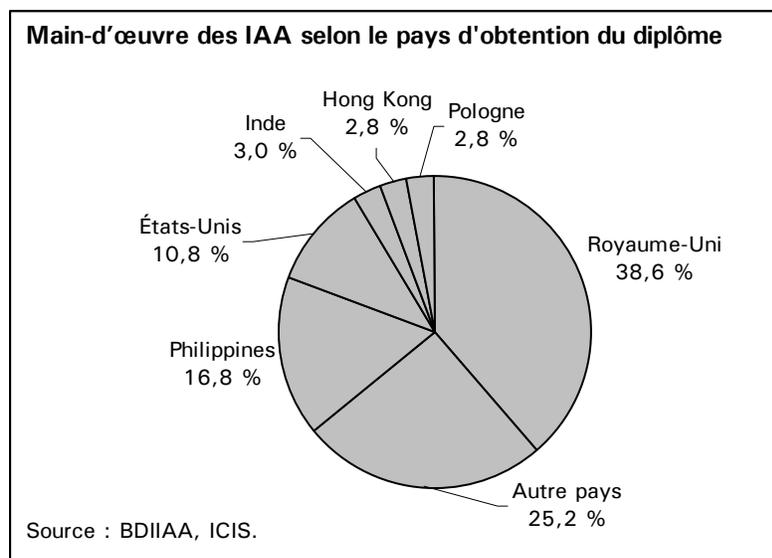


Figure 12. Pourcentage de diplômées étrangères selon le pays d'obtention du diplôme, Canada, 2004

Les diplômées étrangères de certains pays ont tendance à « se rassembler » dans une province ou une région du Canada. Par exemple, pratiquement toutes les diplômées de Hong Kong vivent maintenant en Ontario ou en Colombie-Britannique et toutes les diplômées de la Jamaïque demeurent en Ontario.

Analyse de la répartition

La présente analyse sur les modes de répartition des IAA au Canada se divise en deux parties : 1) examen du lieu d'obtention du diplôme des membres de la main-d'œuvre de chaque province et territoire; 2) analyse de la mobilité des diplômées canadiennes dans tout le pays. Ces parties devraient être utilisées ensemble pour permettre une meilleure compréhension de la mobilité de la main-d'œuvre des IAA au Canada.

Composition de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre de chaque province et territoire est composée de diplômées de la province ou du territoire même, de diplômées d'une autre province ou d'un autre territoire canadien, et de diplômées de l'étranger. La présente analyse fait ressortir la mobilité des IAA dans chaque province ou territoire, ce qui peut être utile pour les méthodes de recrutement.

Dans la figure 13, les IAA diplômées de l'étranger sont appelées « Diplômées étrangères », les diplômées de programmes de formation en soins infirmiers auxiliaires d'autres provinces ou territoires canadiens sont appelées « Diplômées interprovinciales », les diplômées de la province même sont appelées « Diplômées conservées en province », et celles qui ont omis de préciser leur lieu de formation sont appelées « Inconnu ».

En 2004, la main-d'œuvre des IAA qui avait le pourcentage le plus élevé de diplômées étrangères était celle de la Colombie-Britannique (4,0 %) et de l'Ontario (3,1 %).

Par contre, seulement 0,3 % de la main-d'œuvre des IAA de la Nouvelle-Écosse et 0,4 % de celle du Nouveau-Brunswick ont obtenu leur diplôme d'un programme de formation en soins infirmiers auxiliaires à l'étranger.

Plus de 10 % de la main-d'œuvre des IAA en Colombie-Britannique (20,6 %), en Saskatchewan (15,2 %) et en Alberta (13,8 %) provient d'autres provinces ou territoires.

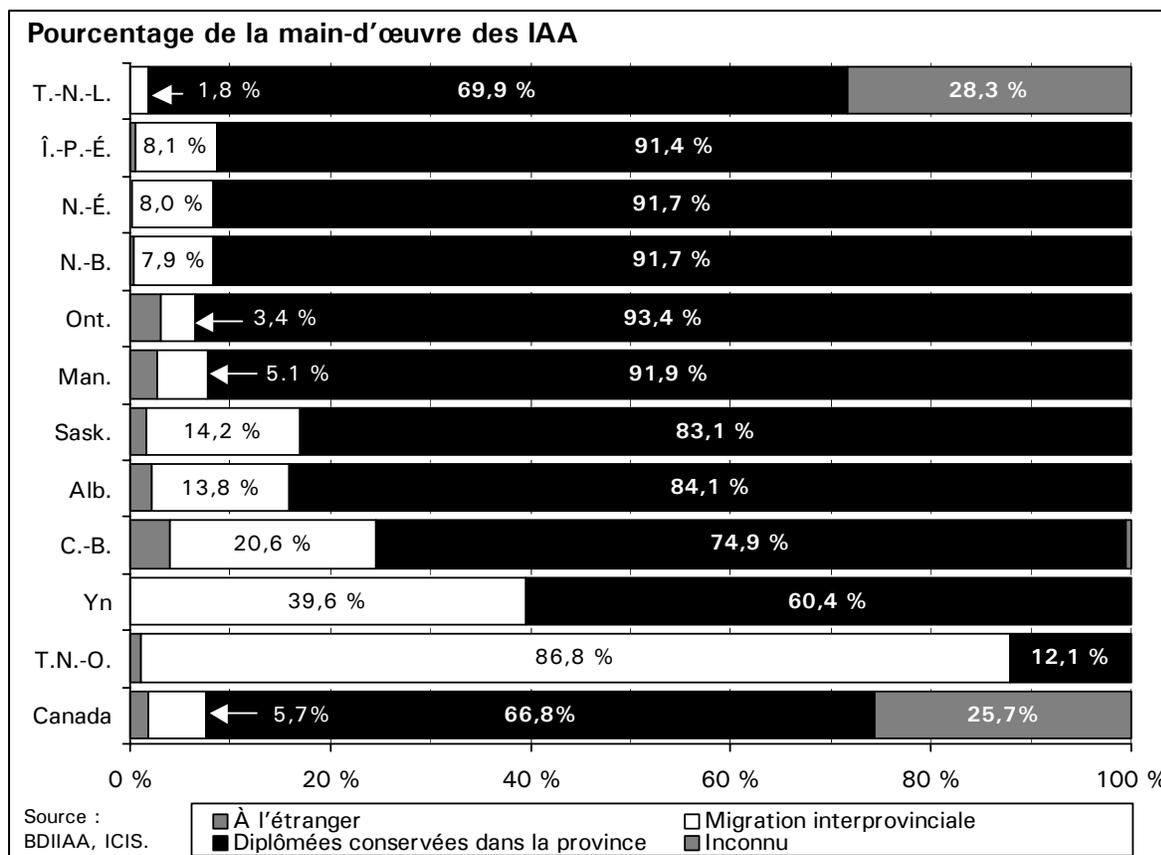


Figure 13. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Remarques

Les données du Québec ne sont pas présentées dans la figure, car on ne disposait pas des données sur la « province d'obtention du diplôme ».

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Diplômées de l'extérieur de la province

Un haut pourcentage de diplômées de l'extérieur de la province ou de l'extérieur du pays peut être une indication des éléments suivants : le nombre de programmes de formation en soins infirmiers auxiliaires (ou de places) qui existent dans la province ou le territoire, les caractéristiques de migration de la population générale, la possibilité d'avoir un meilleur emploi ou une meilleure carrière que dans les provinces ou territoires voisins ou le fait que les personnes de cette province ou de ce territoire sont plus susceptibles de faire leurs études dans une autre province ou un autre pays avant de retourner « chez elles » pour travailler.

Migration des diplômées

Une fois leur formation en soins infirmiers auxiliaires terminée, les diplômées qui désirent pratiquer ont le choix entre trois options : rester dans leur province ou territoire actuel de résidence, migrer vers une autre province ou un autre territoire canadien, ou émigrer à l'étranger.

La présente partie analyse la destination des nouvelles diplômées. Veuillez prendre note que cette méthode n'est qu'un indicateur de migration et non une mesure précise. Cette analyse n'inclut pas toutes les diplômées des établissements canadiens de formation en soins infirmiers auxiliaires, puisque les diplômées ayant quitté la profession et celles ayant quitté le Canada afin de travailler à l'étranger (sans maintenir leur droit de pratique au Canada) sont exclues. L'information n'est disponible que pour celles qui occupaient un emploi au Canada en 2004.

De plus, cette méthode ne compare que deux moments précis : l'année d'obtention du diplôme et l'année d'inscription 2004. Il n'est pas possible d'identifier les mouvements migratoires multiples ayant eu lieu entre ces deux périodes.

Quoi qu'il en soit, cette analyse fournit des renseignements utiles à une meilleure compréhension de la mobilité des diplômées. Une bonne partie de cette mobilité reflète les tendances de migration de l'est vers l'ouest observées dans la population canadienne en général.

Parmi les diplômées canadiennes de la main-d'œuvre des IAA en 2004 (à l'exception de celles du Québec dont les données ne sont pas disponibles), celles issues d'un programme de formation en soins infirmiers auxiliaires de l'Ontario (96,9 %), de la Colombie-Britannique (95,4 %) et du Nouveau-Brunswick (93,1 %) étaient les plus susceptibles d'occuper un emploi dans la province d'obtention de leur diplôme.

Par contre, 84,4 % des diplômées de programmes de formation en soins infirmiers auxiliaires de Terre-Neuve-et-Labrador (qui occupaient un emploi au Canada en 2004) et 85,5 % de celles de la Saskatchewan sont restées dans ces provinces.

Globalement, plus de neuf diplômées de programmes canadiens de formation en soins infirmiers auxiliaires sur dix (92,9 %) qui occupaient un emploi au Canada en 2004 n'ont pas migré après l'obtention de leur diplôme ou ont fini par retourner dans la province d'obtention de leur diplôme. Ce pourcentage exclut le Québec, dont les données n'étaient pas disponibles.

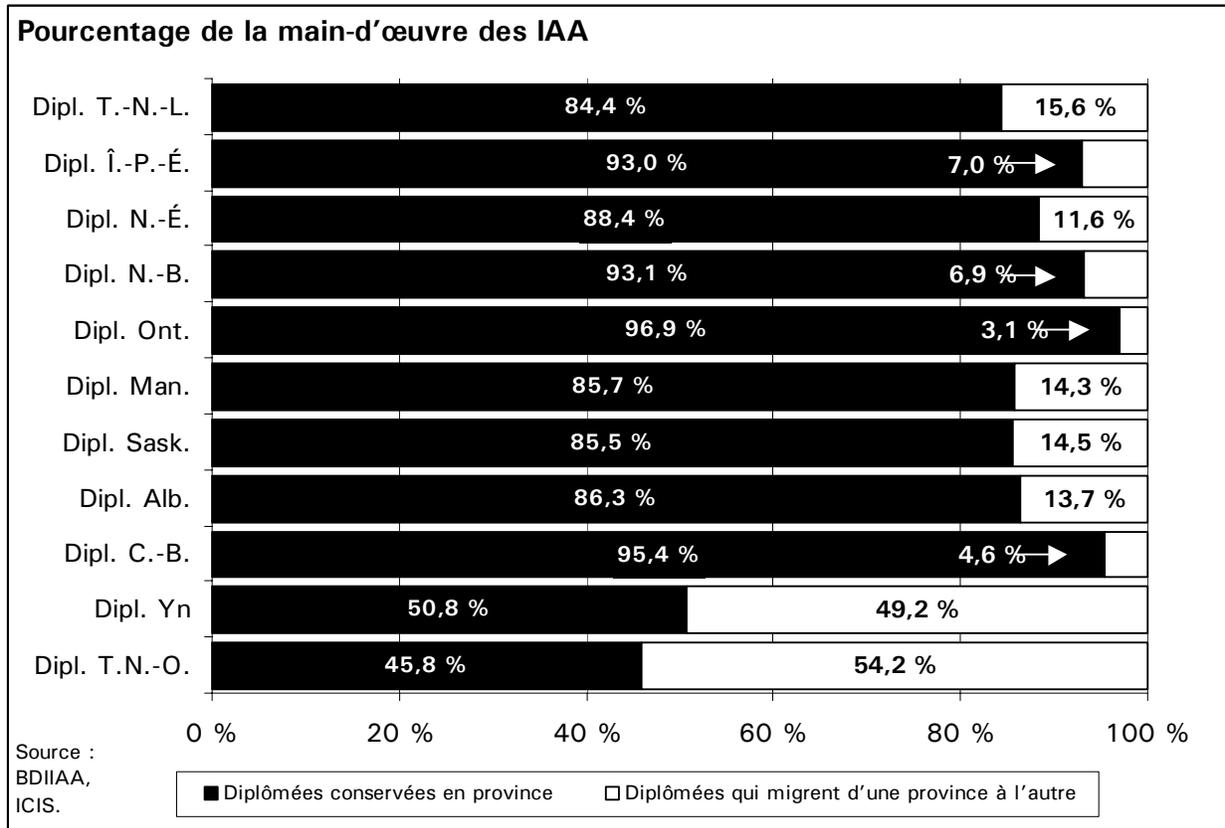


Figure 14. IAA diplômées selon la province ou le territoire d'obtention du diplôme, 2004

Remarque

La figure 14 ne comprend que les diplômées de programmes canadiens de soins infirmiers (n = 45 968). Les données du Québec ne sont pas présentées dans la figure, car on ne disposait pas des données sur la « province d'obtention du diplôme ». Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Migration interne des IAA

Parmi les raisons qui motivent les IAA formées au Canada à déménager dans une autre province ou un autre territoire après avoir obtenu leur diplôme, on trouve les suivantes : possibilité d'avoir un emploi, meilleur revenu ou meilleurs avantages sociaux, possibilité de travailler à temps plein, raisons familiales, et croissance et développement personnels.

La figure 15 présente une analyse plus détaillée de chaque secteur de compétence, présentant les destinations les plus fréquentes des diplômées qui ont migré une fois leur diplôme obtenu. Rappelons que seulement les diplômées canadiennes qui occupaient un emploi au Canada en 2004 font l'objet de cette analyse.

La figure 15 établit une comparaison entre la province ou le territoire d'obtention du diplôme et la province ou le territoire actuel d'inscription à deux moments précis dans le temps. Les données de la figure 15 ne tiennent pas compte de la mobilité et de la migration survenue entretemps.

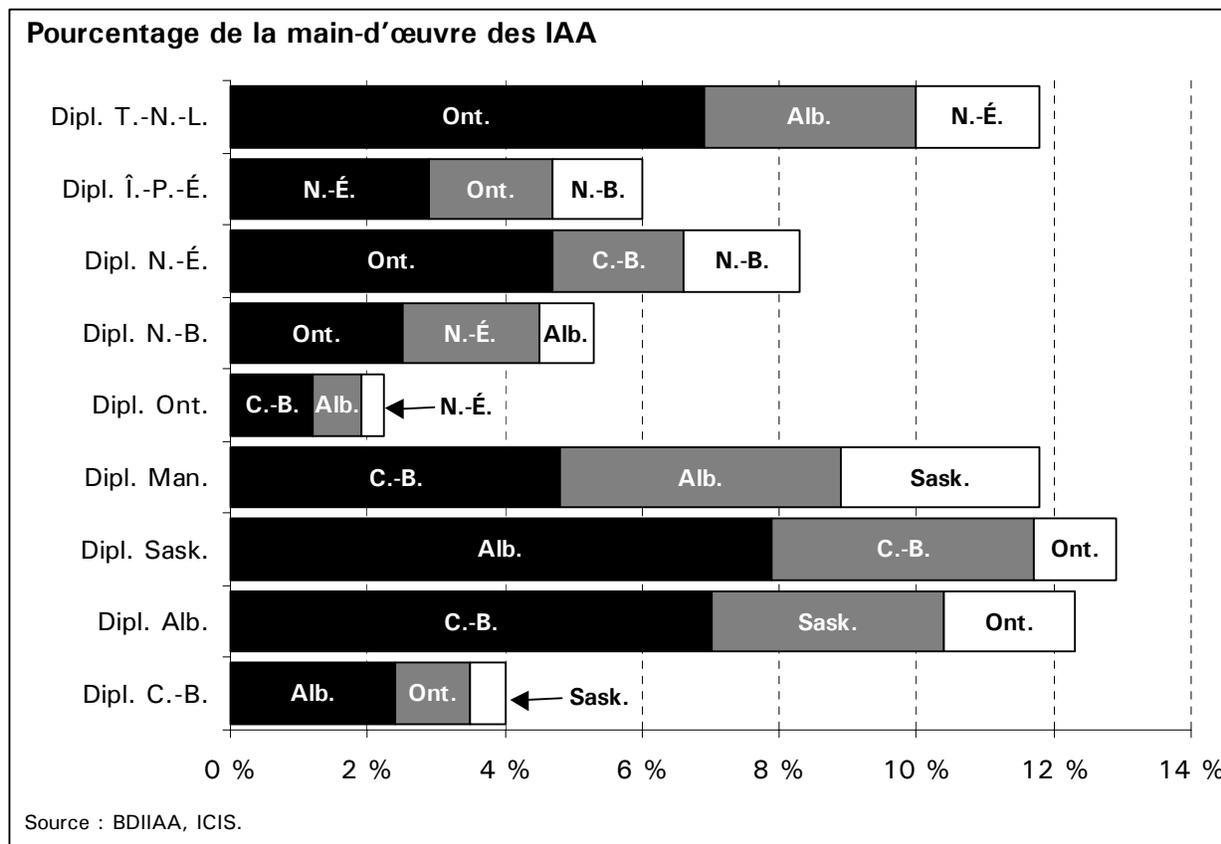


Figure 15. Les trois destinations les plus fréquentes des IAA diplômées qui quittent leur secteur de compétence, selon la province ou le territoire d'obtention du diplôme, 2004

Remarques

La figure 15 n'englobe que les trois destinations les plus fréquentes des IAA diplômées. Les données du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne sont pas présentées dans cette figure en raison des cellules à faibles à valeur. En 2004, 28,6 % (18) de toutes les diplômées du Yukon travaillaient en Colombie-Britannique, et 29,2 % (7) de celles des Territoires du Nord-Ouest travaillaient en Alberta. Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Veillez vous référer aux tableaux de données H.IAA.1 et H.Sommaire du CD-ROM pour obtenir plus de données sur le lieu d'obtention du diplôme.

Notes méthodologiques

L'information qui suit doit être utilisée afin d'assurer une compréhension claire des concepts de base qui définissent les données fournies dans le présent document, de la méthodologie qui sous-tend la collecte des données et des aspects essentiels de la qualité de ces dernières.

Cette information assurera une meilleure compréhension des points forts et des limites des données ainsi que de la façon dont elles peuvent être utilisées et analysées efficacement. L'information est particulièrement importante lorsque l'on fait des comparaisons avec d'autres sources de données, surtout lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions sur les changements enregistrés dans le temps.

Historique

La main-d'œuvre canadienne en soins infirmiers réglementés comprend trois professions réglementées : infirmières auxiliaires autorisées (IAA), infirmières autorisées (IA) et infirmières psychiatriques autorisées (IPA). Les membres de ces professions distinctes occupent divers rôles dans divers milieux du continuum des services de santé.

Depuis 1980, la Base de données sur les infirmières et infirmiers autorisés (BDIIA) recueille des données sur le nombre et la répartition des infirmières autorisées au Canada. Pour accroître la représentativité des données sur les soins infirmiers, des partenariats ont été établis avec les organismes de réglementation des infirmières auxiliaires autorisées en 2000 et ceux des infirmières psychiatriques autorisées en 2001.

En 2001, l'ICIS et les représentantes des IAA ont créé un fichier minimal normalisé pour la collecte des données sur les IAA. Le *Dictionnaire des données et manuel de traitement du Système sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés* contient la liste des éléments de données et est disponible sur demande à l'ICIS.

La Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, gérée par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), contient de l'information sur le nombre et la répartition des infirmières auxiliaires autorisées au Canada pour les années 2002 à 2004.

Avant la création de la BDIIAA, peu d'information sur les infirmières auxiliaires autorisées était disponible. Le document *Tendances relatives au personnel de la santé du Canada* (auparavant intitulé *Le personnel de la santé*), produit par l'ICIS, comprenait les chiffres provinciaux et territoriaux pour la période de 1993 à 2002. Les données historiques précises comprennent :

- le nombre d'IAA par province et territoire;
- le nombre d'habitants par infirmière auxiliaire autorisée;
- le nombre de diplômées de programmes provinciaux agréés en soins infirmiers auxiliaires, selon la province ou le territoire.

Les données de 1993 à 2001 présentées dans la publication *Tendances relatives au personnel de la santé du Canada* ne peuvent pas être directement comparées aux données contenues dans le présent document en raison des différentes méthodologies

de collecte. Les données sur les IAA de 2002 à nos jours contenues dans la publication sur les tendances du personnel de la santé correspondent aux chiffres donnés dans la présente publication.

Les éléments de données contenus dans la BDIIAA comprennent le *Numéro d'identification* et la *Province ou le territoire d'inscription*, le *Sexe*, l'*Année de naissance*, le *Lieu de résidence* et d'*emploi*, le *Code postal du lieu de résidence*, la *Formation initiale d'infirmière auxiliaire*, l'*Année* et le *Lieu d'obtention du diplôme*, une *Autre formation en soins infirmiers auxiliaires*, une *Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires)*, une *Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers*, le *Statut d'exercice* et d'*emploi* (y compris le statut d'emploi régulier ou occasionnel en soins infirmiers auxiliaires), les *Emplois multiples*, le *Statut temps plein/temps partiel*, le *Milieu de travail* (premier, deuxième, troisième employeur), le *Champ d'activité* (premier, deuxième, troisième employeur), le *Poste* (premier, deuxième, troisième employeur) et le *Code postal du lieu de travail* (premier, deuxième, troisième employeur).

Méthodologie générale

Population visée

La Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA) vise toutes les infirmières auxiliaires autorisées s'étant inscrites dans une province ou un territoire canadien lors des six premiers mois de l'année d'inscription.

Un fichier minimal normalisé est recueilli sur chaque infirmière auxiliaire autorisée active en soins infirmiers auxiliaires s'inscrivant au cours de cette période.

Exclues de la population visée

Les données ne sont pas saisies pour les IAA qui choisissent de conserver une inscription à titre de membre associé ou inactif (p. ex. congé parental, incapacité de longue durée, congé autorisé ou congé de formation). Par ailleurs, on ne saisit pas les données sur les IAA nées au Canada qui travaillent actuellement à l'extérieur du Canada (sauf si l'IAA continue de s'inscrire au Canada) ni sur celles qui ont quitté la main-d'œuvre. De plus, la BDIIAA ne contient pas de données sur les infirmières autorisées (IA) ni sur les infirmières psychiatriques autorisées (IPA)¹.

Périodes d'inscription

La période d'inscription de 12 mois varie d'une province ou d'un territoire à l'autre, étant donné que chacun est responsable de fixer la date du début et de la fin de la période d'inscription. Bien que la période d'inscription de la plupart des secteurs de compétence s'étende soit de janvier à décembre, soit d'avril à mars, il est impossible pour l'ICIS de recueillir des données comparables à une date précise pendant l'année civile. Par exemple, la collecte de données faite le 30 juin de chaque année représenterait huit mois d'inscription en Nouvelle-Écosse, mais seulement trois mois d'inscription au Québec. De plus, même si la plupart des renouvellements d'inscription se produisent un à deux mois avant le début de l'année d'inscription, il n'est tout de même pas possible de choisir une seule date de collecte sur le calendrier civil.

¹ Les infirmières psychiatriques autorisées sont formées et réglementées dans le cadre d'une profession distincte en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba uniquement.

Les périodes d'inscription de chaque province et territoire sont présentées à la figure 16. Cette figure représente l'année d'inscription 2004.

	2003					2004												2005				
	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	
T.-N.-L.									xxxxx													
Î.-P.-É.									xxxxx													
N.-É.				xxxxx																		
N.-B.						xxxxx																
Qc									xxxxx													
Ont.						xxxxx																
Man.				xxxxx																		
Sask.						xxxxx																
Alb.						xxxxx																
C.-B.						xxxxx																
Yn						xxxxx																
T.N.-O.						xxxxx																

Figure 16. Périodes d'inscription de 12 mois des IAA selon la province et le territoire d'inscription, 2004

Remarques

L'ICIS recueille les inscriptions de membres actifs en exercice soumises lors des six premiers mois de la période d'inscription.

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Afin de fournir des données en temps opportun, l'ICIS ne peut pas attendre que la période d'inscription de 12 mois soit terminée dans chaque province et territoire. Par conséquent, les données de la BDIIAA sont recueillies pour les six premiers mois de chaque année d'inscription des provinces et territoires. Cette période de soumission décalée assure que les données des provinces et des territoires sont comparables, mais au détriment de comparaisons ponctuelles. En l'absence de comparaisons ponctuelles, il est difficile de déterminer la répercussion d'événements nationaux ou mondiaux sur la main-d'œuvre en soins infirmiers, tels que les accords fédéraux ou provinciaux sur la santé.

En recueillant des données opportunes et comparables après les six mois d'inscription, la BDIIAA fait un sous-dénombrement systématique du nombre d'infirmières auxiliaires autorisées au Canada, car les données sur celles qui s'inscrivent entre les septième et douzième mois inclusivement ne sont pas saisies dans la base de données. Ainsi, les chiffres de l'ICIS différeront légèrement des statistiques de fin d'année diffusées par les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation. Ces différences peuvent prêter à confusion ou soulever des débats, bien que les analyses effectuées par l'ICIS aient permis d'établir que l'ICIS reçoit environ 95 à 99 % de toutes les inscriptions à la fin des six premiers mois d'inscription. Lorsque vous comparez les données de l'ICIS aux chiffres provinciaux et territoriaux de fin d'année, veuillez consulter la section *Comparabilité* des notes méthodologiques pour établir les différences méthodologiques.

Sources et collecte des données

La collecte et la soumission des données sur les IAA sont régies par les spécifications et les exigences qui figurent dans le document intitulé *Dictionnaire des données et manuel de traitement du Système sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés*. Chaque année, les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation des infirmières auxiliaires autorisées et l'ICIS révisent les éléments de données de base que chaque province et territoire inclut dans le formulaire d'inscription. Pour l'année de données 2004, la BDIIAA prévoit 29 éléments de données.

Les organismes de réglementation sont responsables de la collecte des données auprès de chaque infirmière auxiliaire autorisée. Les données sont saisies manuellement dans un système, puis soumises à l'ICIS dans un fichier provincial ou territorial selon un format normalisé. Les éléments de données recueillis à partir des formulaires d'inscription et d'obtention de permis ne sont pas tous envoyés à l'ICIS. En effet, outre les données précisées dans le *Dictionnaire des données et manuel de traitement du Système sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés*, chaque organisme de réglementation procède à la collecte de renseignements supplémentaires pour ses propres fins de documentation ou de recherche.

Traitement des fichiers

Une fois que l'ICIS a reçu les fichiers de données provinciales et territoriales, il soumet tous les enregistrements à un traitement en deux étapes avant de les incorporer au fichier national sur les IAA.

La première étape de traitement consiste à s'assurer que les données sont bien disposées et que toutes les réponses réussissent des tests précis de validation et de logique. Lorsque les codes soumis ne correspondent pas aux codes normalisés de l'ICIS, un rapport d'exception est produit pour identifier l'erreur. De plus, les données sont soumises à un contrôle qui permet de vérifier la relation logique entre des champs spécifiques. Par exemple, une erreur est signalée dans le rapport d'exception si l'*année d'obtention du diplôme* est antérieure à l'*année de naissance*. Veuillez communiquer avec le chef de section des Bases de données sur les soins infirmiers pour obtenir une description complète de tous les tests de validation et de logique effectués sur les données relatives aux infirmières auxiliaires autorisées.

L'ICIS et le représentant respectif de l'organisme provincial ou territorial de réglementation vérifient conjointement les erreurs et, si possible, les corrigent. S'il est impossible d'effectuer une correction, le code est remplacé par la valeur implicite pertinente.

La deuxième étape de traitement débute dès que le fichier a réussi tous les tests de validation et de logique. Étant donné que les infirmières auxiliaires autorisées peuvent s'inscrire simultanément dans plus d'une province ou d'un territoire, une méthodologie a été mise en place afin de repérer les IAA résidant à l'étranger ou inscrites dans plus d'une province ou d'un territoire.

Identification des inscriptions secondaires

Afin de calculer avec exactitude le nombre d'IAA inscrites et exerçant au Canada, il faut déterminer les enregistrements dont les données ne correspondent pas toutes au secteur de compétence déclarant.

Par exemple, des incitatifs administratifs encouragent les IAA à conserver leur droit de pratiquer au Canada même si elles vivent ou travaillent à l'étranger. Ainsi, une IAA vivant à l'étranger peut continuer de s'inscrire chaque année auprès d'un organisme canadien de réglementation des IAA, même si elle n'a pas l'intention de revenir au Canada au cours des 12 prochains mois. Étant donné que l'ICIS ne fait état que de l'effectif des IAA au Canada, il doit repérer les IAA vivant à l'étranger et retirer leurs données de l'analyse.

Dans le cas des IAA qui vivent et travaillent au Canada, l'ICIS doit également repérer les inscriptions dont les données ne correspondent pas toutes au secteur de compétence déclarant. En effet, à l'instar de la situation présentée ci-dessus, des incitatifs administratifs encouragent les IAA à conserver leur droit de pratiquer dans une province ou un territoire même si elles vivent ou travaillent dans un autre secteur de compétence au Canada. Une IAA peut donc continuer de s'inscrire dans une province tout en vivant ou en travaillant dans une autre. L'intégration de ces deux inscriptions dans les analyses entraînerait un comptage double. Par conséquent, l'ICIS évalue chaque inscription pour s'assurer qu'elles reflètent le secteur de compétence déclarant. Ces inscriptions secondaires sont appelées « doubles interprovinciaux ».

Toutes les données reçues des provinces et des territoires sont versées dans la BDIIAA. Toutefois, seuls les enregistrements uniques sont présentés dans cette publication, dans les communiqués et dans les demandes spéciales de renseignements. Un enregistrement unique répond aux conditions suivantes :

- (1) La *Province, le territoire ou le pays de résidence* est soit le Canada, soit « Non précisé »;
- (2) Pour les IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires, la *Province ou le territoire d'emploi* équivaut à la *Province ou au territoire d'inscription*; si la *Province ou le territoire d'emploi* est « Non précisé », la *Province ou le territoire de résidence* équivaut alors à la *Province ou au territoire d'inscription*; ou

Pour les IAA ne travaillant pas en soins infirmiers auxiliaires (ou celles dont le *Statut d'emploi* est « Non précisé »), la *Province ou le territoire de résidence* équivaut à la *Province ou au territoire d'inscription*; si la *Province ou le territoire de résidence* est « Non précisé », la *Province ou le territoire d'inscription* est alors accepté.

Un graphique illustre le processus d'identification des inscriptions secondaires dans l'annexe A. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au chef de section des Bases de données sur les soins infirmiers.

Cette méthode d'élimination des doubles interprovinciaux et des IAA vivant à l'étranger donne lieu à certaines erreurs. Par exemple :

- 1) Une IAA réside aux États-Unis mais travaille au Canada. Elle est éliminée par erreur car elle est considérée comme « résidant à l'étranger ».
- 2) Une IAA réside et s'inscrit dans une province ou un territoire au début de l'année et, dans une période de un à six mois plus tard, déménage et s'inscrit dans une autre province ou un autre territoire. Cette double inscription évidente ne sera pas détectée et l'IAA sera comptée deux fois.
- 3) Une IAA ne travaillant pas en soins infirmiers auxiliaires s'inscrit dans une province ou un territoire autre que sa province ou son territoire de résidence. Cette inscription sera identifiée à tort comme une inscription secondaire.

En théorie, les infirmières auxiliaires autorisées qui s'inscrivent et travaillent dans plus d'une province ou d'un territoire en même temps sont calculées deux fois dans la BDIIAA, puisque la province ou le territoire d'emploi correspondront à la province ou au territoire d'inscription dans chaque secteur de compétence.

La méthodologie d'élimination des doubles interprovinciaux a été mise au point par Statistique Canada au début des années 1980 pour la Base de données sur les infirmières et infirmiers autorisés et s'est avérée un outil précieux. On a donc révisé cette méthodologie pour l'adapter aux besoins particuliers de la nouvelle Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés.

Données du Nunavut

Le Nunavut n'a pas participé à la collecte pour l'année 2004. L'ICIS tentera d'obtenir les données du Nunavut pour les publications à venir.

Statistiques sur les régions urbaines et rurales

À des fins analytiques, les régions urbaines sont définies (en partie) comme les collectivités comptant plus de 10 000 habitants. Statistique Canada les classe dans la catégorie des régions métropolitaines de recensement (RMR) ou des agglomérations de recensement (AR). Les régions rurales et éloignées correspondent aux collectivités situées à l'extérieur des frontières des RMR/AR et sont appelées « régions rurales et petites villes » (RRPV) par Statistique Canada.

Les régions rurales et petites villes (RRPV) sont subdivisées en fonction du degré auquel elles sont influencées (en terme d'intégration sociale et économique) par les grands centres urbains (c.-à-d. les RMR et les AR). La classification géographique basée sur les zones d'influence métropolitaines (ZIM) divise les municipalités des RRPV en quatre sous-groupes : ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible et Aucune ZIM. Les catégories « urbaines », « rurales » et « éloignées » s'appliquent aux collectivités (villes, villages, etc.) qui peuvent correspondre à la désignation de Statistique Canada « Subdivision de recensement » (SDR). En 2004, il a été possible de déterminer la SDR de résidence des IAA, à l'exclusion de 1,0 % d'entre elles.

On a combiné les catégories RMR/AR et ZIM. On peut interpréter ces dernières de la façon simple qui suit : RMR/AR = grand centre urbain (régions urbaines); ZIM forte et modérée = villages et régions rurales situés relativement près des grands centres urbains (régions rurales); ZIM faible et Aucune ZIM = villages, régions rurales et éloignées situés à bonne distance des grands centres urbains (régions éloignées).

On peut trouver des détails sur les systèmes de classification des RRVP et des ZIM dans les ouvrages de McNiven et coll. (2000)², de Du Plessis et coll. (2001)³ et de l'ICIS (2002)⁴.

Sommaire des enregistrements reçus par l'ICIS

En 2002, l'ICIS a commencé à recueillir et à faire état des données sur les IAA sur une base annuelle. La présente publication met en évidence les tendances de la main-d'œuvre des IAA de 2002 à 2004.

Parmi tous les enregistrements que les organismes provinciaux et territoriaux ont soumis en 2004, 646 ont été désignés comme des « inscriptions secondaires ». Ces 646 enregistrements sont supprimés de tous les chiffres et pourcentages présentés dans cette publication et dans les demandes spéciales de l'ICIS.

Tableau 8. Nombre d'enregistrements soumis à l'ICIS selon la province et le territoire, Canada, de 2002 à 2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Canada
2004													
Nombre total d'enregistrements soumis	2 763	647	3 257	2 720	17 028	29 907	2 553	2 191	5 516	5 189	56	100	71 927
Enregistrements doubles	4	0	20	6	32	408	8	15	81	65	2	5	646
Enregistrements uniques	2 759	647	3 237	2 714	16 996	29 499	2 545	2 176	5 435	5 124	54	95	71 281
Travaillent en soins infirmiers auxiliaires	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	63 443
Autre	45	18	60	0	165	4 381	33	43	384	310	1	4	5 444
Non précisé	4	1	119	158	1 359	651	97	2	0	3	0	0	2 394
2003													
Nombre total d'enregistrements soumis	2 779	635	3 342	2 583	16 341	30 579	2 484	2 142	5 176	4 760	62	104	70 987
Enregistrements doubles	0	0	25	9	15	441	11	11	41	24	0	6	583
Enregistrements uniques	2 779	635	3 317	2 574	16 326	30 138	2 473	2 131	5 135	4 736	62	98	70 404
Travaillent en soins infirmiers auxiliaires	2 719	619	3 022	2 429	14 831	25 730	2 417	2 056	4 766	4 391	60	98	63 138
Autre	58	10	221	0	241	4 405	12	72	369	308	2	0	5 698
Non précisé	2	6	74	145	1 254	3	44	3	0	37	0	0	1 568
2002													
Nombre total d'enregistrements soumis	2 811	603	3 222	2 494	16 073	30 795	2 387	2 066	4 887	4 585	64	107	70 094
Enregistrements doubles	4	0	17	3	57	503	12	10	58	40	0	16	720
Enregistrements uniques	2 807	603	3 205	2 491	16 016	30 292	2 375	2 056	4 829	4 545	64	91	69 374
Travaillent en soins infirmiers auxiliaires	2 759	593	2 950	2 333	14 560	23 827	2 250	2 011	4 435	4 262	64	79	60 123
Autre	46	8	215	0	18	4 167	4	29	387	280	0	0	5 154
Non précisé	2	2	40	158	1 438	2 298	121	16	7	3	0	12	4 097

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

La catégorie *Autre* comprend les catégories *Travaille dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires* et *Sans emploi*.

Les données du Nunavut ne sont pas disponibles.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

2 C. McNiven, H. Puderer et D. Janes, *Census Metropolitan Area and Census Agglomeration Influenced Zones (MIZ): A Description of the Methodology* (Série de documents de travail de la géographie n° 2000-2), Ottawa, Statistique Canada, 2000. Catalogue n° 92F0138MIE.

3 V. Du Plessis, R. Beshiri et R. D. Bollman, *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin*, vol. 3, n° 3 (novembre 2001), 2001.

4 Institut canadien d'information sur la santé, *Nombre et répartition des infirmières et infirmiers autorisés dans les régions rurales et petites villes du Canada, 2000* (ISBN 1-894766-45-8), Ottawa du même auteur, 2002.

Par comparaison, le Québec affichait un nombre élevé de valeurs « Non précisé » à la catégorie *Statut d'emploi*, tandis que la proportion des valeurs « Non précisé » varie dans les données de l'Ontario. Il faut prendre ces faits en considération au moment d'analyser les données au fil du temps.

De plus, pour l'année 2003, on a constaté une diminution importante dans le nombre de valeurs « Non précisé » en Ontario. Cette baisse est attribuable à un changement dans la méthodologie préconisée par l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) en vue de fournir des chiffres plus précis sur le nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires dans cette province. On a effectué un changement similaire en Saskatchewan au cours de l'année de données 2003. Il faut donc faire preuve de prudence lorsque l'on interprète ces données au cours de l'analyse de tendances. Il est important de prendre note que l'augmentation dans la main-d'œuvre totale de l'Ontario entre 2002 et 2003 découle principalement de l'amélioration de la méthodologie et ne témoigne pas d'une augmentation substantielle dans le temps du nombre d'IAA. Veuillez vous référer aux remarques sur l'Ontario à la section *Comparabilité* des notes méthodologiques pour obtenir des explications supplémentaires sur ces changements.

Calculs

Sauf avis contraire, tous les chiffres présentés concernent les infirmières auxiliaires autorisées qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires. Ils excluent les IAA qui ne travaillent pas en soins infirmiers auxiliaires, celles qui travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires et celles qui ne précisent pas leur statut d'emploi. Les données sur les IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires reflètent plus exactement le nombre réel d'IAA qui exercent au pays.

Suppression des données

L'ICIS a adopté des directives afin de régir la publication et la diffusion de toute information sur la santé qui lui est transmise de manière à en préserver la confidentialité et à protéger les renseignements personnels. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le document intitulé *Le respect de la vie privée et confidentialité de l'information sur la santé à l'ICIS : Principes et politiques pour la protection des renseignements personnels sur la santé et politiques pour l'information sur l'établissement* sur le site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca.

Pour assurer l'anonymat de chaque IAA, les cellules comprenant des valeurs de 1 à 4 ont été supprimés des tableaux présentés dans le présent document. Cette situation peut être sans importance dans les provinces et les territoires plus peuplés; malgré cela, l'ICIS s'engage à protéger toute information de nature confidentielle sur les IAA.

Cependant, la suppression de cellules ne s'applique pas aux valeurs « Non précisé » et « Inconnu » dans les tableaux de données. En effet, la suppression de cellules a pour but de protéger l'anonymat. Puisqu'il est impossible de relier des réponses « Non précisé » et « Inconnu » entre les tableaux, les risques d'identification par recoupements seront minimales. Par conséquent, la suppression des valeurs « Non précisé » et « Inconnu » n'est pas nécessaire.

Les cellules comprenant des valeurs de 1 à 4 dans les tableaux des sections *Analyse des données* et *Tableaux de données* ont été remplacées par un seul astérisque (*). Cependant, la présentation des totaux par ligne et colonne exige la suppression d'une deuxième valeur afin d'empêcher le lecteur de déterminer la valeur supprimée au moyen de la soustraction. Par conséquent, une deuxième valeur est également supprimée dans chaque ligne et colonne comportant une valeur supprimée. De façon générale, c'est la prochaine plus petite valeur qui sera supprimée. Toutefois, dans le cas où la deuxième valeur est supérieure à 4, elle doit alors être remplacée par un symbole différent, d'où l'utilisation d'un double astérisque (**) dans la publication sur les IAA. Une valeur « nulle » n'est pas supprimée.

Donc, un seul astérisque (*) désigne les valeurs supprimées de 1 à 4, et un double astérisque (**) désigne les valeurs supprimées supérieures à 4. Les remarques suivantes sont incluses dans les tableaux où les données ont été supprimées :

- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels. La valeur de la cellule varie de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité. La valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Ces politiques régissent également la diffusion des données de l'ICIS à l'égard des demandes spéciales de renseignements et des études analytiques spéciales.

Symboles

Dans le présent rapport, on a employé des symboles standard et numériques partout où c'était possible de le faire. Ces symboles sont :

- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels. La valeur de la cellule varie de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité. La valeur de la cellule est de 5 ou plus.
- Renseignement ne s'applique pas ou n'existe pas
- .. Renseignement non recueilli par l'ICIS
- n.s. Données non soumises à l'ICIS
- < 0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

D'autres symboles sont expliqués au besoin sous le tableau ou la figure où ils apparaissent.

Qualité des données

Afin d'assurer un degré élevé d'exactitude et d'utilité dans la diffusion des données, la Division de la qualité des données de l'ICIS a élaboré un système pour évaluer et communiquer les rapports sur la qualité des données figurant dans les bases de données et les registres de l'ICIS. Le système s'articule sur les cinq dimensions de la qualité des données : actualité, exactitude, facilité d'utilisation, comparabilité et pertinence. Le paragraphe qui suit décrit brièvement l'actualité, la facilité d'utilisation et la pertinence. Par la suite, l'exactitude et la comparabilité sont décrites plus en détail puisqu'elles sont davantage liées au traitement des données.

L'actualité est assurée grâce à l'utilisation de dates limites de collecte afin de s'assurer que l'information est disponible pour l'analyse et qu'elle est publiée rapidement après la soumission des données. La facilité d'utilisation comprend la disponibilité et la documentation des données ainsi que leur facilité d'interprétation. On a déployé des efforts afin de s'assurer que ces caractéristiques sont de haute qualité pour cette publication. À mesure que l'ICIS recevra des commentaires sur les renseignements qui seraient les plus utiles aux utilisateurs, il continuera de réviser cette dimension. La pertinence du fichier comprend l'adaptabilité et la valeur des données. La décision de recueillir l'information sur les infirmières auxiliaires autorisées a été prise en fonction du besoin important de données dans ces dimensions.

Exactitude

L'exactitude est une évaluation du caractère adéquat des données par rapport à la réalité. Dans le contexte de la BDIIAA, cette évaluation vise l'exactitude des données figurant dans le document en fonction de la population cible, soit toutes les IAA qui s'inscrivent à titre de membre actif et en exercice au Canada.

Les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation recueillent les données à des fins administratives, conformément à une entente selon laquelle un sous-ensemble des données est soumis à l'ICIS à des fins de recherche et d'analyse. Par conséquent, il est important de noter que bien que les critères d'exactitude et d'intégralité correspondant aux exigences financières et administratives d'un registre puissent être moins rigoureux que ceux de la recherche, ils sont tout de même élevés. On s'assure que ces critères resteront élevés en améliorant les systèmes de collecte des données et en obtenant la reconnaissance par les autorités compétentes de la nécessité de produire des données de qualité.

La section qui suit souligne les points auxquels il faut faire attention lors de l'analyse des données présentées dans le document *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2004*.

Sous-dénombrement

Un sous-dénombrement a lieu lorsque des données qui auraient dû être recueillies pour la base de données ne sont pas incluses.

Les données de la BDIIAA sont recueillies six mois après le début de la période d'inscription de douze mois de chaque province ou territoire⁵. Cependant, la population cible de la base de données étant composée uniquement d'IAA qui s'inscrivent et exercent dans les six premiers mois de l'année d'inscription, il ne s'agit pas ici d'un sous-dénombrement.

Il existe une source de sous-dénombrement connue dans les données de la BDIIAA : les nouvelles inscriptions.

⁵ Vous trouverez à la figure 16 une illustration de la période d'inscription 2004 pour chaque province et territoire.

Nouvelles inscriptions

Les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Manitoba ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne présentent pas à l'ICIS de données sur les nouvelles inscriptions, ce qui englobe les nouvelles diplômées et les nouvelles arrivantes dans la province ou le territoire. Puisque de nombreuses nouvelles inscriptions proviennent d'infirmières auxiliaires autorisées en exercice, ceci cause un sous-dénombrement dans la BDIIAA. L'ICIS est actuellement à évaluer l'ampleur de ce sous-dénombrement.

Surdénombrement

Le surdénombrement désigne l'inclusion de données au-delà de la population cible.

Il n'existe actuellement pas de cas de surdénombrement dans les données sur les IAA de 2002 à 2004. Il faut cependant signaler deux situations particulières.

Inscriptions de personnes n'exerçant pas

La population cible de la BDIIAA est composée uniquement d'IAA qui s'inscrivent et exercent, et non des personnes n'exerçant pas. Actuellement, seul l'Ontario n'offre pas à ses membres le choix entre le statut d'infirmière auxiliaire autorisée exerçant ou n'exerçant pas; il n'y existe qu'un seul type d'inscription.

Par conséquent, les données que cette province présente à l'ICIS se rapportent aussi aux IAA non en exercice à l'heure actuelle. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une source de surdénombrement — les personnes inscrites dans ces provinces étant toutes considérées comme en exercice —, il en résulte que certains champs de données compteront une plus grande proportion de valeurs « Non précisé ». On devrait donc en tenir compte dans l'analyse des données provinciales et territoriales de la BDIIAA.

IAA en congé

La population cible exclut toute IAA n'exerçant pas actuellement. Les IAA en congé temporaire (congé de maternité ou de paternité, congé de formation ou invalidité de courte durée) se situent dans une zone grise. Bien que ces IAA puissent être en congé au moment de l'inscription annuelle, elles prévoient peut-être recommencer à exercer au cours de la période d'inscription de 12 mois.

Une IAA en congé temporaire peut donc s'inscrire en tant qu'infirmière auxiliaire en exercice (si elle en a le choix) même si, dans les faits, elle n'exerce pas au moment de son inscription.

L'ICIS examine actuellement la façon dont les fournisseurs de données codifient le « Statut d'emploi » des IAA en congé temporaire. À l'heure actuelle, il est tenu pour acquis que les IAA en congé temporaire s'inscrivent comme exerçant, fournissent des renseignements complets sur leur emploi à temps plein (si possible) et comptent réintégrer ce poste à la fin du congé temporaire.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une source de surdénombrement, il faut tenir compte, lors de l'analyse des données de la BDIIAA, du fait que certaines IAA n'exercent qu'une partie de l'année.

Non-réponse

Dans la BDIIAA, une non-réponse aux éléments désigne la proportion de réponses « Non précisé » pour chacun des éléments de données, comme l'indique le tableau 9.

En ce qui concerne les IAA qui ne travaillent actuellement pas en soins infirmiers auxiliaires, on renvoie par défaut tous les éléments de données liés à l'emploi à la mention « Non précisé ». Afin de calculer le nombre de non-réponses, il est plus exact de n'inclure que les IAA à l'emploi en soins infirmiers auxiliaires.

Tableau 9. Pourcentage des enregistrements dont les réponses portent la mention « Non précisé », selon l'élément de données et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Canada
Sexe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Année de naissance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Formation initiale d'infirmière auxiliaire autorisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Année de l'obtention du diplôme	0,00	0,00	0,00	0,00	1,35	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,40
Province/pays d'obtention du diplôme	28,27	0,00	0,00	0,00	100,00	0,07	0,25	0,00	0,00	0,54	0,00	0,00	25,67
Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires)	0,00	97,45	32,15	100,00	93,59	57,85	13,75	28,72	0,00	39,37	1,89	100,00	56,29
Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	0,00	14,66	100,00	0,00	28,33	100,00	100,00	44,79
Statut d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois multiples	0,00	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	10,98	0,00	1,16	100,00	100,00	0,69
Province/territoire d'emploi	4,43	0,00	5,43	0,04	0,00	0,97	0,12	0,23	0,00	0,20	1,89	1,10	0,84
Milieu de travail (principal)	0,59	0,32	2,35	0,00	1,46	12,10	0,00	0,33	0,00	0,04	0,00	0,00	5,18
Champ d'activité (principal)	2,80	0,64	2,88	0,00	3,04	12,04	0,04	0,42	0,00	0,08	0,00	0,00	5,67
Poste (principal)	0,41	0,48	2,68	0,08	2,01	12,04	0,00	0,33	0,02	0,37	100,00	1,10	5,41
Province/pays de résidence	0,15	0,00	0,00	0,27	0,00	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
Code postal du lieu de résidence	2,66	0,80	0,26	1,02	2,55	1,03	2,19	0,19	1,84	1,52	3,77	4,40	1,56
Code postal de l'employeur (principal)	7,45	3,66	6,28	6,73	17,86	3,62	0,95	0,47	1,25	3,01	1,89	2,20	7,06
Date d'inscription	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

Le tableau 9 ne comprend que les IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires.

Les valeurs de 100,00 indiquent qu'un élément de données n'a pas été soumis pour l'année de données 2004. Pour les champs *Code postal du lieu de résidence* et *Code postal de l'employeur* (premier, deuxième et troisième), les non-réponses étaient définies comme un code postal qui ne correspondait pas à celui du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada publié en janvier 2004.

Le pourcentage de non-réponses varie d'un élément à l'autre, mais voici dans quelle catégorie on trouve les pourcentages les plus élevés : *Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers* avec 44,8 % et *Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires)* avec 56,3 %.

L'ICIS n'a imputé aucune valeur manquante pour les données de 2004. Au lieu de cela, plusieurs éléments avec un grand pourcentage de valeurs « Non précisé » n'ont pas été inclus dans les sections *Analyse des données* et *Tableaux de données*. Dans d'autres cas, le nombre de valeurs « Non précisé » était clairement désigné dans l'analyse.

Collecte et saisie

Il importe de s'interroger sur la fiabilité de l'information autodéclarée, comme dans le cas des infirmières auxiliaires autorisées qui remplissent elles-mêmes leurs formulaires d'inscription. Toutefois, chaque organisme de réglementation fournit des documents

explicatifs à ses membres afin de les aider à remplir le formulaire. Par conséquent, les données reçues de chaque province et territoire sont jugées fiables.

La saisie a aussi un effet sur l'exactitude des données si l'information n'est pas classée ou codifiée d'une manière appropriée. Pour l'instant, aucune vérification de l'exactitude de la saisie des données n'a été effectuée; il est donc impossible d'en faire l'évaluation.

Comparabilité

La comparabilité évalue la façon dont les données de cette année se comparent à celles des années précédentes ainsi que la façon dont les données de la BDIIAA se comparent aux données sur les infirmières auxiliaires autorisées trouvées dans d'autres sources.

La comparabilité fait référence aux données de la BDIIAA au fil du temps, comme les comparaisons intraprovinciales et interprovinciales, et à la comparabilité des données de la BDIIAA avec des sources similaires.

Données de 2004

Veillez vous référer au CD-ROM pour obtenir la liste complète des éléments de données soumis par les organismes de réglementation.

Lors de l'examen des données déclarées dans les sections *Analyse des données* et *Tableaux de données* du présent document, veuillez tenir compte des limites de comparabilité suivantes pour les données de l'année 2004.

Nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires autorisés — Une nouvelle méthodologie a été mise au point pour déclarer les données sur l'emploi en vue de la préparation des données de 2003 de l'Ontario et de leur soumission à la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés.

Auparavant, lorsqu'une IAA omettait de préciser son statut d'emploi (c.-à-d. temps plein, temps partiel ou emploi occasionnel) sur son formulaire d'inscription, on le renvoyait par défaut à « Non précisé » au moment de la soumission des données à l'ICIS. Selon la méthodologie de traitement et de déclaration de l'ICIS, les IAA qui omettent de préciser leur statut d'emploi sont exclues des statistiques finales, car les chiffres de l'ICIS n'englobent que les IAA employées à temps plein, à temps partiel ou à titre occasionnel. Par conséquent, certaines IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires autorisés ont été exclues des analyses par erreur.

À compter de l'année de données 2004, les IAA qui ont un employeur en soins infirmiers auxiliaires autorisés mais qui omettent de préciser leur statut d'emploi (c.-à-d. temps plein, temps partiel ou emploi occasionnel) sont présentées à l'ICIS sous la catégorie *Travaillent en soins infirmiers auxiliaires autorisés (statut inconnu)* plutôt que sous la mention « Non précisé », comme c'était le cas auparavant. Étant donné que l'on considère maintenant que ces IAA occupent un emploi, leurs données sont incluses dans les statistiques finales de l'ICIS.

Cette méthodologie améliorée a pour résultat la production de statistiques plus exactes qui concordent davantage avec les statistiques publiées par les organismes provinciaux de

réglementation; elle pourrait également inclure les IAA en congé temporaire, par exemple en congé d'invalidité de courte durée ou de maternité. Cependant, elle aura des répercussions sur les analyses des tendances. Veuillez communiquer avec le chef de section, Bases de données sur les soins infirmiers, pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte, le traitement et la déclaration des données de la BDIIAA

Données de Terre-Neuve-et-Labrador

- *Emplois multiples* — Le Council of Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador (CLPNL) a changé la façon de remplir de champs de données. Pour l'année 2004, on considère que toutes les IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires n'avaient qu'un seul employeur. Cette nouvelle méthode, différente de celle utilisée en 2002 et 2003, devrait être prise en considération au cours des analyses.
- Terre-Neuve-et-Labrador n'a pas recueilli les éléments de données qui suivent pour les années de données 2002 à 2004 :
 - *Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires);*
 - *Milieu de travail (deuxième et troisième employeur);*
 - *Champ d'activité (deuxième et troisième employeur);*
 - *Poste (deuxième et troisième employeur);*
 - *Code postal du lieu de travail (deuxième et troisième employeur).*

Données de la Nouvelle-Écosse

- On dispose maintenant des éléments de données suivants pour l'année 2004 :
 - *Milieu de travail (deuxième et troisième employeur);*
 - *Champ d'activité (deuxième et troisième employeur);*
 - *Poste (deuxième et troisième employeur).*
- Dans le cas du champ *Formation initiale d'infirmière auxiliaire*, la catégorie *Certificat* du formulaire d'inscription s'applique à la catégorie *Diplôme* dans les données de l'ICIS.

Données du Nouveau-Brunswick

- Le Nouveau-Brunswick n'a pas recueilli les éléments de données qui suivent pour les années de données 2002 à 2004 :
 - *Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires);*
 - *Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers;*
 - *Milieu de travail (troisième employeur);*
 - *Champ d'activité (troisième employeur);*
 - *Poste (troisième employeur);*
 - *Code postal du lieu de travail (troisième employeur).*

Données du Québec

- L'élément de données *Autre formation d'infirmière auxiliaire autorisée* est maintenant recueilli pour l'année 2004.
- En 2002, le sous-élément *Agence de services à domicile* n'a pas été soumis correctement en raison d'une erreur de mappage. On l'a remplacé par le sous-élément *Agence privée de soins infirmiers/service privé* en 2004.

- Dans le cas du champ *Lieu d'obtention du diplôme*, tous les enregistrements ont été renvoyés par défaut à « Non précisé » pour l'année de données 2004.
- *Milieu de travail* (premier, deuxième et troisième employeur) — Les données du sous-élément *Centre de santé mentale* n'ont pas été recueillies pour les années 2002 à 2004, car ce type d'établissement, tel que défini dans le document *Dictionnaire des données et manuel de traitement du Système sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés*, n'existe pas au Québec.

Données de l'Ontario

- En 2004, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) a mis en œuvre la définition de la pratique et de l'emploi afin d'aider ses membres à fournir de l'information sur la pratique. Ces nouvelles définitions ont permis de détailler davantage les données recueillies par l'OIIO sur le *milieu de travail*, le *champ d'activité* et le *poste*. Cependant, elles ont également rendu difficile l'établissement de comparaisons avec les rapports antérieurs et ont occasionné des écarts dans les valeurs déclarées pour ces trois catégories. Veuillez consulter le Rapport statistique de l'OIIO en date du 1^{er} janvier 2004 pour plus de détails sur ce changement et pour connaître la définition de la pratique et de l'emploi de l'OIIO, qui sont tous affichés sur le site Web de l'OIIO à l'adresse www.cno.org.
 - Milieu de travail — L'OIIO a revu les données de la catégorie Centre de réadaptation/de convalescence et celles-ci sont exactes. En 2003, l'OIIO a combiné les catégories Hôpitaux de réadaptation et Hôpitaux de soins chroniques sur son formulaire de renouvellement annuel, ce qui a causé une augmentation des chiffres sur le milieu de travail par rapport aux années précédentes. En 2004, l'OIIO a commencé à déclarer les données sur les hôpitaux psychiatriques sous la catégorie Centre de santé mentale, ce qui a eu pour résultat une augmentation dans cette catégorie et une diminution dans la catégorie Hôpital. De plus, la catégorie Poste infirmier (régions éloignées ou cliniques) n'existe plus sur le formulaire d'inscription de l'OIIO.
 - Champ d'activité — L'OIIO a modifié considérablement la structure de ce champ dans son formulaire annuel de renouvellement de 2001 à 2003. À cause de ces changements méthodologiques, les comparaisons devraient être faites avec précaution. Sur son formulaire de 2001, l'OIIO affichait les catégories Santé communautaire/publique et Soins à domicile. En 2002, il a divisé la catégorie Santé communautaire/publique en deux et a conservé les Soins à domicile comme une catégorie. En 2003, l'OIIO a supprimé la catégorie Soins à domicile de son formulaire d'inscription et a créé la nouvelle catégorie Infirmière en santé communautaire/infirmière visiteuse; la catégorie Santé publique est demeurée. En 2004, il a supprimé la catégorie Plusieurs domaines cliniques.
- *Emplois multiples* — L'OIIO a mappé les personnes inscrites qui n'ont rien précisé à l'option « J'ai plus d'un employeur en soins infirmiers » sur leur formulaire, à l'option « Non » de l'élément *Emplois multiples*, après avoir rapproché l'information avec d'autres renseignements sur l'emploi et avoir conclu que la personne travaillait en soins infirmiers. Les infirmières auxiliaires autorisées qui n'avaient toujours rien précisé à cette option ont été mappées à l'option de l'ICIS « Non précisé » lorsqu'elles ne travaillaient pas en soins infirmiers, qu'elles étaient sans emploi ou qu'elles n'avaient

pas précisé leur statut d'emploi. Cette mesure a entraîné une hausse apparente du pourcentage des réponses « Non ». L'OIIO a procédé de la même façon en 2004.

- *Statut d'emploi* — On a utilisé une méthodologie différente pour les années de données 2003 et 2004. Veuillez consulter la section *Nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires autorisés* plus haut pour obtenir des détails.
Statut temps plein/temps partiel — On a utilisé une méthodologie différente pour les années de données 2003 et 2004. Veuillez consulter la section *Nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires autorisés* plus haut pour obtenir des détails.
- L'OIIO n'a pas recueilli les éléments de données suivants pour les années de données 2002, 2003 et 2004 :
 - *Milieu de travail (deuxième et troisième employeur);*
 - *Champ d'activité (deuxième et troisième employeur);*
 - *Poste (deuxième et troisième employeur);*
 - *Code postal du lieu de travail (deuxième et troisième employeur).*
- Les données de l'Ontario n'englobent que les IAA qui se sont inscrites avant le 14 mai 2004, soit la date officielle de suspension en 2004 en cas de non-paiement des frais de renouvellement.
- Remarque : *Formation initiale d'infirmière auxiliaire* — Pour les années de données de 2002 à 2004, les IAA qui ont reçu une formation régulière en soins infirmiers auxiliaires ou dont le niveau d'expérience a été reconnu comme équivalent ont été codifiées sous le sous-élément *Diplôme* à l'ICIS. Les IAA n'ayant pas reçu de formation régulière sont codifiées sous le sous-élément *Équivalence* à l'ICIS.

Données du Manitoba

- La période d'inscription du Manitoba est passée du 30 novembre au 31 octobre depuis l'année de données 2004. Par conséquent, les données de l'ICIS ne comprennent que les IAA qui se sont inscrites entre le 1^{er} décembre 2002 et le 31 mai 2004.
- *Milieu de travail* — Pour 2004, l'élément *Santé communautaire* a été mappé de façon plus convenable en deux catégories : *Centre de santé communautaire* et *Agence de services à domicile*.

Données de la Saskatchewan

- *Statut d'emploi* — Pour l'année de données 2004, afin de mieux refléter le nombre d'IAA travaillant en Saskatchewan, l'ICIS a classé les IAA qui travaillaient en soins infirmiers auxiliaires mais qui n'ont pas précisé leur statut d'emploi (p. ex. temps plein, temps partiel ou emploi à titre occasionnel) dans la catégorie *Travaille en soins infirmiers auxiliaires (statut inconnu)*.
- *Statut temps plein/temps partiel* — On a eu recours à la même méthodologie que celle de la catégorie *Statut d'emploi*. Veuillez consulter la section *Nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires autorisés* plus haut pour obtenir des détails.
- *Formation initiale d'infirmière auxiliaire* — En ce qui concerne ce champ, la *Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses (SALPN)* a ajouté sur son formulaire d'inscription les options *Certificat* et *Diplôme* comme niveau de formation atteint au cours des 12 derniers mois. Pour l'année de données 2004, une faible proportion de nouvelles inscriptions portent le statut « Diplôme » et une forte

proportion (32,6 %) portent la mention « Non précisé » sur le formulaire d'inscription. La SALPN pense que ce champ n'était pas assez clair sur le formulaire et il est possible que certains membres aient coché « Non précisé » au lieu de « Diplôme ». À l'avenir, on joindra davantage de documentation au formulaire d'inscription. Pour l'année de données 2004, la catégorie *Diplôme* du champ *Formation initiale d'infirmière auxiliaire* est sous-représentée.

Données de l'Alberta

- *Milieu de travail* — En raison de la restructuration du réseau de la santé menée en Alberta par les régies régionales de la santé, de nombreux hôpitaux possèdent des unités de soins de longue durée ou des centres de soins infirmiers. Cela a provoqué une diminution du nombre de personnes inscrites à avoir choisi le sous-élément *Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie)*.
- *Emplois multiples* — Pour l'année de données 2004, les enregistrements qui contiennent des non-réponses ont été renvoyés par défaut à « Non »; en 2002, les non-réponses ont été classées sous « Non précisé ».

Données de la Colombie-Britannique

- On dispose maintenant de l'élément de données *Statut temps plein/temps partiel* pour l'année de données 2004.

Données du Yukon

- On dispose maintenant des éléments de données suivants pour l'année 2004 :
 - *Sexe*;
 - *Année de naissance*;
 - *Statut d'emploi*;
 - *Statut temps plein/temps partiel*;
 - *Milieu de travail (deuxième employeur)*;
 - *Champ d'activité (deuxième employeur)*;
- Le Yukon n'a pas recueilli les éléments de données suivants pour les années de données de 2002 à 2004 :
 - *Autre formation d'infirmière auxiliaire*;
 - *Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires)*;
 - *Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers*;
 - *Milieu de travail (troisième employeur)*;
 - *Champ d'activité (troisième employeur)*;
 - *Poste (premier, deuxième et troisième employeur)*;
 - *Code postal du lieu de travail (premier, deuxième et troisième employeur)*.
- *Lieu d'emploi* — Pour les années de données de 2002 à 2004, ce champ a été dérivé des champs *Code postal du lieu de résidence* et *Lieu de l'employeur*.
- *Lieu de résidence* — Pour les années de données de 2002 à 2004, ce champ a été dérivé du champ *Code postal du lieu de résidence*.

- Champ d'activité — Pour les années de données de 2002 à 2004, tous les enregistrements ayant plus d'un champ d'activité ont été codifiés sous le sous-élément Plusieurs domaines cliniques à l'ICIS.

Données des Territoires du Nord-Ouest

- En 2004, on a changé le formulaire de renouvellement afin de recueillir des données plus précises et pertinentes. Ce changement a permis d'obtenir un portrait plus exact des chiffres totaux sur les IAA par rapport à l'année précédente. Étant donné que le nombre total d'inscriptions à titre d'IAA dans les Territoires du Nord-Ouest est très faible, il existe des différences considérables dans les pourcentages entre 2002 et 2004. Pour cette raison, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les données de 2002 et 2004.
- On dispose des éléments de données suivants pour l'année 2004 :
 - *Milieu de travail (deuxième employeur);*
 - *Champ d'activité (deuxième employeur);*
- Les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas recueilli les éléments de données qui suivent depuis l'année de données 2004 :
 - *Autre formation d'infirmière auxiliaire;*
 - *Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires);*
 - *Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers;*
 - *Milieu de travail (troisième employeur);*
 - *Champ d'activité (troisième employeur);*
 - *Poste (premier, deuxième et troisième employeur);*
 - *Code postal du lieu de travail (deuxième et troisième employeur).*

Données historiques

La présente publication fournit les données sur les IAA pour les années 2002 à 2004. Les données antérieures sur les IAA ont été présentées dans le rapport *Tendances relatives au personnel de la santé du Canada* (auparavant intitulé *Le personnel de la santé*). Les données de 1993 à 2001 présentées dans la publication *Tendances relatives au personnel de la santé du Canada* ne peuvent pas être directement comparées aux données contenues dans le présent document en raison des différentes méthodes de collecte. Les données sur les IAA de 2002 à nos jours, contenues dans la publication sur les tendances du personnel de la santé, correspondent aux chiffres donnés dans la présente publication.

Comparabilité avec d'autres sources

Les données de la BDIIAA utilisées dans les documents, les communiqués, les demandes spéciales de renseignements et les études spéciales de l'ICIS ne seront pas les mêmes que celles publiées par les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation pour les raisons suivantes :

- 1) **Période de collecte** — Les statistiques diffusées par les organismes provinciaux et territoriaux sont des statistiques de fin d'année qui comprennent toutes les inscriptions reçues au cours de la période d'inscription de 12 mois. Par contre, l'ICIS ne recueille les données que des six premiers mois de chaque période d'inscription de 12 mois, afin de garantir une diffusion d'information en temps opportun. Bien que le sous-

dénombrement qui en résulte soit minime, soit de 1 à 5 %, les statistiques diffusées par l'ICIS seront moins élevées que celles des provinces et des territoires.

- 2) **Différences entre les définitions** — Généralement, les organismes de réglementation fournissent le nombre total d'inscriptions de membres « actifs » reçues au cours de l'année d'inscription. Une inscription de membre actif permet à l'IAA de travailler dans ce secteur de compétence, mais ne permet pas de faire la distinction entre les IAA qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ne travaillent pas en soins infirmiers auxiliaires. Le nombre total de membres actifs représente le nombre *maximum* d'IAA admissibles à travailler dans un secteur de compétence particulier au cours de cette année-là. Par contre, l'ICIS sépare le nombre total de membres actifs en quatre catégories : travaille en soins infirmiers auxiliaires, travaille dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires, sans emploi et non précisé. L'ICIS ne fournit que le nombre d'IAA qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription. Les IAA qui travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires, celles sans emploi et celles qui omettent de déclarer leur statut d'emploi sont retirées de la plupart des analyses de l'ICIS.
- 3) **Éléments exclus des données de l'ICIS** — Les statistiques de l'ICIS n'englobent pas nécessairement (a) les infirmières auxiliaires autorisées en congé de maternité ou autre au moment de l'inscription annuelle; (b) les infirmières auxiliaires autorisées inscrites pour la première fois (qu'elles soient nouvellement diplômées ou qu'elles arrivent d'une autre province, d'un autre territoire ou d'un autre pays). Dans chaque cas, ces IAA peuvent faire partie des statistiques publiées par les organismes provinciaux ou territoriaux de réglementation.
- 4) **Validation et traitement de l'ICIS** — La base de données de l'ICIS n'est pas une simple fusion de données provinciales et territoriales. Lorsque les fichiers de données sont soumis, l'ICIS élimine de l'analyse les enregistrements dont les données ne correspondent pas toutes au secteur de compétence d'emploi. Cette élimination est faite afin de permettre à l'ICIS de déterminer avec exactitude la taille de la main-d'œuvre des IAA au Canada. Habituellement, les associations provinciales et territoriales ne repèrent et n'éliminent pas ces inscriptions secondaires (aussi appelées « doubles interprovinciaux »).
- 5) **Épuration des données provinciales et territoriales** — Certaines provinces et certains territoires révisent les données d'inscriptions à la fin de l'année en vue de cerner tout problème éventuel de qualité et d'épurer les données en conséquence. Au moment où l'ICIS reçoit les données (soit à l'issue des six premiers mois d'inscription), celles-ci n'ont pas encore été épurées. Par conséquent, si une province ou un territoire réduit le nombre d'enregistrements « Non précisé » dans un champ en particulier, cette correction ne sera pas reflétée dans la base de données de l'ICIS.

Concepts et variables

Concepts clés

La méthodologie et le contenu uniques de la BDIIAA en font un outil utile pour la planification et la recherche touchant les ressources en personnel infirmier auxiliaire. De fait, la BDIIAA est la seule base de données nationale sur le personnel infirmier auxiliaire autorisé au Canada.

La collecte des données destinées à la BDIIAA n'est pas faite au moyen d'une enquête. Étant donné que l'inscription est obligatoire pour obtenir l'autorisation d'exercer, chaque IAA doit remplir le formulaire provincial ou territorial d'inscription pertinent pour exercer. Compte tenu que les données de la BDIIAA ne sont pas extrapolées à partir d'un petit échantillon de la population, les résultats obtenus sont à l'abri d'erreurs d'échantillonnage et ne nécessitent pas d'intervalle de confiance aux fins du calcul de l'exactitude de l'échantillon.

L'identification et l'élimination des doubles interprovinciaux augmentent l'utilité de la BDIIAA, puisque celle-ci n'est pas le résultat d'une simple fusion des résultats provinciaux et territoriaux. L'élimination des IAA inscrites simultanément dans plus d'une province ou d'un territoire réduit considérablement les comptages en double, ce qui permet des comparaisons plus exactes à l'échelle nationale et interprovinciale.

De plus, l'introduction d'une variable *Statut d'emploi* permet une analyse des données sur les IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires seulement. L'élimination des IAA qui ne travaillent pas dans ce domaine reflète plus exactement le nombre réel d'IAA qui dispensent ce type de soins au Canada et permet une analyse qui exclut les personnes inscrites mais qui ne travaillent pas en soins infirmiers auxiliaires.

La série complète de données démographiques, d'emploi et de formation recueillie pour la BDIIAA sert d'appui à l'analyse de plusieurs variables relatives au nombre et à la répartition que l'on ne trouve nulle part ailleurs. De plus, la collecte d'information sur le code postal permet des comparaisons géographiques et une analyse spatiale, même dans le temps.

Définitions des données

Chaque élément de données énuméré correspond à un champ dans le dossier d'inscription de l'infirmière auxiliaire autorisée. Seuls les éléments de données utilisés dans les tableaux contenus dans le document *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2004* sont décrits ci-dessous. Pour obtenir la liste complète des éléments de données contenus dans la BDIIAA et un exemplaire du dictionnaire des données, veuillez vous adresser au chef de section des Bases de données sur les soins infirmiers.

Année de données

Fait référence à l'année de données. Les IAA s'inscrivent dans l'année courante (année de référence) pour travailler durant l'année suivante (année de données).

Province ou territoire d'inscription

Province ou territoire dans laquelle ou lequel une IAA s'inscrit pour pratiquer en soins infirmiers auxiliaires. On utilise les codes de province et de pays de Statistique Canada.

Numéro d'identification

Numéro de série unique à une IAA dans une province ou un territoire d'inscription en particulier.

Sexe

Masculin, Féminin et Non précisé, tel que soumis à l'ICIS. Toute inscription *Non précisé* est convertie au statut *Féminin* dans le processus de validation.

Année de naissance

Année de naissance de quatre chiffres.

Âge

Généré à partir de l'année de naissance. Si l'année de naissance est valide, alors l'âge = année de données - année de naissance.

Formation initiale d'infirmière auxiliaire

Programme de formation de base ou équivalent qui prépare une IAA à l'admission à la pratique et qui mène à l'inscription initiale de l'IAA. Voici les réponses acceptées :

- Diplôme;
- Formation initiale équivalente :
L'évaluation d'équivalence des organismes de réglementation des IAA permet l'autorisation initiale d'exercer comme IAA.
- Non précisé.

Lieu d'obtention du diplôme

Province, territoire ou pays où la formation initiale d'infirmière auxiliaire a été effectuée. On utilise les codes de province et de pays de Statistique Canada.

Autre formation d'infirmière auxiliaire

Formation en soins infirmiers auxiliaires ou formation spécialisée d'IAA suivie au cours des 12 derniers mois, autre que la formation initiale d'infirmière auxiliaire ou une équivalence, menant à un certificat ou à un diplôme non universitaire. Voici les réponses acceptées :

- Non;
- Oui;
- Non précisé.

Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires)

Niveau d'étude le plus élevé dans un domaine se rapportant aux soins infirmiers, autre que les soins infirmiers auxiliaires. Voici les réponses acceptées :

- Diplôme en sciences infirmières;
- Baccalauréat ès sciences infirmières;
- Maîtrise ès sciences infirmières;
- Doctorat ès sciences infirmières;
- Aucune;
- Non précisé.

Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers

Niveau de formation le plus élevé dans un domaine autre que les soins infirmiers. Voici les réponses acceptées :

- Diplôme;
- Baccalauréat;
- Maîtrise;
- Doctorat;
- Aucune;
- Non précisé.

Emplois multiples

Personne employée comme IAA par plus d'un employeur. Voici les réponses acceptées :

- Non;
- Oui;
- Non précisé.

Statut d'emploi (auparavant appelé Statut d'emploi dérivé)

L'ICIS a élaboré une méthode permettant de combiner les données contenues dans les champs *Statut d'emploi* et *Statut temps/temps partiel*. Grâce à cette méthode, il est possible de réunir avec exactitude les données sur le travail à temps plein, à temps partiel et à titre occasionnel en un seul tableau, ce qui augmente considérablement le potentiel analytique.

Dans le cas des IAA qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires, on a combiné les catégories *Emploi régulier* et *Emploi occasionnel* du champ *Statut d'emploi* aux catégories *Temps plein*, *Temps partiel* et *Non précisé* du champ *Statut temps plein/temps partiel* afin de créer les catégories suivantes : Temps plein, Temps partiel, Occasionnel et Travaille en soins infirmiers auxiliaires (statut inconnu). Cette dernière catégorie comprend les IAA qui occupent un emploi en soins infirmiers auxiliaires, mais dont on ne connaît pas le statut temps plein/temps partiel.

Par conséquent, on définit le *Statut d'emploi* comme l'emploi actuel dans un ou plusieurs domaines directement associé(s) à la pratique des soins infirmiers auxiliaires : soins directs, administration, formation ou recherche. Le statut est déclaré par l'intéressée en fonction des pratiques d'embauche de l'employeur ou de la convention collective. Il repose sur le « statut officiel » avec l'employeur principal. Reflète l'emploi de la personne inscrite au moment où elle a rempli le formulaire ou au moment où l'inscription et le permis entrent en vigueur. Voici les réponses acceptées :

- Travaille en soins infirmiers auxiliaires (temps plein)
Désigne un horaire de travail qui garantit un nombre fixe d'heures de travail par période de paie. Peut être défini par l'employeur comme à temps plein, mais reflète l'emploi permanent, même s'il est d'une durée limitée.
- Travaille en soins infirmiers auxiliaires (temps partiel)

Désigne un horaire de travail qui garantit un nombre fixe ou variable d'heures de travail par période de paie n'équivalant pas ou ne dépassant pas, habituellement, les heures à temps plein.

- Travaille en soins infirmiers auxiliaires (occasionnel)

Désigne un horaire de travail qui ne garantit pas un nombre fixe d'heures de travail par période de paie.

- Travaille en soins infirmiers auxiliaires (statut inconnu)
Reflète l'emploi de la personne en soins infirmiers auxiliaires, même si on ne connaît pas son statut temps plein/temps partiel.
- Travaille dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires et cherche un emploi en soins infirmiers auxiliaires
- Travaille dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires et ne cherche pas d'emploi en soins infirmiers auxiliaires;
- Sans emploi et cherche un emploi en soins infirmiers auxiliaires;
- Sans emploi et ne cherche pas d'emploi en soins infirmiers auxiliaires;
- Non précisé.

Milieu de travail

Milieu principal d'emploi, selon le premier, le deuxième et le troisième employeur. Voici les réponses acceptées :

- Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie);
- Centre de santé mentale;
- Poste infirmier (région éloignée ou clinique);
- Centre de réadaptation/de convalescence;
- Centre de soins infirmiers/établissement de soins de longue durée;
- Agence de services à domicile;
- Centre de santé communautaire;
- Entreprise commerciale/industrie/bureau de santé du travail;
- Agence privée de soins infirmiers/service privé;
- Emploi autonome;
- Cabinet de médecin/unité de soins à la famille;
- Établissement de formation;
- Association/gouvernement;
- Autre;
- Non précisé.

Lieu d'emploi

Province, territoire ou pays de l'emploi principal. On utilise les codes de province et de pays de Statistique Canada.

Champ d'activité

Les activités principales au sein de l'organisme ou de l'établissement de l'emploi principal sont réparties en quatre champs d'activités principaux selon le premier, le deuxième et le troisième employeur : les soins directs, l'administration, la formation et la recherche. Voici les réponses acceptées :

- **Soins directs**
 - Médecine/chirurgie
 - Psychiatrie/santé mentale
 - Pédiatrie
 - Maternité et nouveau-né
 - Gériatrie/soins de longue durée
 - Soins intensifs
 - Santé communautaire
 - Soins ambulatoires
 - Services à domicile
 - Santé du travail
 - Salle d'opération/de réveil
 - Soins d'urgence
 - Plusieurs domaines cliniques
 - Oncologie
 - Réadaptation
 - Soins palliatifs
 - Autres soins aux patients
- **Administration**
 - Services infirmiers
 - Formation en soins infirmiers
 - Autres services administratifs
- **Formation**
 - Enseignement aux étudiants
 - Enseignement aux employés
 - Enseignement aux patients/clients
 - Autre formation
- **Recherche**
 - Recherche infirmière uniquement
 - Autre recherche
- **Non précisé**

Poste

Rôle actuel dans le milieu de travail principal, selon le titre ou la description du poste et le premier, le deuxième et le troisième employeur. Voici les réponses acceptées :

- Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire;
- Instructrice ou professeure;
- Coordonnatrice de la gestion des soins;
- Spécialité d'IAA;
- Autre;
- Non précisé.

Lieu de résidence

Province, territoire ou pays de la résidence principale. On utilise les codes de provinces et de pays de Statistique Canada.

Confidentialité et protection des renseignements personnels

Le Secrétariat à la protection des renseignements personnels de l'ICIS a élaboré une série de directives afin de préserver la confidentialité des données transmises à l'ICIS. Vous pouvez consulter les documents intitulés *Le respect de la vie privée et la confidentialité des renseignements personnels sur la santé à l'ICIS : Principes et politiques pour la protection de l'information sur la santé et politiques pour l'information sur l'établissement et Évaluation des incidences sur la vie privée des Bases de données sur les soins infirmiers* sur

le site Web de l'ICIS. Ces politiques régissent la diffusion des données dans les publications, les communiqués, le site Web de l'ICIS, les demandes spéciales de renseignements et les études spéciales.

Conformément à ces directives, l'ICIS empêche la divulgation par recoupements en agrégeant les données de la BDIIAA destinées aux publications et aux demandes spéciales de renseignements. Dans le cas où l'agrégation des données est soit inadéquate soit impossible, les cellules comprenant des valeurs de 1 à 4 sont expressément supprimées avant la diffusion. Ces politiques garantissent la protection des renseignements personnels de l'ensemble du personnel infirmier auxiliaire autorisé, quelle que soit la taille de la province ou du territoire ou le lieu de travail.

Publications et produits de la BDIIAA

Les documents de l'ICIS *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2002* et *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2003* peuvent être téléchargées gratuitement en format PDF à partir du site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca. On peut également se procurer la version imprimée en communiquant avec le Bureau des commandes de l'ICIS au numéro (613) 241-7860.

Le document intitulé *Dictionnaire des données et manuel de traitement du Système sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés* est également disponible sur demande auprès du chef de section des Bases de données sur les soins infirmiers. Il rend compte des éléments des données (et de leurs définitions) recueillis pour la BDIIAA, de même que des spécifications de fichier envoyées aux organismes provinciaux et territoriaux de réglementation pour la soumission des données.

Demandes de services

L'ICIS répond aux demandes spéciales de renseignements et de projets analytiques spéciaux selon le principe du recouvrement des coûts en utilisant des données de la BDIIAA. Les demandes spéciales de renseignements sont généralement des demandes d'information qui n'exigent pas de ressources importantes de programmation et qui peuvent être traitées au moyen du rapport standard. Les projets spéciaux exigent une planification de projet et l'apport de ressources supplémentaires.

Pour connaître les coûts associés à ces produits et services, veuillez vous adresser à la personne suivante :

Chef de section, Bases de données sur les soins infirmiers
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6
Tél. : (613) 241-7860
Télec. : (613) 241-8120
Adresse de courriel : soinsinfirmiers@icis.ca

www.icis.ca

Profils Provinciaux et territoriaux des IAA

Terre-Neuve-et-Labrador — Main-d'œuvre des IAA

		Terre-Neuve-et-Labrador		2004 (%)	
		2002	2004	T.-N.-L.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		2 759	2 710	2 710	63 443
Sexe	Homme	382	364	13,4	6,9
	Femme	2 377	2 346	86,6	93,1
Âge moyen	Ans	43,4	44,2	44,2	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	529	459	16,9	19,8
	De 35 à 49 ans	1 398	1 377	50,8	44,5
	50 ans et plus	832	874	32,3	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	1 672	1 552	57,3	44,1
	Temps partiel	160	162	6,0	35,1
	Occasionnel	927	996	36,8	14,4
	Inconnu	0	0	0,0	6,4
Milieu de travail	Hôpital	1 245	1 188	43,8	45,3
	Centre de santé communautaire	**	55	2,0	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	1 392	1 413	52,1	37,4
	Autre milieu de travail	47	38	1,4	5,7
	Non précisé	**	16	0,6	5,2
Champ d'activité	Soins directs	2 648	2 631	97,1	93,0
	Administration/Formation/Recherche	*	*	*	1,3
	Non précisé	**	**	**	5,7
Poste	Postes de gestion	0	0	0,0	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	2 648	2 578	95,1	85,8
	Autres postes	**	**	**	7,5
	Non précisé	**	**	**	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	2 553	2 710	100,0	85,9
	Plusieurs employeurs	206	0	0,0	13,4
	Non précisé	0	0	0,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	1 971	1 944	71,7	72,5
	Formées à l'étranger	0	0	0,0	1,9
	Non précisé	788	766	28,3	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.**Source :** Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Île-du-Prince-Édouard — Main-d'œuvre des IAA

		Île-du-Prince-Édouard		2004 (%)	
		2002	2004	Î.-P.-E.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		593	628	628	63 443
Sexe	Homme	45	49	7,8	6,9
	Femme	548	579	92,2	93,1
Âge moyen	Ans	43,8	44,8	44,8	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	112	100	15,9	19,8
	De 35 à 49 ans	301	310	49,4	44,5
	50 ans et plus	180	218	34,7	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	211	287	45,7	44,1
	Temps partiel	251	223	35,5	35,1
	Occasionnel	131	118	18,8	14,4
	Inconnu	0	0	0,0	6,4
Milieu de travail	Hôpital	270	316	50,3	45,3
	Centre de santé communautaire	27	**	**	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	254	238	37,9	37,4
	Autre milieu de travail	41	**	**	5,7
	Non précisé	1	2	0,3	5,2
Champ d'activité	Soins directs	585	619	98,6	93,0
	Administration/Formation/Recherche	6	**	**	1,3
	Non précisé	2	*	*	5,7
Poste	Postes de gestion	10	9	1,4	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	515	545	86,8	85,8
	Autres postes	66	71	11,3	7,5
	Non précisé	2	3	0,5	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	485	517	82,3	85,9
	Plusieurs employeurs	108	111	17,7	13,4
	Non précisé	0	0	0,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	**	**	**	72,5
	Formées à l'étranger	*	*	*	1,9
	Non précisé	0	0	0,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Nouvelle-Écosse — Main-d'œuvre des IAA

		Nouvelle-Écosse		2004 (%)	
		2002	2004	N.- É.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		2 950	3 058	3 058	63 443
Sexe	Homme	140	159	5,2	6,9
	Femme	2 810	2 899	94,8	93,1
Âge moyen	Ans	42,5	43,7	43,7	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	697	602	19,7	19,8
	De 35 à 49 ans	1 484	1 539	50,3	44,5
	50 ans et plus	769	917	30,0	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	1 426	1 523	49,8	44,1
	Temps partiel	784	672	22,0	35,1
	Occasionnel	732	820	26,8	14,4
	Inconnu	8	43	1,4	6,4
Milieu de travail	Hôpital	1 394	1 397	45,7	45,3
	Centre de santé communautaire	307	290	9,5	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	1 092	1 104	36,1	37,4
	Autre milieu de travail	152	195	6,4	5,7
	Non précisé	5	72	2,4	5,2
Champ d'activité	Soins directs	2 905	2 926	95,7	93,0
	Administration/Formation/Recherche	23	44	1,4	1,3
	Non précisé	22	88	2,9	5,7
Poste	Postes de gestion	29	53	1,7	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	2 767	2 781	90,9	85,8
	Autres postes	83	142	4,6	7,5
	Non précisé	71	82	2,7	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	2 522	2 476	81,0	85,9
	Plusieurs employeurs	428	580	19,0	13,4
	Non précisé	0	2	0,1	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	2 942	3 050	99,7	72,5
	Formées à l'étranger	8	8	0,3	1,9
	Non précisé	0	0	0,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Nouveau-Brunswick — Main-d'œuvre des IAA

		Nouveau-Brunswick		2004 (%)	
		2002	2004	N.- B.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		2 333	2 556	2 556	63 443
Sexe	Homme	221	253	9,9	6,9
	Femme	2 112	2 303	90,1	93,1
Âge moyen	Ans	42,9	42,7	42,7	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	544	652	25,5	19,8
	De 35 à 49 ans	1 105	1 152	45,1	44,5
	50 ans et plus	684	752	29,4	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	1 097	1 244	48,7	44,1
	Temps partiel	715	785	30,7	35,1
	Occasionnel	521	526	20,6	14,4
	Inconnu	0	1	<0,1	6,4
Milieu de travail	Hôpital	1 115	1 329	52,0	45,3
	Centre de santé communautaire	70	51	2,0	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	1 074	1 082	42,3	37,4
	Autre milieu de travail	74	94	3,7	5,7
	Non précisé	0	0	0,0	5,2
Champ d'activité	Soins directs	2 237	2 468	96,6	93,0
	Administration/Formation/Recherche	96	88	3,4	1,3
	Non précisé	0	0	0,0	5,7
Poste	Postes de gestion	32	50	2,0	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	2 017	2 168	84,8	85,8
	Autres postes	278	336	13,1	7,5
	Non précisé	6	2	0,1	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	2 038	2 234	87,4	85,9
	Plusieurs employeurs	295	322	12,6	13,4
	Non précisé	0	0	0,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	2 322	2 547	99,6	72,5
	Formées à l'étranger	11	9	0,4	1,9
	Non précisé	0	0	0,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Québec — Main-d'œuvre des IAA

		Québec		2004	
		2002	2004	Qc	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		14 560	15 472	15 472	63 443
Sexe	Homme	1 184	1 232	8,0	6,9
	Femme	13 376	14 240	92,0	93,1
Âge moyen	Ans	44,3	44,1	44,1	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	2 481	3 163	20,4	19,8
	De 35 à 49 ans	6 988	6 916	44,7	44,5
	50 ans et plus	5 038	5 393	34,9	35,6
	Non précisé	53	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	5 781	6 008	38,8	44,1
	Temps partiel	6 666	7 032	45,4	35,1
	Occasionnel	2 113	2 176	14,1	14,4
	Inconnu	0	256	1,7	6,4
Milieu de travail	Hôpital	5 564	5 880	38,0	45,3
	Centre de santé communautaire	342	188	1,2	6,1
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	8 009	8 267	53,4	37,4
	Autre milieu de travail	578	911	5,9	6,1
	Non précisé	67	226	1,5	5,2
Champ d'activité	Soins directs	14 234	14 930	96,5	93,0
	Administration/Formation/Recherche	30	72	0,5	1,3
	Non précisé	296	470	3,0	5,7
Poste	Postes de gestion	20	30	0,2	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	13 463	14 163	91,5	85,8
	Autres postes	981	968	6,3	7,5
	Non précisé	96	311	2,0	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	12 718	13 348	86,3	85,9
	Plusieurs employeurs	1 842	2 124	13,7	13,4
	Non précisé	0	0	0,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	n.s.	n.s.	n.s.	72,5
	Formées à l'étranger	n.s.	n.s.	n.s.	1,9
	Non précisé	14 560	15 472	100,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

n.s. Données non soumises.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.**Source :** Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Ontario — Main-d'œuvre des IAA

		Ontario		2004 (%)	
		2002	2004	Ont.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		23 827	24 467	24 467	63 443
Sexe	Homme	1 421	1 480	6,0	6,9
	Femme	22 406	22 987	94,0	93,1
Âge moyen	Ans	44,0	44,9	44,9	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	4 735	4 490	18,4	19,8
	De 35 à 49 ans	11 370	11 007	45,0	44,5
	50 ans et plus	7 720	8 970	36,7	35,6
	Non précisé	2	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	11 558	11 194	45,8	44,1
	Temps partiel	9 275	7 860	32,1	35,1
	Occasionnel	2 994	1 912	7,8	14,4
	Inconnu	0	3 501	14,3	6,4
Milieu de travail	Hôpital	11 374	10 670	43,6	45,3
	Centre de santé communautaire	2 283	2 126	8,7	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	6 547	7 157	29,3	37,4
	Autre milieu de travail	2 642	1 554	6,4	5,7
	Non précisé	981	2 960	12,1	5,2
Champ d'activité	Soins directs	21 909	21 117	86,3	93,0
	Administration/Formation/Recherche	718	405	1,7	1,3
	Non précisé	1 200	2 945	12,0	5,7
Poste	Postes de gestion	440	522	2,1	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	21 164	19 161	78,3	85,8
	Autres postes	1 934	1 839	7,5	7,5
	Non précisé	289	2 945	12,0	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	19 251	22 700	92,8	85,9
	Plusieurs employeurs	4 576	1 767	7,2	13,4
	Non précisé	0	0	0,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	23 025	23 682	96,8	72,5
	Formées à l'étranger	767	769	3,1	1,9
	Non précisé	35	16	0,1	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les changements méthodologiques apportés au champ « Statut d'emploi » dans les données de 2003 et de 2004 de l'Ontario et de la Saskatchewan compromettra la réalisation de comparaisons avec les données de 2002.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Manitoba — Main-d'œuvre des IAA

		Manitoba		2004 (%)	
		2002	2004	Man.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		2 250	2 415	2 415	63 443
Sexe	Homme	71	100	4,1	6,9
	Femme	2 179	2 315	95,9	93,1
Âge moyen	Ans	45,4	45,0	45,0	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	366	463	19,2	19,8
	De 35 à 49 ans	1 023	1 031	42,7	44,5
	50 ans et plus	861	921	38,1	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	804	832	34,5	44,1
	Temps partiel	1 266	1 367	56,6	35,1
	Occasionnel	180	216	8,9	14,4
	Inconnu	0	0	0,0	6,4
Milieu de travail	Hôpital	953	969	40,1	45,3
	Centre de santé communautaire	165	208	8,6	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	947	1 053	43,6	37,4
	Autre milieu de travail	185	185	7,7	5,7
	Non précisé	0	0	0,0	5,2
Champ d'activité	Soins directs	2 196	2 370	98,1	93,0
	Administration/Formation/Recherche	17	44	1,8	1,3
	Non précisé	37	1	<0,1	5,7
Poste	Postes de gestion	8	22	0,9	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	2 233	2 303	95,4	85,8
	Autres postes	6	90	3,7	7,5
	Non précisé	3	0	0,0	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	1 659	1 739	72,0	85,9
	Plusieurs employeurs	591	676	28,0	13,4
	Non précisé	0	0	0,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	2 193	2 344	97,1	72,5
	Formées à l'étranger	57	65	2,7	1,9
	Non précisé	0	6	0,2	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Saskatchewan — Main-d'œuvre des IAA

		Saskatchewan		2004 (%)	
		2002	2004	Sask.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		2 011	2 131	2 131	63 443
Sexe	Homme	53	57	2,7	6,9
	Femme	1 958	2 074	97,3	93,1
Âge moyen	Ans	44,2	44,4	44,4	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	381	460	21,6	19,8
	De 35 à 49 ans	974	883	41,4	44,5
	50 ans et plus	656	788	37,0	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	1 012	1 091	51,2	44,1
	Temps partiel	219	637	29,9	35,1
	Occasionnel	778	375	17,6	14,4
	Inconnu	2	28	1,3	6,4
Milieu de travail	Hôpital	1 381	1 443	67,7	45,3
	Centre de santé communautaire	171	181	8,5	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	342	392	18,4	37,4
	Autre milieu de travail	113	108	5,1	5,7
	Non précisé	4	7	0,3	5,2
Champ d'activité	Soins directs	1 984	2 096	98,4	93,0
	Administration/Formation/Recherche	23	26	1,2	1,3
	Non précisé	4	9	0,4	5,7
Poste	Postes de gestion	15	16	0,8	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	1 752	1 894	88,9	85,8
	Autres postes	232	214	10,0	7,5
	Non précisé	12	7	0,3	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	1 271	1 393	65,4	85,9
	Plusieurs employeurs	303	504	23,7	13,4
	Non précisé	437	234	11,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	1 976	2 095	98,3	72,5
	Formées à l'étranger	35	36	1,7	1,9
	Non précisé	0	0	0,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les changements méthodologiques apportés au champ « Statut d'emploi » dans les données de 2003 et de 2004 de l'Ontario et de la Saskatchewan compromettra la réalisation de comparaisons avec les données de 2002.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Alberta — Main-d'œuvre des IAA

		Alberta		2004 (%)	
		2002	2004	Alb.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		4 435	5 051	5 051	63 443
Sexe	Homme	219	225	4,5	6,9
	Femme	4 216	4 826	95,5	93,1
Âge moyen	Ans	44,9	44,2	44,2	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	862	1 220	24,2	19,8
	De 35 à 49 ans	1 908	1 900	37,6	44,5
	50 ans et plus	1 665	1 931	38,2	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	1 749	1 984	39,3	44,1
	Temps partiel	2 117	2 359	46,7	35,1
	Occasionnel	561	708	14,0	14,4
	Inconnu	8	0	0,0	6,4
Milieu de travail	Hôpital	2 774	2 934	58,1	45,3
	Centre de santé communautaire	330	453	9,0	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	1 058	1 313	26,0	37,4
	Autre milieu de travail	262	351	6,9	5,7
	Non précisé	11	0	0,0	5,2
Champ d'activité	Soins directs	4 373	4 969	98,4	93,0
	Administration/Formation/Recherche	55	82	1,6	1,3
	Non précisé	7	0	0,0	5,7
Poste	Postes de gestion	74	51	1,0	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	4 173	4 710	93,2	85,8
	Autres postes	166	289	5,7	7,5
	Non précisé	22	1	<0,1	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	3 475	3 812	75,5	85,9
	Plusieurs employeurs	960	1 239	24,5	13,4
	Non précisé	0	0	0,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	4 324	4 946	97,9	72,5
	Formées à l'étranger	104	105	2,1	1,9
	Non précisé	7	0	0,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Colombie-Britannique — Main-d'œuvre des IAA

		Colombie-Britannique		2004 (%)	
		2002	2004	C.-B.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		4 262	4 811	4 811	63 443
Sexe	Homme	351	425	8,8	6,9
	Femme	3 911	4 386	91,2	93,1
Âge moyen	Ans	45,6	44,7	44,7	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	677	959	19,9	19,8
	De 35 à 49 ans	1 927	2 072	43,1	44,5
	50 ans et plus	1 658	1 780	37,0	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	n.s.	2 134	44,4	44,1
	Temps partiel	n.s.	1 171	24,3	35,1
	Occasionnel	1 054	1 296	26,9	14,4
	Inconnu	3 208	210	4,4	6,4
Milieu de travail	Hôpital	2 639	2 520	52,4	45,3
	Centre de santé communautaire	195	252	5,2	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	1 158	1 658	34,5	37,4
	Autre milieu de travail	270	379	7,9	5,7
	Non précisé	0	2	<0,1	5,2
Champ d'activité	Soins directs	4 205	4 747	98,7	93,0
	Administration/Formation/Recherche	55	60	1,2	1,3
	Non précisé	2	4	0,1	5,7
Poste	Postes de gestion	106	76	1,6	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	3 507	4 057	84,3	85,8
	Autres postes	639	660	13,7	7,5
	Non précisé	10	18	0,4	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	3 422	3 559	74,0	85,9
	Plusieurs employeurs	797	1 196	24,9	13,4
	Non précisé	43	56	1,2	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	4 047	4 593	95,5	72,5
	Formées à l'étranger	0	192	4,0	1,9
	Non précisé	215	26	0,5	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

n.s. Données non soumises.

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Yukon — Main-d'œuvre des IAA

		Yukon		2004 (%)	
		2002	2004	Yn	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		64	53	53	63 433
Sexe	Homme	0	*	*	6,9
	Femme	64	**	**	93,1
Âge moyen	Ans	n.s.	46,6	46,6	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	n.s.	7	13,2	19,8
	De 35 à 49 ans	n.s.	20	37,7	44,5
	50 ans et plus	n.s.	25	47,2	35,6
	Non précisé	64	1	1,9	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	n.s.	37	69,8	44,1
	Temps partiel	n.s.	7	13,2	35,1
	Occasionnel	n.s.	9	17,0	14,4
	Inconnu	64	0	0,0	6,4
Milieu de travail	Hôpital	18	17	32,1	45,3
	Centre de santé communautaire	*	0	0,0	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	29	30	56,6	37,4
	Autre milieu de travail	11	6	11,3	5,7
	Non précisé	**	0	0,0	5,2
Champ d'activité	Soins directs	49	53	100,0	93,0
	Administration/Formation/Recherche	*	0	0,0	1,3
	Non précisé	**	0	0,0	5,7
Poste	Postes de gestion	n.s.	n.s.	n.s.	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	n.s.	n.s.	n.s.	85,8
	Autres postes	n.s.	n.s.	n.s.	7,5
	Non précisé	64	53	100,0	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	56	0	0,0	85,9
	Plusieurs employeurs	8	0	0,0	13,4
	Non précisé	0	53	100,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	62	53	100,0	72,5
	Formées à l'étranger	0	0	0,0	1,9
	Non précisé	2	0	0,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

n.s. Données non soumises.

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Le Yukon n'a pas soumis de données pour la catégorie *Statut d'emploi* en 2002. On considère donc que toutes les IAA du Yukon travaillent en soins infirmiers auxiliaires.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.**Source :** Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Territoires du Nord-Ouest — Main-d'œuvre des IAA

		Territoires du Nord-Ouest		2004 (%)	
		2002	2004	T.N.-O.	Canada
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		79	91	91	63 443
Sexe	Homme	9	**	**	6,9
	Femme	70	**	**	93,1
Âge moyen	Ans	43,3	44,1	44,1	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	14	15	16,5	19,8
	De 35 à 49 ans	45	51	56,0	44,5
	50 ans et plus	20	25	27,5	35,6
	Non précisé	0	0	0,0	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	58	72	79,1	44,1
	Temps partiel	10	6	6,6	35,1
	Occasionnel	11	13	14,3	14,4
	Inconnu	0	0	0,0	6,4
Milieu de travail	Hôpital	53	53	58,2	45,3
	Centre de santé communautaire	0	*	*	6,5
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	11	23	25,3	37,4
	Autre milieu de travail	14	**	**	5,7
	Non précisé	1	0	0,0	5,2
Champ d'activité	Soins directs	53	91	100,0	93,0
	Administration/Formation/Recherche	0	0	0,0	1,3
	Non précisé	26	0	0,0	5,7
Poste	Postes de gestion	n.s.	0	0,0	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	n.s.	86	94,5	85,8
	Autres postes	n.s.	*	*	7,5
	Non précisé	79	*	*	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	n.s.	n.s.	n.s.	85,9
	Plusieurs employeurs	n.s.	n.s.	n.s.	13,4
	Non précisé	79	91	100,0	0,7
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	**	**	**	72,5
	Formées à l'étranger	*	*	*	1,9
	Non précisé	0	0	0,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

n.s. Données non soumises.

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS. Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Canada — Main-d'œuvre des IAA

		Canada		Canada (%)	
		2002	2004	2002	2004
IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires		60 123	63 443	60 123	63 443
Sexe	Homme	4 096	4 359	6,8	6,9
	Femme	55 963	59 084	93,1	93,1
Âge moyen	Ans	44,2	44,4	44,2	44,4
Répartition selon l'âge	Moins de 35 ans	11 398	12 590	17,7	19,8
	De 35 à 49 ans	28 523	28 258	57,0	44,5
	50 ans et plus	20 083	22 594	25,3	35,6
	Non précisé	119	1	0,2	<0,1
Statut d'emploi	Temps plein	25 368	27 958	42,2	44,1
	Temps partiel	21 463	22 281	35,7	35,1
	Occasionnel	10 002	9 165	16,6	14,4
	Inconnu	3 290	4 039	5,5	6,4
Milieu de travail	Hôpital	28 780	28 716	47,9	45,3
	Centre de santé communautaire	3 922	3 840	6,5	6,1
	Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée	21 913	23 730	36,4	37,4
	Autre milieu de travail	4 389	3 872	7,3	6,1
	Non précisé	1 119	3 285	1,9	5,2
Champ d'activité	Soins directs	57 378	59 017	95,4	93,0
	Administration/Formation/Recherche	1 028	829	1,7	1,3
	Non précisé	1 717	3 597	2,9	5,7
Poste	Postes de gestion	734	829	1,2	1,3
	Infirmière auxiliaire de chevet/infirmière en santé communautaire	54 239	54 446	90,2	85,8
	Autres postes	4 480	4 734	7,5	7,5
	Non précisé	670	3 434	1,1	5,4
Emplois multiples	Un seul employeur	49 450	54 488	82,2	85,9
	Plusieurs employeurs	10 114	8 519	16,8	13,4
	Non précisé	559	436	0,9	0,7
Lieu d'obtention du Diplôme	Formées au Canada	43 530	45 969	72,4	72,5
	Formées à l'étranger	986	1 188	1,6	1,9
	Non précisé	15 607	16 286	26,0	25,7

Source : BDIIAA, ICIS.

Remarques

<0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données du Nunavut sont exclues du total du Canada.

Les changements méthodologiques apportés au champ « Statut d'emploi » dans les données de 2003 et de 2004 de l'Ontario et de la Saskatchewan compromettra la réalisation de comparaisons avec les données de 2002.

Les données du Yukon ne sont pas comprises dans les catégories canadiennes *Âge moyen* et *Poste* en 2002.

Le Yukon n'a pas soumis de données pour les catégories *Statut d'emploi* en 2002. On considère donc que toutes les IAA du Yukon travaillent en soins infirmiers auxiliaires.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse soinsinfirmiers@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableaux sommaires

A. Sommaire

Nombre total d'inscriptions en soins infirmiers par province et territoire d'inscription, Canada, 2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)													
IA	5 493	1 390	8 834	7 821	64 932	98 818	11 020	8 625	26 128	29 047	**	**	^	263 356
Travaillent en soins infirmiers	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
Trav. dans un domaine autre	*	0	42	21	140	4 573	0	29	35	195	*	0	^	5 039
Ne travaillent pas en soins inf.	**	13	190	281	449	7 236	0	95	447	429	*	0	^	9 181
Non précisé	0	0	0	158	888	910	392	2	46	134	2	29	^	2 561
IAA	2 759	647	3 237	2 714	16 996	29 499	2 545	2 176	5 435	5 124	**	**	..	71 281
Travaillent en soins inf. aux.	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
Ne travaillent pas en soins inf. aux.	45	18	60	n/s	165	4 381	33	43	384	310	*	*	..	5 444
Non précisé	4	1	119	158	1 359	651	97	2	0	3	0	0	..	2 394
IPA	-	-	-	-	-	-	968	973	1 172	2 141	-	-	-	5 254
Travaillent en soins inf. psych.	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
Ne trav. pas en soins inf. psych.	-	-	-	-	-	-	0	*	*	9	-	-	-	17
Non précisé	-	-	-	-	-	-	5	**	**	32	-	-	-	116
Nombre total d'inscriptions	8 252	2 037	12 071	10 535	81 928	128 317	14 533	11 774	32 735	36 312	**	**	0	339 891

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

Nombre total d'inscriptions en soins infirmiers par province et territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,6	68,2	73,2	74,2	79,3	77,0	75,8	73,3	79,8	80,0	**	**	^	77,5
Travaillent en soins infirmiers	66,1	67,6	71,3	69,9	77,5	67,1	73,1	72,2	78,2	77,9	**	**	^	72,5
Trav. dans un domaine autre	*	0,0	0,3	0,2	0,2	3,6	0,0	0,2	0,1	0,5	*	0,0	^	1,5
Ne travaillent pas en soins inf.	**	0,6	1,6	2,7	0,5	5,6	0,0	0,8	1,4	1,2	*	0,0	^	2,7
Non précisé	0,0	0,0	0,0	1,5	1,1	0,7	2,7	<0,1	0,1	0,4	**	**	^	0,8
IAA	33,4	31,8	26,8	25,8	20,7	23,0	17,5	18,5	16,6	14,1	**	**	..	21,0
Travaillent en soins inf. aux.	32,8	30,8	25,3	24,3	18,9	19,1	16,6	18,1	15,4	13,2	**	**	..	18,7
Ne travaillent pas en soins inf. aux.	0,5	0,9	0,5	n/s	0,2	3,4	0,2	0,4	1,2	0,9	*	*	..	1,6
Non précisé	<0,1	<0,1	1,0	1,5	1,7	0,5	0,7	<0,1	0,0	<0,1	0,0	0,0	..	0,7
IPA	-	-	-	-	-	-	6,7	8,3	3,6	5,9	-	-	-	1,5
Travaillent en soins inf. psych.	-	-	-	-	-	-	6,6	7,9	3,4	5,8	-	-	-	1,5
Ne trav. pas en soins inf. psych.	-	-	-	-	-	-	0,0	*	*	<0,1	-	-	-	<0,1
Non précisé	-	-	-	-	-	-	<0,1	**	**	0,1	-	-	-	<0,1
Nombre total d'inscriptions	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

B. Sommaire

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)													
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
Temps plein	3 909	691	5 321	4 669	32 842	44 566	4 963	4 632	9 950	14 122	123	n/s	^	125 788
Temps partiel	963	640	2 371	2 214	20 312	24 123	4 876	2 962	12 176	8 525	94	n/s	^	79 256
Occasionnel	580	29	910	478	6 752	6 480	694	905	2 786	5 143	64	n/s	^	24 821
Inconnu	0	17	0	0	3 549	10 930	95	0	688	499	2	930	^	16 710
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
Temps plein	1 552	287	1 523	1 244	6 008	11 194	832	1 091	1 984	2 134	37	72	..	27 958
Temps partiel	162	223	672	785	7 032	7 860	1 367	637	2 359	1 171	7	6	..	22 281
Occasionnel	996	118	820	526	2 176	1 912	216	375	708	1 296	9	13	..	9 165
Inconnu	0	0	43	1	256	3 501	0	28	0	210	0	0	..	4 039
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
Temps plein	-	-	-	-	-	-	614	737	696	1 454	-	-	-	3 501
Temps partiel	-	-	-	-	-	-	291	194	344	‡	-	-	-	829
Occasionnel	-	-	-	-	-	-	44	0	76	‡	-	-	-	120
Inconnu	-	-	-	-	-	-	14	4	7	646	-	-	-	671
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0	315 139

Remarques

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

‡ Les données des catégories « Temps partiel » et « Occasionnel » de la Colombie-Britannique sont incluent dans la catégorie « Inconnu » pour l'année 2004

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source: BDI/ICIS.

B. Sommaire

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le statut d'emploi et la province ou
le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Temps plein	47,9	34,5	45,6	47,1	41,6	40,3	35,4	40,1	31,3	40,1	36,6	n/s	^	39,9
Temps partiel	11,8	31,9	20,3	22,3	25,7	21,8	34,8	25,6	38,3	24,2	28,0	n/s	^	25,1
Occasionnel	7,1	1,4	7,8	4,8	8,6	5,9	5,0	7,8	8,8	14,6	19,0	n/s	^	7,9
Inconnu	0,0	0,8	0,0	0,0	4,5	9,9	0,7	0,0	2,2	1,4	0,6	91,1	^	5,3
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Temps plein	19,0	14,3	13,1	12,5	7,6	10,1	5,9	9,4	6,2	6,1	11,0	7,1	..	8,9
Temps partiel	2,0	11,1	5,8	7,9	8,9	7,1	9,8	5,5	7,4	3,3	2,1	0,6	..	7,1
Occasionnel	12,2	5,9	7,0	5,3	2,8	1,7	1,5	3,2	2,2	3,7	2,7	1,3	..	2,9
Inconnu	0,0	0,0	0,4	<0,1	0,3	3,2	0,0	0,2	0,0	0,6	0,0	0,0	..	1,3
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Temps plein	-	-	-	-	-	-	4,4	6,4	2,2	4,1	-	-	-	1,1
Temps partiel	-	-	-	-	-	-	2,1	1,7	1,1	‡	-	-	-	0,3
Occasionnel	-	-	-	-	-	-	0,3	0,0	0,2	‡	-	-	-	<0,1
Inconnu	-	-	-	-	-	-	0,1	<0,1	<0,1	1,8	-	-	-	0,2
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

‡ Les données des catégories « Temps partiel » et « Occasionnel » de la Colombie-Britannique sont incluses dans la catégorie « Inconnu » pour l'année 2004

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source: BDI/ICIS.

C. Sommaire

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le milieu de travail et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)													
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
Hôpital	3 760	847	6 000	5 398	39 298	52 527	6 586	4 925	16 539	17 664	125	356	^	154 025
Org. de santé communautaire	611	146	848	435	8 307	11 844	1 540	1 544	3 457	3 919	84	365	^	33 100
Centre d'accueil	606	220	985	721	8 465	6 819	1 216	1 017	2 101	3 677	28	20	^	25 875
Autres milieux de travail	475	164	769	807	7 379	8 331	1 185	992	3 304	2 970	46	166	^	26 588
Non précisé	0	0	0	0	6	6 578	101	21	199	59	0	23	^	6 987
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
Hôpital	1 188	316	1 397	1 329	5 880	10 670	969	1 443	2 934	2 520	17	53	..	28 716
Org. de santé communautaire	55	**	290	51	188	2 126	208	181	453	252	0	*	..	3 840
Centre d'accueil	1 413	238	1 104	1 082	8 267	7 157	1 053	392	1 313	1 658	30	23	..	23 730
Autres milieux de travail	38	**	195	94	911	1 554	185	108	351	379	6	**	..	3 872
Non précisé	16	2	72	0	226	2 960	0	7	0	2	0	0	..	3 285
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
Hôpital	-	-	-	-	-	-	217	229	649	932	-	-	-	2 027
Org. de santé mentale comm.	-	-	-	-	-	-	388	181	218	Δ	-	-	-	787
Centre d'accueil	-	-	-	-	-	-	280	351	121	364	-	-	-	1 116
Autres milieux de travail	-	-	-	-	-	-	78	164	130	780	-	-	-	1 152
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0	10	5	24	-	-	-	39
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0	315 139

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Δ Les données de la catégorie « Organisme de santé mentale communautaire » de la Colombie-Britannique sont incluent dans la catégorie « Autres milieux de travail » pour l'année 2004

Pour IAA et IA :

La catégorie *Hôpital* comprend les données des milieux de travail suivants : hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale, centre de réadaptation/de convalescence.

La catégorie *Org. de santé communautaire* comprend les données des milieux de travail suivants : poste infirmier (région éloignée ou clinique), agence de soins à domicile, centre de santé communautaire.

La catégorie *Centre d'accueil* comprend les données des milieux de travail suivants : centre d'accueil/soins de longue durée.

La catégorie *Autres milieux de travail* comprend les données des milieux de travail suivants : entreprise commerciale/industrie/bureau de santé au travail, agence de soins infirmiers privés/services privés, emploi autonome, cabinet médical/soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement.

Pour IPA :

La catégorie *Hôpital* comprend les données du milieu de travail suivant : hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie).

La catégorie *Org. de santé mentale comm.* comprend les données du milieu de travail suivant : organisme de santé mentale communautaire.

La catégorie *Centre d'accueil* comprend les données des milieux de travail suivants : centre d'accueil/soins de longue durée, établissement de soins pour bénéficiaires internes.

La catégorie *Autres milieux de travail* comprend les données des milieux de travail suivants: agence correctionnelle, association/gouvernement, établissement d'enseignement, autre.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

C.Sommaire

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le milieu de travail et la province ou
le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada	
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Hôpital	46,1	42,2	51,5	54,4	49,8	47,5	47,0	42,6	52,1	50,2	37,2	34,9	^	48,9
Org. de santé communautaire	7,5	7,3	7,3	4,4	10,5	10,7	11,0	13,4	10,9	11,1	25,0	35,7	^	10,5
Centre d'accueil	7,4	11,0	8,4	7,3	10,7	6,2	8,7	8,8	6,6	10,4	8,3	2,0	^	8,2
Autres milieux de travail	5,8	8,2	6,6	8,1	9,3	7,5	8,5	8,6	10,4	8,4	13,7	16,3	^	8,4
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	<0,1	5,9	0,7	0,2	0,6	0,2	0,0	2,3	^	2,2
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Hôpital	14,6	15,8	12,0	13,4	7,4	9,7	6,9	12,5	9,2	7,2	5,1	5,2	..	9,1
Org. de santé communautaire	0,7	**	2,5	0,5	0,2	1,9	1,5	1,6	1,4	0,7	0,0	*	..	1,2
Centre d'accueil	17,3	11,9	9,5	10,9	10,5	6,5	7,5	3,4	4,1	4,7	8,9	2,3	..	7,5
Autres milieux de travail	0,5	**	1,7	0,9	1,2	1,4	1,3	0,9	1,1	1,1	1,8	**	..	1,2
Non précisé	0,2	0,1	0,6	0,0	0,3	2,7	0,0	0,1	0,0	<0,1	0,0	0,0	..	1,0
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Hôpital	-	-	-	-	-	-	1,5	2,0	2,0	2,6	-	-	-	0,6
Org. de santé mentale comm.	-	-	-	-	-	-	2,8	1,6	0,7	Δ	-	-	-	0,2
Centre d'accueil	-	-	-	-	-	-	2,0	3,0	0,4	1,0	-	-	-	0,4
Autres milieux de travail	-	-	-	-	-	-	0,6	1,4	0,4	2,2	-	-	-	0,4
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,0	0,1	<0,1	0,1	-	-	-	<0,1
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Δ Les données de la catégorie « Organisme de santé mentale communautaire » de la Colombie-Britannique sont incluent dans la catégorie « Autres milieux de travail » pour l'année 2004

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS. Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

D.Sommaire

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le champ d'activité et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)													
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
Soins directs	4 846	1 217	7 613	6 604	50 942	70 944	9 164	7 541	22 584	25 543	250	818	^	208 066
Administration	326	103	441	493	2 674	5 913	714	533	1 107	1 136	20	47	^	13 507
Formation	226	49	418	239	2 221	1 981	531	355	1 148	1 299	**	**	^	8 509
Recherche	54	8	130	25	815	735	134	51	271	239	*	*	^	2 466
Non précisé	0	0	0	0	6 803	6 526	85	19	490	72	0	32	^	14 027
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
Soins directs	2 631	619	2 926	2 468	14 930	21 117	2 370	2 096	4 969	4 747	53	91	..	59 017
Admin./Formation/Recherche	*	**	44	88	72	405	44	26	82	60	0	0	..	829
Non précisé	**	*	88	0	470	2945	1	9	0	4	0	0	..	3597
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
Soins directs	-	-	-	-	-	-	808	859	1 026	1 913	-	-	-	4 606
Administration	-	-	-	-	-	-	117	42	56	80	-	-	-	295
Formation/Recherche	-	-	-	-	-	-	25	22	26	57	-	-	-	130
Non précisé	-	-	-	-	-	-	13	12	15	50	-	-	-	90
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0	315 139

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004.

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Pour les IAA :

La catégorie Soins directs comprend les données des champs d'activité suivants : médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité et soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, soins à domicile, santé du travail, salle d'opération/de réanimation/de réveil, soins d'urgence, oncologie, réadaptation, soins palliatifs.

La catégorie Administration/formation/recherche comprend les données des champs d'activité suivants : service, formation, autre administration, enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux clients, recherche infirmière, autre recherche.

Pour les IA :

La catégorie Soins directs comprend les données des champs d'activité suivants : médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité et soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, soins à domicile, santé du travail, salle d'opération/de réanimation/de réveil, soins d'urgence.

La catégorie Administration comprend les données des champs d'activité suivants : service, formation, autre administration.

La catégorie Formation comprend les données des champs d'activité suivants : enseignement aux étudiants, enseignements aux employés, enseignements aux patients, autre formation.

La catégorie Recherche comprend les données des champs d'activité suivants : recherche infirmière, autre recherche.

Pour les IPA :

La catégorie Soins directs comprend les données des champs d'activité suivants : médecine/chirurgie, gériatrie/soins de longue durée, services de soins d'urgence, réadaptation, services aux enfants et aux adolescents, développement et habilitation, services de toxicomanie, soins de courte durée, services de psychiatrie légale.

La catégorie Administration comprend les données des champs d'activité suivants: administration.

La catégorie Formation/Recherche comprend les données des champs d'activité suivants: formation/recherche

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le champ d'activité et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Soins directs	59,4	60,7	65,3	66,6	64,5	64,2	65,4	65,2	71,1	72,6	74,4	80,1	^	66,0
Administration	4,0	5,1	3,8	5,0	3,4	5,3	5,1	4,6	3,5	3,2	6,0	4,6	^	4,3
Formation	2,8	2,4	3,6	2,4	2,8	1,8	3,8	3,1	3,6	3,7	**	**	^	2,7
Recherche	0,7	0,4	1,1	0,3	1,0	0,7	1,0	0,4	0,9	0,7	*	*	^	0,8
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	8,6	5,9	0,6	0,2	1,5	0,2	0,0	3,1	^	4,5
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Soins directs	32,2	30,9	25,1	24,9	18,9	19,1	16,9	18,1	15,6	13,5	15,8	8,9	..	18,7
Admin./Formation/Recherche	*	**	0,4	0,9	0,1	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	..	0,3
Non précisé	**	*	0,8	0,0	0,6	2,7	<0,1	0,1	0,0	<0,1	0,0	0,0	..	1,1
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Soins directs	-	-	-	-	-	-	5,8	7,4	3,2	5,4	-	-	-	1,5
Administration	-	-	-	-	-	-	0,8	0,4	0,2	0,2	-	-	-	0,1
Formation/Recherche	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,1	0,2	-	-	-	<0,1
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1	<0,1	0,1	-	-	-	<0,1
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05%; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

E. Sommaire

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le poste et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada	
	(nombres)													
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
Postes de gestion	566	254	1 044	792	4 104	5 380	877	772	1 640	2 118	22	79	^	17 648
IA de chevet/communautaire	4 345	994	6 861	5 961	48 148	61 084	7 853	6 902	20 302	22 411	202	702	^	185 765
Autres postes	541	129	697	607	4 651	13 109	1 809	806	3 432	3 317	59	118	^	29 275
Non précisé	0	0	0	1	6 552	6 526	89	19	226	443	0	31	^	13 887
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
Postes de gestion	0	9	53	50	30	522	22	16	51	76	n/s	0	..	829
IAA de chevet/communautaire	2 578	545	2 781	2 168	14 163	19 161	2 303	1 894	4 710	4 057	n/s	86	..	54 446
Autres postes	**	71	142	336	968	1 839	90	214	289	660	n/s	*	..	4 734
Non précisé	**	3	82	2	311	2 945	0	7	1	18	53	*	..	3 434
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
Postes de gestion	-	-	-	-	-	-	108	114	91	~	-	-	-	313
IPA de chevet/communautaire	-	-	-	-	-	-	731	734	899	1 593	-	-	-	3 957
Autres postes	-	-	-	-	-	-	116	76	121	489	-	-	-	802
Non précisé	-	-	-	-	-	-	8	11	12	18	-	-	-	49
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0	315 139

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

~ Les données de la catégorie « Postes de gestion » de la Colombie-Britannique sont incluses dans la catégorie « Autres postes » pour l'année 2004

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05%; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Pour les IA :

La catégorie *Postes de gestion* comprend les données des postes suivants : directrice des services des soins infirmiers/présidente directrice générale, directrice/directrice adjointe, gestionnaire/gestionnaire adjointe.

La catégorie *IA de chevet/communautaire* comprend les données des postes suivants : infirmière autorisée de chevet et infirmière autorisée communautaire.

La catégorie *Autres postes* comprend les données des postes suivants : clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne, instructrice ou professeure ou agent d'éducation, chercheur, conseillère, autre.

Pour les IAA :

La catégorie *Postes de gestion* comprend les données des postes suivants : coordonnatrice de la gestion des soins.

La catégorie *IAA de chevet/communautaire* comprend les données des postes suivants : infirmière auxiliaires autorisée de chevet, infirmière auxiliaire en santé communautaire.

La catégorie *Autres postes* comprend les données des postes suivants : IAA spécialisé, instructrice ou professeure, autre.

Pour les IPA :

La catégorie *Postes de gestion* comprend les données des postes suivants : directrice générale, gestionnaire/gestionnaire adjointe.

La catégorie *IPA de chevet/communautaire* comprend les données des postes suivants : infirmière psychiatrique autorisée communautaire et infirmière psychiatrique autorisée de chevet.

La catégorie *Autres postes* comprend les données des postes suivants : clinicienne spécialisée, instructrice ou professeure, conseillère, autre.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le poste et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Postes de gestion	6,9	12,7	9,0	8,0	5,2	4,9	6,3	6,7	5,2	6,0	6,5	7,7	^	5,6
IA de chevet/communautaire	53,2	49,6	58,8	60,1	61,0	55,2	56,1	59,7	63,9	63,7	60,1	68,8	^	58,9
Autres postes	6,6	6,4	6,0	6,1	5,9	11,9	12,9	7,0	10,8	9,4	17,6	11,6	^	9,3
Non précisé	0,0	0,0	0,0	<0,1	8,3	5,9	0,6	0,2	0,7	1,3	0,0	3,0	^	4,4
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Postes de gestion	0,0	0,4	0,5	0,5	<0,1	0,5	0,2	0,1	0,2	0,2	n/s	0,0	..	0,3
IAA de chevet/communautaire	31,6	27,2	23,9	21,9	17,9	17,3	16,4	16,4	14,8	11,5	n/s	8,4	..	17,3
Autres postes	**	3,5	1,2	3,4	1,2	1,7	0,6	1,9	0,9	1,9	n/s	*	..	1,5
Non précisé	**	0,1	0,7	<0,1	0,4	2,7	0,0	0,1	<0,1	0,1	15,8	*	..	1,1
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Postes de gestion	-	-	-	-	-	-	0,8	1,0	0,3	~	-	-	-	0,1
IPA de chevet/communautaire	-	-	-	-	-	-	5,2	6,3	2,8	4,5	-	-	-	1,3
Autres postes	-	-	-	-	-	-	0,8	0,7	0,4	1,4	-	-	-	0,3
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1	<0,1	0,1	-	-	-	<0,1
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

~ Les données de la catégorie « Postes de gestion » de la Colombie-Britannique sont inclues dans la catégorie « Autres postes » pour l'année 2004

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05%; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

F. Sommaire

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon les emplois multiples et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)													
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
Un seul employeur en soins infirmiers	4 960	1 274	8 033	6 739	54 676	80 683	9 335	6 861	20 403	21 581	232	351	^	215 128
Plusieurs employeurs en soins infirmiers	479	103	569	622	8 779	5 416	1 293	1 621	5 020	6 708	45	110	^	30 765
Non précisé	13	0	0	0	0	0	0	17	177	0	6	469	^	682
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
Un seul employeur en soins infirmiers	2 710	517	2 476	2 234	13 348	22 700	1 739	1 393	3 812	3 559	n/s	n/s	..	54 488
Plusieurs employeurs en soins infirmiers	0	111	580	322	2 124	1 767	676	504	1 239	1 196	n/s	n/s	..	8 519
Non précisé	0	0	2	0	0	0	0	234	0	56	53	91	..	436
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
Un seul employeur en soins infirmiers	-	-	-	-	-	-	786	775	870	1 667	-	-	-	4 098
Plusieurs employeurs en soins infirmiers	-	-	-	-	-	-	177	160	253	433	-	-	-	1 023
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	-	-	-	0
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0	315 139

Remarques

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon les emplois multiples et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Un seul employeur en soins infirmiers	60,8	63,5	68,9	68,0	69,3	73,0	66,7	59,3	64,2	61,3	69,0	34,4	^	68,3
Plusieurs employeurs en soins infirmiers	5,9	5,1	4,9	6,3	11,1	4,9	9,2	14,0	15,8	19,1	13,4	10,8	^	9,8
Non précisé	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,0	1,8	45,9	^	0,2
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Un seul employeur en soins infirmiers	33,2	25,8	21,2	22,5	16,9	20,5	12,4	12,0	12,0	10,1	n/s	n/s	..	17,3
Plusieurs employeurs en soins infirmiers	0,0	5,5	5,0	3,2	2,7	1,6	4,8	4,4	3,9	3,4	n/s	n/s	..	2,7
Non précisé	0,0	0,0	<0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,2	15,8	8,9	..	0,1
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Un seul employeur en soins infirmiers	-	-	-	-	-	-	5,6	6,7	2,7	4,7	-	-	-	1,3
Plusieurs employeurs en soins infirmiers	-	-	-	-	-	-	1,3	1,4	0,8	1,2	-	-	-	0,3
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	-	0,0
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

.. Données non recueillies par l'ICIS

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

G. Sommaire

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le sexe et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)												
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^ 246 575
Hommes	237	35	264	289	5 782	3 542	563	273	922	1 351	20	101	^ 13 379
Femmes	5 215	1 342	8 338	7 072	57 673	82 557	10 065	8 226	24 678	26 938	263	829	^ 233 196
Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	^ -
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	.. 63 443
Hommes	364	49	159	253	1 232	1 480	100	57	225	425	*	**	.. 4 359
Femmes	2 346	579	2 899	2 303	14 240	22 987	2 315	2 074	4 826	4 386	**	**	.. 59 084
Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	.. -
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	- 5 121
Hommes	-	-	-	-	-	-	234	143	290	495	-	-	- 1 162
Femmes	-	-	-	-	-	-	729	792	833	1 605	-	-	- 3 959
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	-	-	- 0
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0 315 139

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le sexe et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada	
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Hommes	2,9	1,7	2,3	2,9	7,3	3,2	4,0	2,4	2,9	3,8	6,0	9,9	^	4,2
Femmes	63,9	66,9	71,5	71,3	73,1	74,7	71,9	71,1	77,7	76,5	78,3	81,2	^	74,0
Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	^	-
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Hommes	4,5	2,4	1,4	2,6	1,6	1,3	0,7	0,5	0,7	1,2	*	**	..	1,4
Femmes	28,7	28,9	24,9	23,2	18,0	20,8	16,5	17,9	15,2	12,5	**	**	..	18,7
Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	..	-
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Hommes	-	-	-	-	-	-	1,7	1,2	0,9	1,4	-	-	-	0,4
Femmes	-	-	-	-	-	-	5,2	6,8	2,6	4,6	-	-	-	1,3
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	-	0,0
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

H.Sommaire

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon l'endroit de l'obtention du diplôme et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)													
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
Formées au Canada	5 346	1 343	8 395	7 264	61 872	76 121	9 957	8 142	22 726	23 915	261	827	^	226 169
Formées à l'étranger	106	30	207	97	1 577	9 878	671	251	1 090	4 234	22	98	^	18 261
Non précisé	0	4	0	0	6	100	0	106	1 784	140	0	5	^	2 145
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
Formées au Canada	1 944	**	3 050	2 547	n/s	23 682	2 344	2 095	4 946	4 593	53	**	..	45 969
Formées à l'étranger	0	*	8	9	n/s	769	65	36	105	192	0	*	..	1 188
Non précisé	766	0	0	0	15 472	16	6	0	0	26	0	0	..	16 286
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
Formées au Canada	-	-	-	-	-	-	950	920	1 023	1 707	-	-	-	4 600
Formées à l'étranger	-	-	-	-	-	-	13	15	100	238	-	-	-	366
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0	0	0	155	-	-	-	155
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0	315 139

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon l'endroit de l'obtention du diplôme et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Formées au Canada	65,5	67,0	72,0	73,2	78,4	68,8	71,1	70,4	71,5	67,9	77,7	81,0	^	71,8
Formées à l'étranger	1,3	1,5	1,8	1,0	2,0	8,9	4,8	2,2	3,4	12,0	6,5	9,6	^	5,8
Non précisé	0,0	0,2	0,0	0,0	<0,1	0,1	0,0	0,9	5,6	0,4	0,0	0,5	^	0,7
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Formées au Canada	23,8	**	26,2	25,7	n/s	21,4	16,7	18,1	15,6	13,0	15,8	**	..	14,6
Formées à l'étranger	0,0	*	0,1	0,1	n/s	0,7	0,5	0,3	0,3	0,5	0,0	*	..	0,4
Non précisé	9,4	0,0	0,0	0,0	19,6	<0,1	<0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	..	5,2
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Formées au Canada	-	-	-	-	-	-	6,8	8,0	3,2	4,8	-	-	-	1,5
Formées à l'étranger	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1	0,3	0,7	-	-	-	0,1
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0	0,4	-	-	-	<0,1
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

n/s Données non soumises à l'ICIS

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

I. Sommaire

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)												
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^ 246 575
0 à 10 ans	1 414	220	1 314	1 454	16 068	19 804	2 344	1 603	6 178	5 961	67	324	^ 56 751
11 à 20 ans	1 727	399	2 479	2 381	16 684	22 834	3 391	2 243	6 989	7 931	75	265	^ 67 398
21 à 30 ans	1 507	397	2 685	2 096	18 846	21 635	2 736	2 457	6 301	7 348	78	184	^ 66 270
31 ans et plus	804	361	2 124	1 430	11 857	21 775	2 157	2 195	6 132	7 049	63	157	^ 56 104
Non précisé	0	0	0	0	0	51	0	1	0	0	0	0	^ 52
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	.. 63 443
0 à 10 ans	770	203	941	1 411	3 917	7 155	771	634	1 925	1 851	15	30	.. 19 623
11 à 20 ans	682	174	796	350	3 021	7 116	489	317	1 023	901	20	28	.. 14 917
21 à 30 ans	703	130	802	397	4 701	5 639	670	654	933	1 107	11	21	.. 15 768
31 ans et plus	555	121	519	398	3 624	4 515	485	526	1 170	952	7	12	.. 12 884
Non précisé	0	0	0	0	209	42	0	0	0	0	0	0	.. 251
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	- 5 121
0 à 10 ans	-	-	-	-	-	-	121	130	179	487	-	-	- 917
11 à 20 ans	-	-	-	-	-	-	300	323	372	526	-	-	- 1 521
Remarques	-	-	-	-	-	-	351	273	331	436	-	-	- 1 391
31 ans et plus	-	-	-	-	-	-	191	209	241	613	-	-	- 1 254
Remarques	-	-	-	-	-	-	0	0	0	38	-	-	- 38
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0 315 139

Remarques

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

I. Sommaire

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire
d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada	
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
0 à 10 ans	17,3	11,0	11,3	14,7	20,4	17,9	16,7	13,9	19,4	16,9	19,9	31,7	^	18,0
11 à 20 ans	21,2	19,9	21,3	24,0	21,1	20,7	24,2	19,4	22,0	22,5	22,3	26,0	^	21,4
21 à 30 ans	18,5	19,8	23,0	21,1	23,9	19,6	19,5	21,2	19,8	20,9	23,2	18,0	^	21,0
31 ans et plus	9,9	18,0	18,2	14,4	15,0	19,7	15,4	19,0	19,3	20,0	18,8	15,4	^	17,8
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<0,1	0,0	<0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	^	<0,1
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
0 à 10 ans	9,4	10,1	8,1	14,2	5,0	6,5	5,5	5,5	6,1	5,3	4,5	2,9	..	6,2
11 à 20 ans	8,4	8,7	6,8	3,5	3,8	6,4	3,5	2,7	3,2	2,6	6,0	2,7	..	4,7
21 à 30 ans	8,6	6,5	6,9	4,0	6,0	5,1	4,8	5,7	2,9	3,1	3,3	2,1	..	5,0
31 ans et plus	6,8	6,0	4,5	4,0	4,6	4,1	3,5	4,5	3,7	2,7	2,1	1,2	..	4,1
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	<0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,1
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
0 à 10 ans	-	-	-	-	-	-	0,9	1,1	0,6	1,4	-	-	-	0,3
11 à 20 ans	-	-	-	-	-	-	2,1	2,8	1,2	1,5	-	-	-	0,5
21 à 30 ans	-	-	-	-	-	-	2,5	2,4	1,0	1,2	-	-	-	0,4
31 ans et plus	-	-	-	-	-	-	1,4	1,8	0,8	1,7	-	-	-	0,4
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0	0,1	-	-	-	<0,1
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source : BDI/ICIS.

J. Sommaire

**Main-d'oeuvre des soins infirmiers réglementés selon le groupe d'âge et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)													
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
25 ans et moins	164	24	103	157	2 771	1 290	110	127	526	463	*	**	^	5 743
25 à 29 ans	516	71	427	493	5 650	5 821	671	524	2 056	1 768	17	96	^	18 110
30 à 34 ans	692	126	723	688	6 196	8 758	1 026	800	2 806	2 545	34	120	^	24 514
35 à 39 ans	980	186	1 134	1 188	7 790	10 718	1 385	955	3 167	3 004	26	108	^	30 641
40 à 44 ans	984	222	1 598	1 335	9 107	13 413	1 764	1 356	3 685	4 081	50	138	^	37 733
45 à 49 ans	850	208	1 647	1 236	10 929	13 436	1 874	1 515	4 071	4 991	54	139	^	40 950
50 à 54 ans	714	243	1 434	1 222	11 238	15 113	1 871	1 572	4 134	5 133	40	136	^	42 850
55 à 59 ans	391	184	997	736	6 882	10 622	1 226	986	2 995	3 964	45	87	^	29 115
60 à 64 ans	146	83	437	258	2 185	5 443	546	507	1 665	1 958	13	52	^	13 293
65 à 69 ans	**	25	89	41	471	1 273	128	143	402	333	*	15	^	2 934
70 ans et plus	*	5	13	7	236	211	23	14	84	49	0	**	^	650
Non précisé	0	0	0	0	0	1	4	0	9	0	0	28	^	42
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
25 ans et moins	62	16	42	116	699	506	65	107	318	148	0	0	..	2 079
Remarques	**	35	217	241	1 175	1 555	182	206	448	382	*	7	..	4 612
30 à 34 ans	235	49	343	295	1 289	2 429	216	147	454	429	5	8	..	5 899
35 à 39 ans	377	93	453	314	1 655	2 906	258	171	451	500	*	**	..	7 193
40 à 44 ans	517	102	531	400	2 308	3 820	340	303	680	660	13	17	..	9 691
45 à 49 ans	483	115	555	438	2 953	4 281	433	409	769	912	5	21	..	11 374
50 à 54 ans	429	102	442	372	2 873	4 406	423	398	828	862	17	12	..	11 164
55 à 59 ans	385	72	350	271	1 971	3 112	357	249	671	653	6	11	..	8 108
60 à 64 ans	59	38	112	99	425	1 221	129	124	365	226	*	*	..	2 802
65 à 69 ans	*	6	**	**	84	197	**	**	60	33	0	0	..	425
70 ans et plus	0	0	*	*	40	34	*	*	7	6	0	0	..	95
Non précisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	..	1
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
25 ans et moins	-	-	-	-	-	-	**	*	**	12	-	-	-	38
25 à 29 ans	-	-	-	-	-	-	35	23	44	93	-	-	-	195
30 à 34 ans	-	-	-	-	-	-	53	93	68	187	-	-	-	401
35 à 39 ans	-	-	-	-	-	-	92	146	159	243	-	-	-	640
40 à 44 ans	-	-	-	-	-	-	181	157	187	277	-	-	-	802
45 à 49 ans	-	-	-	-	-	-	231	163	188	313	-	-	-	895
50 à 54 ans	-	-	-	-	-	-	195	144	195	341	-	-	-	875
55 à 59 ans	-	-	-	-	-	-	111	105	184	416	-	-	-	816
60 à 64 ans	-	-	-	-	-	-	35	62	68	179	-	-	-	344
65 à 69 ans	-	-	-	-	-	-	15	11	13	34	-	-	-	73
70 ans et plus	-	-	-	-	-	-	*	*	*	5	-	-	-	14
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0	28	0	0	-	-	-	28
Main-d'oeuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0	315 139

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le groupe d'âge et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
25 ans et moins	2,0	1,2	0,9	1,6	3,5	1,2	0,8	1,1	1,7	1,3	*	**	^	1,8
25 à 29 ans	6,3	3,5	3,7	5,0	7,2	5,3	4,8	4,5	6,5	5,0	5,1	9,4	^	5,7
30 à 34 ans	8,5	6,3	6,2	6,9	7,9	7,9	7,3	6,9	8,8	7,2	10,1	11,8	^	7,8
35 à 39 ans	12,0	9,3	9,7	12,0	9,9	9,7	9,9	8,3	10,0	8,5	7,7	10,6	^	9,7
40 à 44 ans	12,1	11,1	13,7	13,5	11,5	12,1	12,6	11,7	11,6	11,6	14,9	13,5	^	12,0
45 à 49 ans	10,4	10,4	14,1	12,5	13,8	12,2	13,4	13,1	12,8	14,2	16,1	13,6	^	13,0
50 à 54 ans	8,7	12,1	12,3	12,3	14,2	13,7	13,4	13,6	13,0	14,6	11,9	13,3	^	13,6
55 à 59 ans	4,8	9,2	8,6	7,4	8,7	9,6	8,8	8,5	9,4	11,3	13,4	8,5	^	9,2
60 à 64 ans	1,8	4,1	3,7	2,6	2,8	4,9	3,9	4,4	5,2	5,6	3,9	5,1	^	4,2
65 à 69 ans	**	1,2	0,8	0,4	0,6	1,2	0,9	1,2	1,3	0,9	*	1,5	^	0,9
70 ans et plus	*	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1	0,3	0,1	0,0	**	^	0,2
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<0,1	<0,1	0,0	<0,1	0,0	0,0	2,7	^	<0,1
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
25 ans et moins	0,8	0,8	0,4	1,2	0,9	0,5	0,5	0,9	1,0	0,4	0,0	0,0	..	0,7
25 à 29 ans	**	1,7	1,9	2,4	1,5	1,4	1,3	1,8	1,4	1,1	*	0,7	..	1,5
30 à 34 ans	2,9	2,4	2,9	3,0	1,6	2,2	1,5	1,3	1,4	1,2	1,5	0,8	..	1,9
35 à 39 ans	4,6	4,6	3,9	3,2	2,1	2,6	1,8	1,5	1,4	1,4	*	**	..	2,3
40 à 44 ans	6,3	5,1	4,6	4,0	2,9	3,5	2,4	2,6	2,1	1,9	3,9	1,7	..	3,1
45 à 49 ans	5,9	5,7	4,8	4,4	3,7	3,9	3,1	3,5	2,4	2,6	1,5	2,1	..	3,6
50 à 54 ans	5,3	5,1	3,8	3,8	3,6	4,0	3,0	3,4	2,6	2,4	5,1	1,2	..	3,5
55 à 59 ans	4,7	3,6	3,0	2,7	2,5	2,8	2,5	2,2	2,1	1,9	1,8	1,1	..	2,6
60 à 64 ans	0,7	1,9	1,0	1,0	0,5	1,1	0,9	1,1	1,1	0,6	*	*	..	0,9
65 à 69 ans	*	0,3	**	**	0,1	0,2	**	**	0,2	0,1	0,0	0,0	..	0,1
70 ans et plus	0,0	0,0	*	*	0,1	<0,1	*	*	<0,1	<0,1	0,0	0,0	..	<0,1
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	..	<0,1
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
25 ans et moins	-	-	-	-	-	-	**	*	**	<0,1	-	-	-	<0,1
25 à 29 ans	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,1	0,3	-	-	-	0,1
30 à 34 ans	-	-	-	-	-	-	0,4	0,8	0,2	0,5	-	-	-	0,1
35 à 39 ans	-	-	-	-	-	-	0,7	1,3	0,5	0,7	-	-	-	0,2
40 à 44 ans	-	-	-	-	-	-	1,3	1,4	0,6	0,8	-	-	-	0,3
45 à 49 ans	-	-	-	-	-	-	1,6	1,4	0,6	0,9	-	-	-	0,3
50 à 54 ans	-	-	-	-	-	-	1,4	1,2	0,6	1,0	-	-	-	0,3
55 à 59 ans	-	-	-	-	-	-	0,8	0,9	0,6	1,2	-	-	-	0,3
60 à 64 ans	-	-	-	-	-	-	0,2	0,5	0,2	0,5	-	-	-	0,1
65 à 69 ans	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1	<0,1	0,1	-	-	-	<0,1
70 ans et plus	-	-	-	-	-	-	*	*	*	<0,1	-	-	-	<0,1
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,0	0,2	0,0	0,0	-	-	-	<0,1
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

K.Sommaire

**Main-d'oeuvre des soins infirmiers réglementés selon l'âge moyen et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada	
	(ans)													
IA	41,6	45,6	45,2	43,7	43,5	45,1	45,0	45,4	44,6	45,8	45,1	43,7	^	44,6
IAA	44,2	44,8	43,7	42,7	44,1	44,9	45,0	44,4	44,2	44,7	46,6	44,1	..	44,4
IPA	-	-	-	-	-	-	46,3	45,8	46,5	47,2	-	-	-	46,6
Main-d'œuvre totale	42,4	45,3	44,8	43,5	43,6	45,1	45,1	45,2	44,6	45,8	45,3	43,8	-	44,6

Remarques

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source: BDI/ICIS.

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon l'âge moyen et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada	
	(différence)													
IA	-0,8	0,3	0,4	0,2	-0,1	0,0	-0,1	0,2	0,0	0,0	-0,2	-0,1	^	0,0
IAA	1,8	-0,5	-1,1	-0,8	0,5	-0,2	-0,1	-0,8	-0,4	-1,1	1,3	0,3	..	-0,2
IPA	-	-	-	-	-	-	1,2	0,6	1,9	1,4	-	-	-	2,0
Main-d'œuvre totale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Remarques

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source: BDI/ICIS.

L. Sommaire

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon la formation initiale en soins infirmiers et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)													
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^	246 575
Diplôme	4 244	1 118	6 971	5 414	58 653	74 452	8 426	6 740	19 300	22 752	215	720	^	209 005
Baccalauréat	1 208	259	1 631	1 947	4 802	11 647	2 202	1 751	6 293	5 537	67	207	^	37 551
Non précisé	0	0	0	0	0	0	0	8	7	0	1	3	^	19
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	..	63 443
Diplôme	2 662	619	3 005	2 538	15 081	24 464	2 220	2 075	4 941	4 449	53	91	..	62 198
Équivalence	48	9	53	18	391	3	195	56	110	362	0	0	..	1 245
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	-	5 121
Diplôme	-	-	-	-	-	-	889	**	**	2032	-	-	-	4 966
Baccalauréat	-	-	-	-	-	-	74	*	**	68	-	-	-	155
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	-	-	-	0
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0	315 139

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004.

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données.

Source: BDI/ICIS.

Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon la formation initiale en soins infirmiers et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada	
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Diplôme	52,0	55,8	59,8	54,6	74,3	67,3	60,2	58,3	60,7	64,6	64,0	70,5	^	66,3
Baccalauréat	14,8	12,9	14,0	19,6	6,1	10,5	15,7	15,1	19,8	15,7	19,9	20,3	^	11,9
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	<0,1	0,0	0,3	0,3	^	<0,1
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Diplôme	32,6	30,9	25,8	25,6	19,1	22,1	15,9	17,9	15,6	12,6	15,8	8,9	..	19,7
Équivalence	0,6	0,4	0,5	0,2	0,5	<0,1	1,4	0,5	0,3	1,0	0,0	0,0	..	0,4
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Diplôme	-	-	-	-	-	-	6,3	**	**	5,8	-	-	-	1,6
Baccalauréat	-	-	-	-	-	-	0,5	*	**	0,2	-	-	-	<0,1
Non précisé	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	-	0,0
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source: BDI/ICIS.

M. Sommaire

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le niveau le plus élevé de formation en soins infirmiers et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada
	(nombres)												
IA	5 452	1 377	8 602	7 361	63 455	86 099	10 628	8 499	25 600	28 289	283	930	^ 246 575
Diplôme	3 867	945	5 889	4 430	40 231	64 508	7 227	6 026	15 511	18 034	158	594	^ 167 420
Baccalauréat	1 478	409	2 502	2 779	21 852	19 655	3 168	2 371	9 340	9 417	**	**	^ 73 404
Maîtrise/Doctorat	107	23	211	152	1 372	1 936	233	96	744	838	*	**	^ 5 736
Non précisé	0	0	0	0	0	0	0	6	5	0	1	3	^ 15
IAA	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	.. 63 443
Équivalence/Diplôme	2 710	628	3 058	2 556	15 472	24 467	2 415	2 131	5 051	4 811	53	91	.. 63 443
Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	.. -
IPA	-	-	-	-	-	-	963	935	1 123	2 100	-	-	- 5 121
Diplôme	-	-	-	-	-	-	866	923	1 097	1 990	-	-	- 4 876
Baccalauréat	-	-	-	-	-	-	97	12	19	99	-	-	- 227
Maîtrise/Doctorat	-	-	-	-	-	-	0	0	7	11	-	-	- 18
Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 0
Main-d'œuvre totale	8 162	2 005	11 660	9 917	78 927	110 566	14 006	11 565	31 774	35 200	336	1 021	0 315 139

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

Le nombre total d'IA titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat comprend 5 425 IA qui ont obtenu une maîtrise et 311 IA qui ont obtenu un doctorat à titre de niveau d'études le plus élevé en sciences infirmières.

Le nombre total d'IPA titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat comprend 8 IPA qui ont obtenu une maîtrise et 10 IPA qui ont obtenu un doctorat à titre de niveau d'études le plus élevé en sciences infirmières psychiatrique.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source: BDI/ICIS.

**Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le niveau le plus élevé de formation en soins infirmiers et la province
ou le territoire d'inscription, Canada, 2004 (suite)**

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn T.N.-O.	Nun.	Canada	
	(répartition en pourcentage)													
IA	66,8	68,7	73,8	74,2	80,4	77,9	75,9	73,5	80,6	80,4	84,2	91,1	^	78,2
Diplôme	47,4	47,1	50,5	44,7	51,0	58,3	51,6	52,1	48,8	51,2	47,0	58,2	^	53,1
Baccalauréat	18,1	20,4	21,5	28,0	27,7	17,8	22,6	20,5	29,4	26,8	**	**	^	23,3
Maîtrise/Doctorat	1,3	1,1	1,8	1,5	1,7	1,8	1,7	0,8	2,3	2,4	*	**	^	1,8
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	<0,1	0,0	0,3	0,3	^	<0,1
IAA	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Équivalence/Diplôme	33,2	31,3	26,2	25,8	19,6	22,1	17,2	18,4	15,9	13,7	15,8	8,9	..	20,1
Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	..	-
IPA	-	-	-	-	-	-	6,9	8,1	3,5	6,0	-	-	-	1,6
Diplôme	-	-	-	-	-	-	6,2	8,0	3,5	5,7	-	-	-	1,5
Baccalauréat	-	-	-	-	-	-	0,7	0,1	0,1	0,3	-	-	-	0,1
Maîtrise/Doctorat	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	<0,1	<0,1	-	-	-	<0,1
Non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0
Main-d'œuvre totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus

^ Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour l'année 2004

- Données non existantes ou non applicables

.. Données non recueillies par l'ICIS

<0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles

Le nombre total d'IA titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat comprend 5 425 IA qui ont obtenu une maîtrise et 311 IA qui ont obtenu un doctorat à titre de niveau d'études le plus élevé en sciences infirmières.

Le nombre total d'IPA titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat comprend 8 IPA qui ont obtenu une maîtrise et 10 IPA qui ont obtenu un doctorat à titre de niveau d'études le plus élevé en sciences infirmières psychiatriques.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

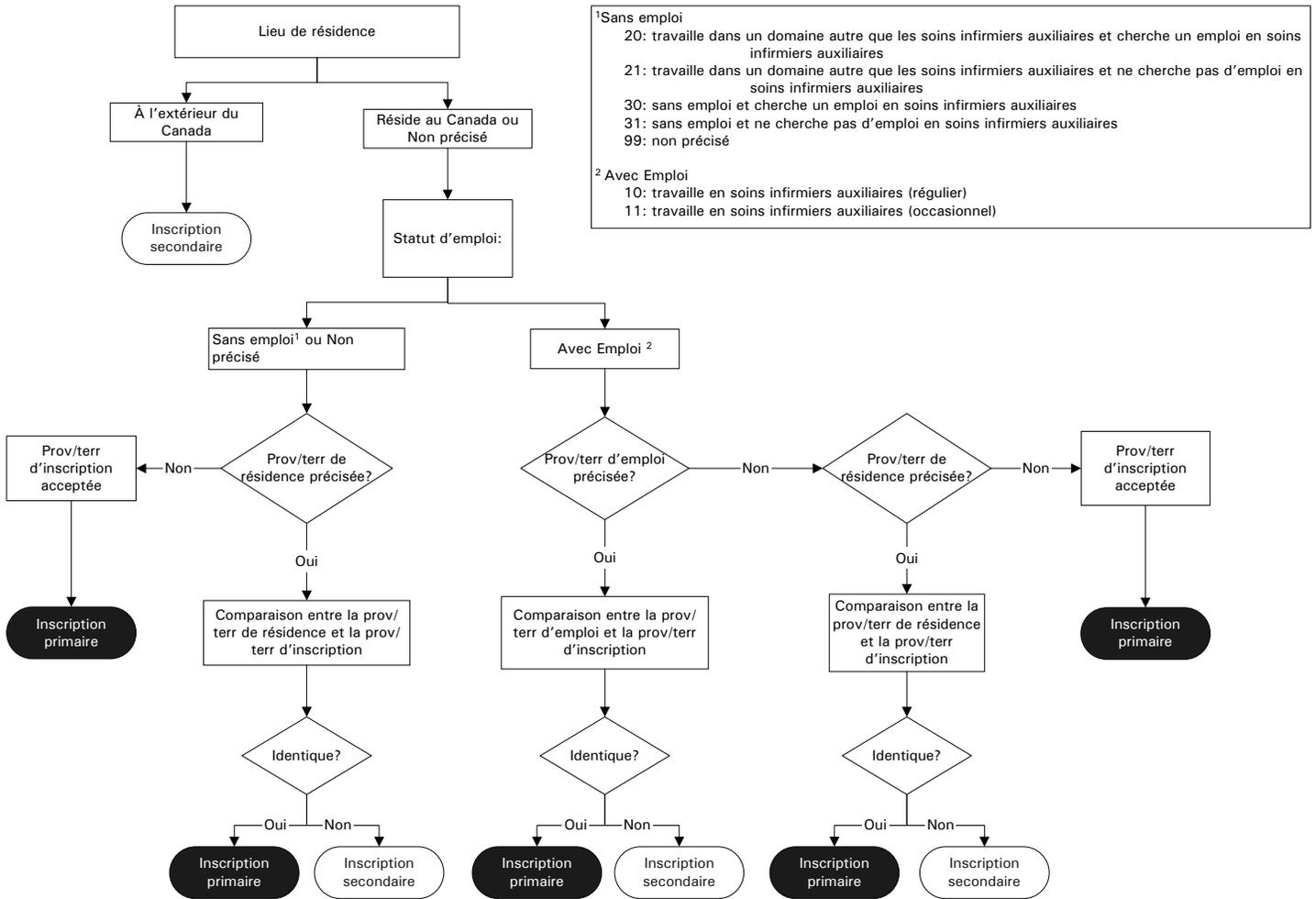
Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDI.

Source: BDI/ICIS.

Annexe A

Processus d'identification des inscriptions secondaires

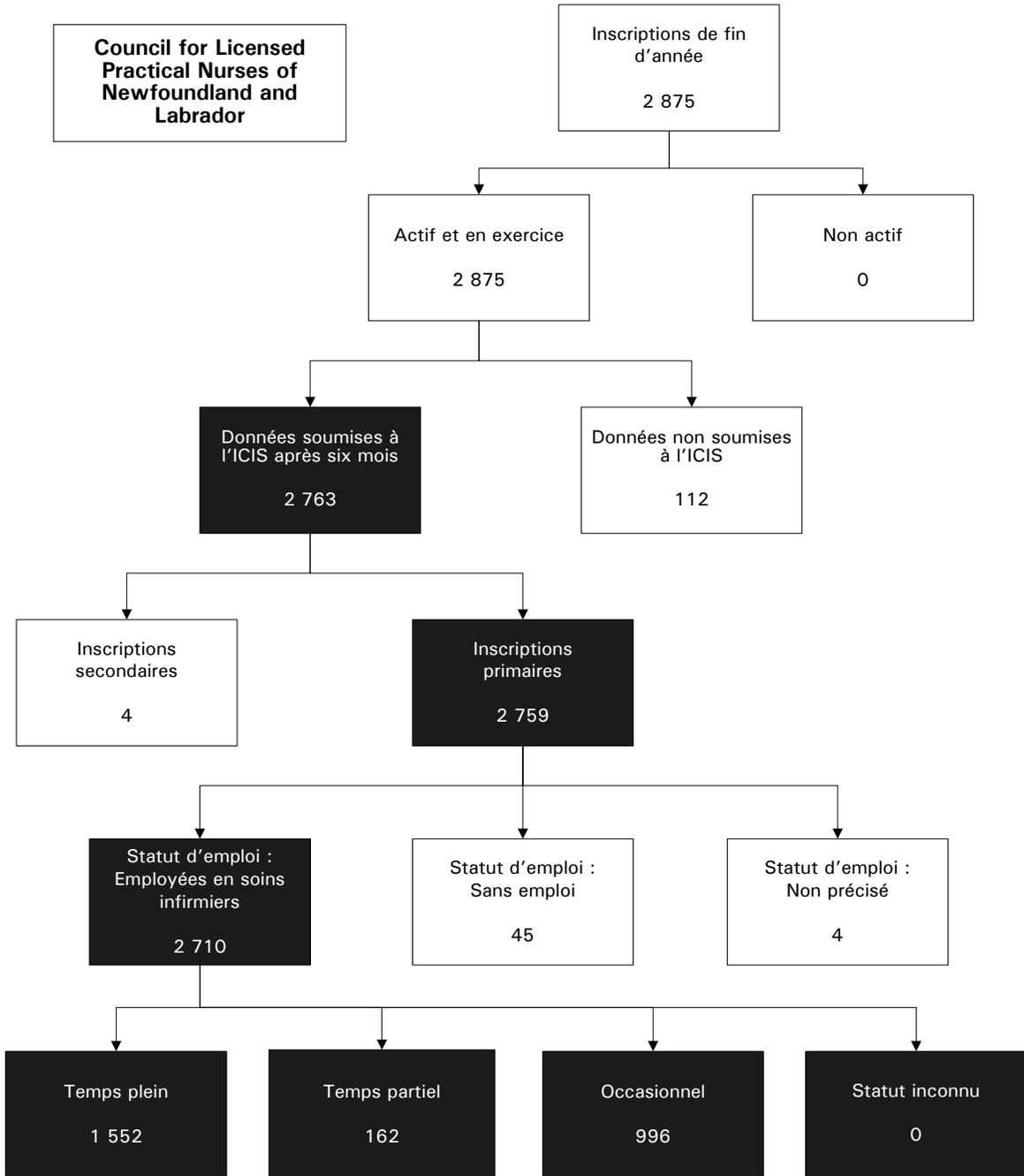
Base de données des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés
Processus d'identification des inscriptions secondaires



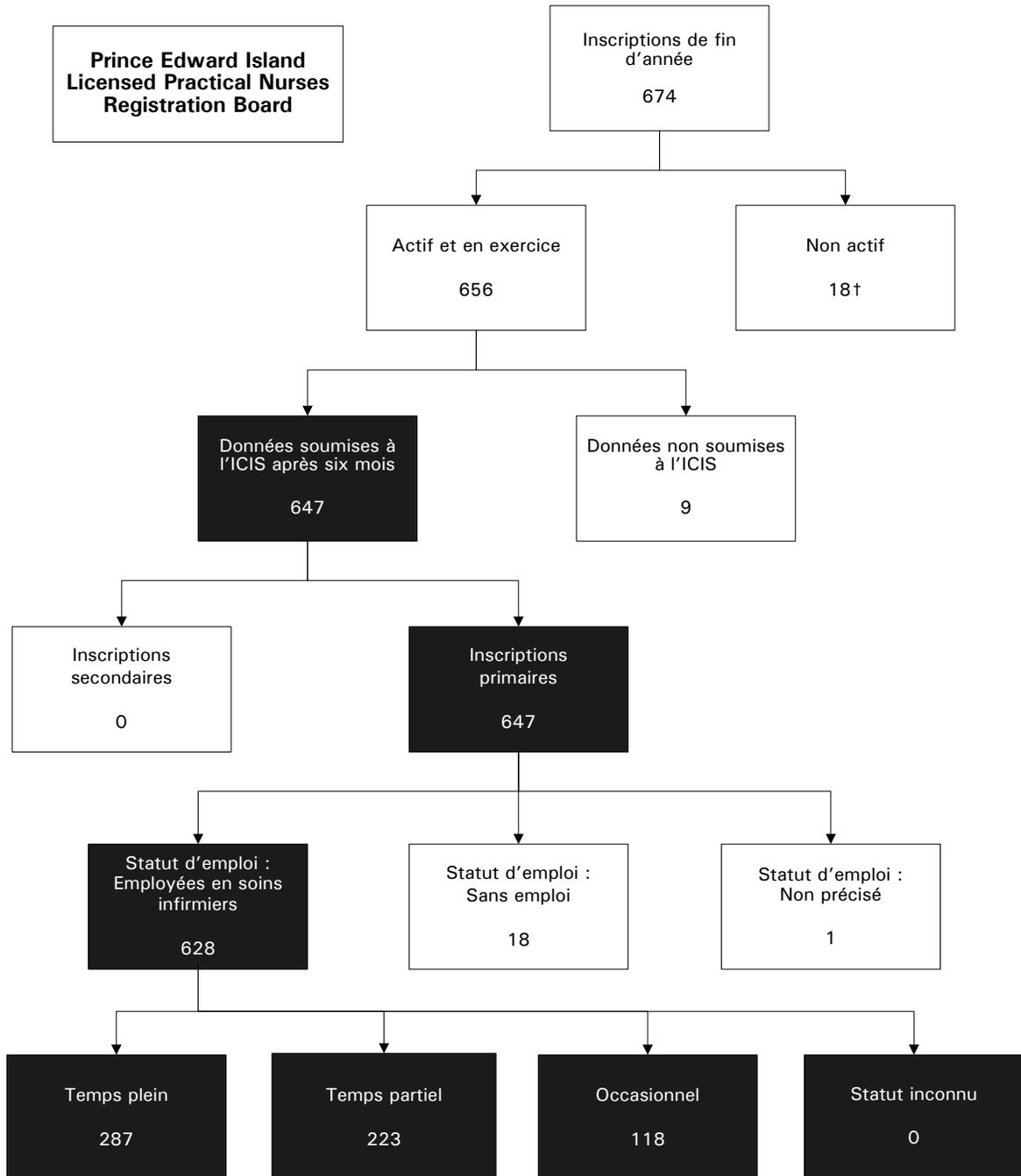
Annexe B

**Comparaison des statistiques de l'ICIS à
celles des organismes de réglementation**

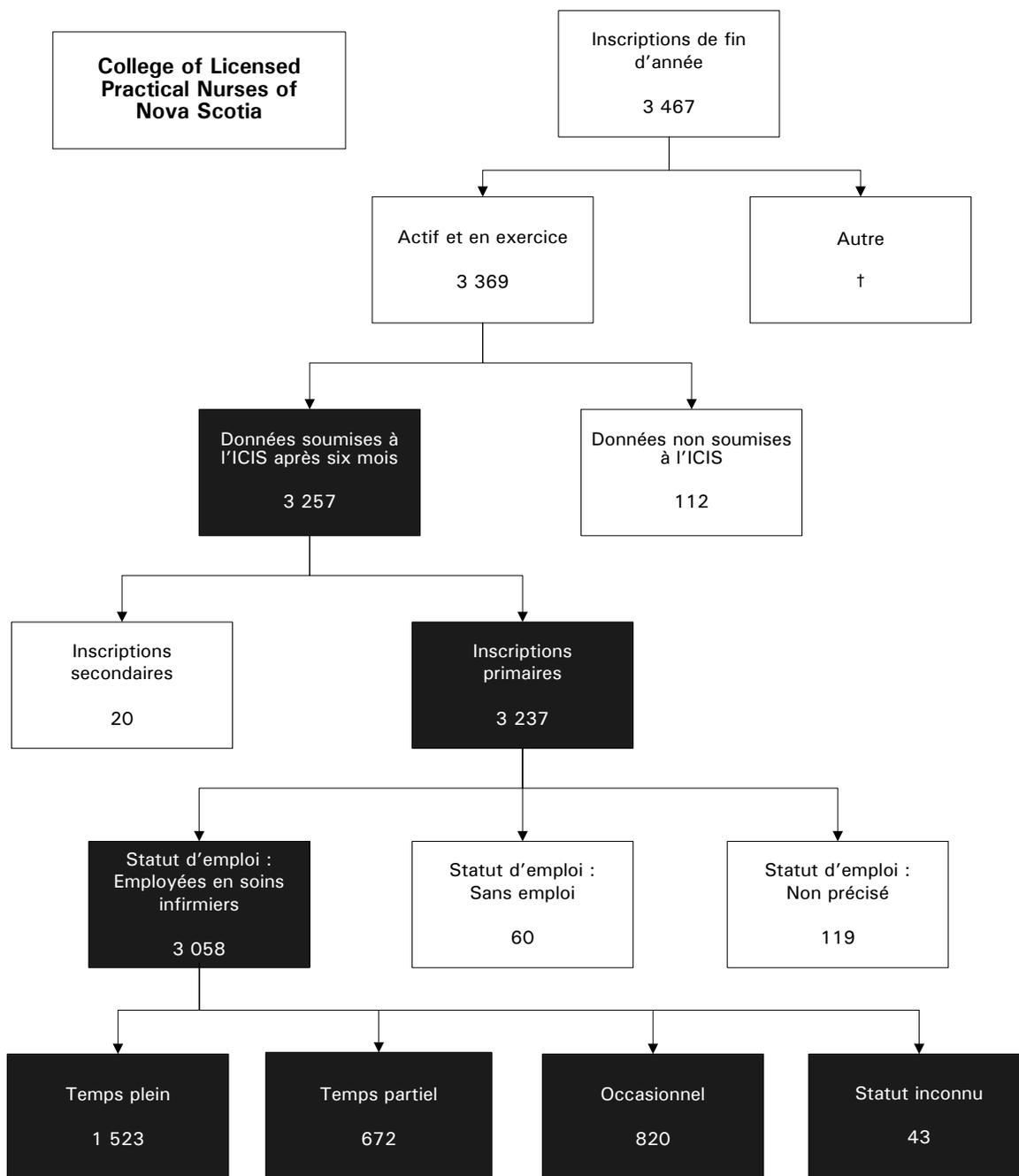
Faire le pont entre les statistique des
organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Faire le pont entre les statistique des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



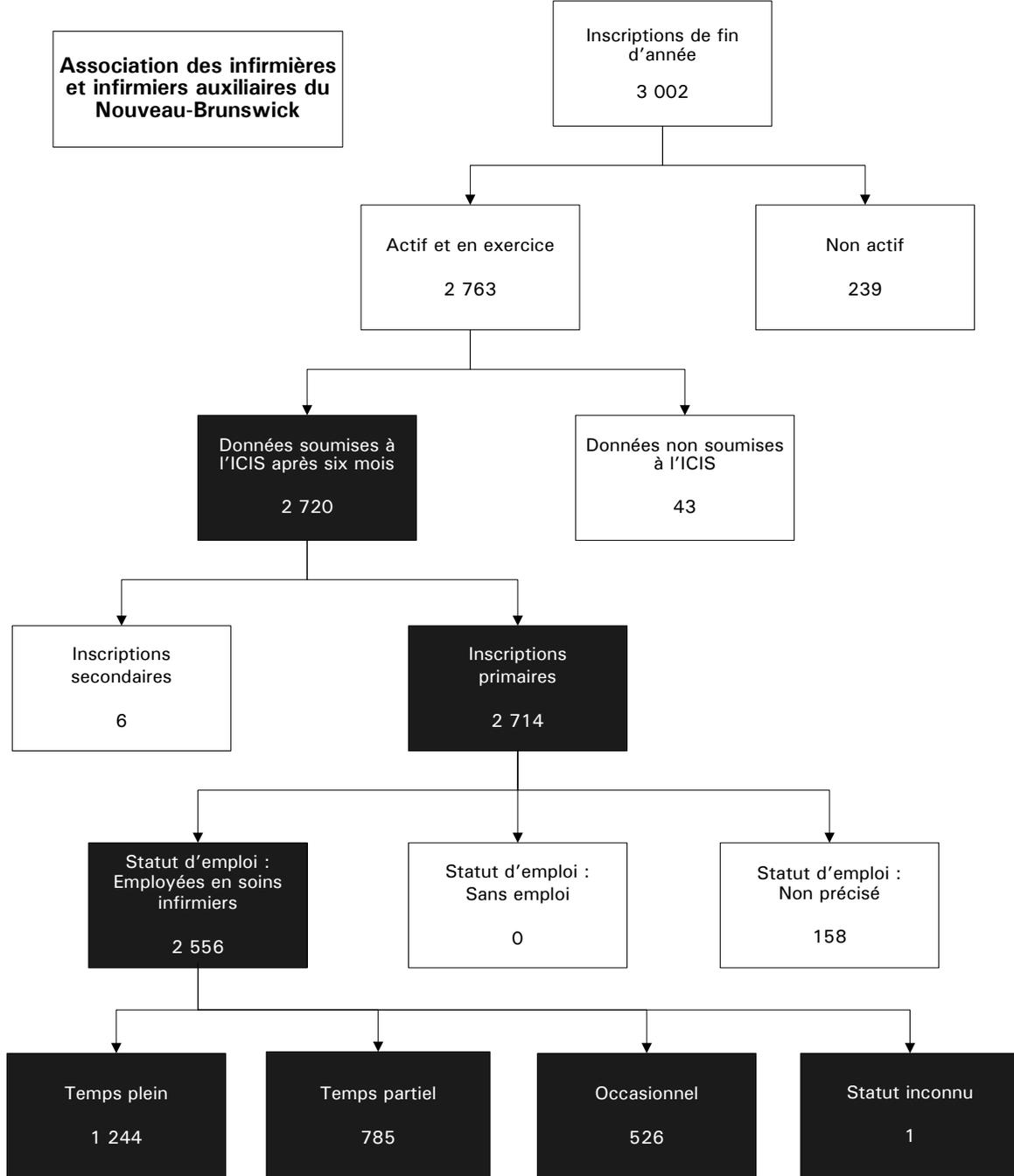
Faire le pont entre les statistique des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



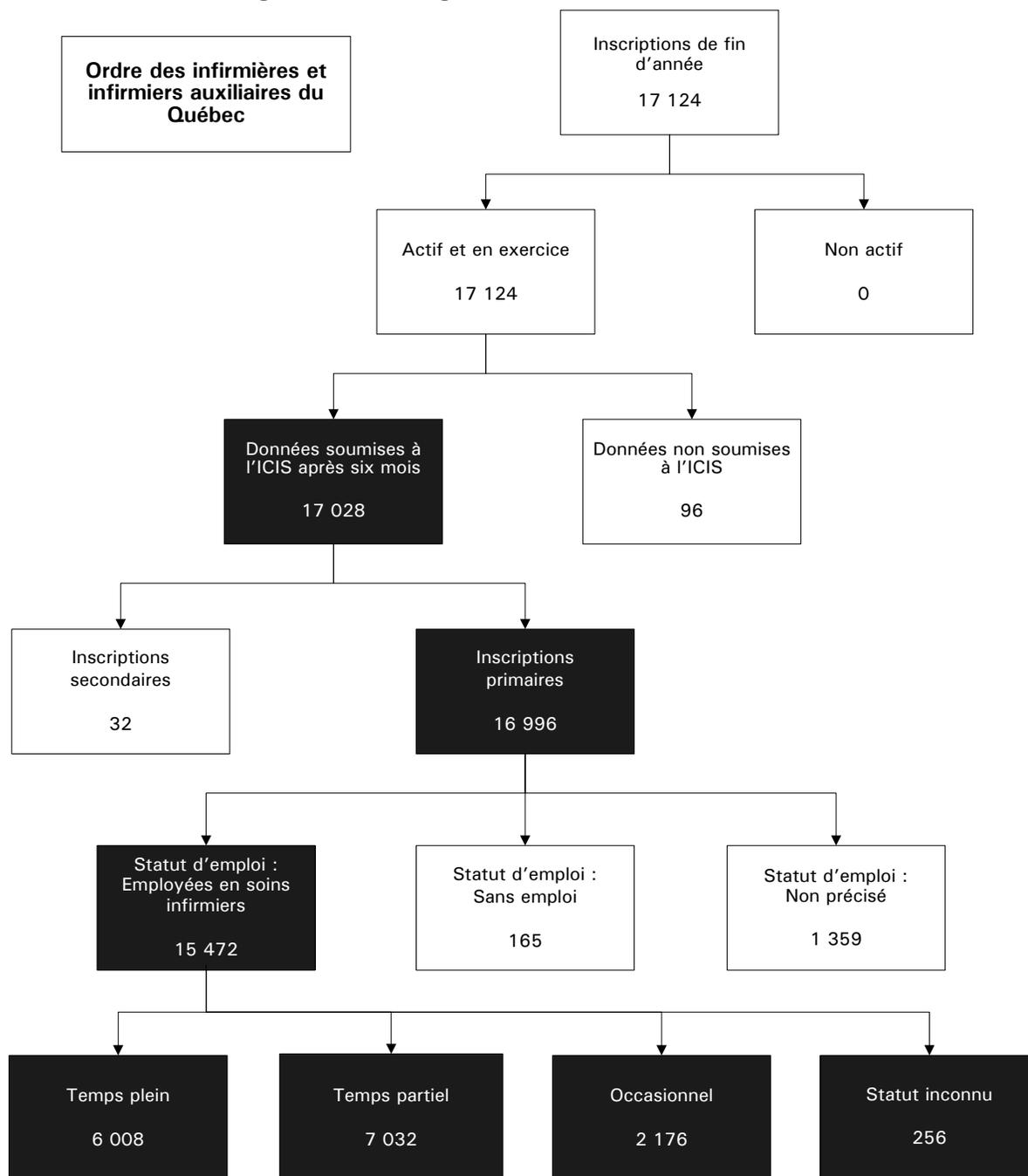
Remarques :

† Les données de 98 infirmières auxiliaires autorisées récemment diplômées furent soumises par le CLPNNS.

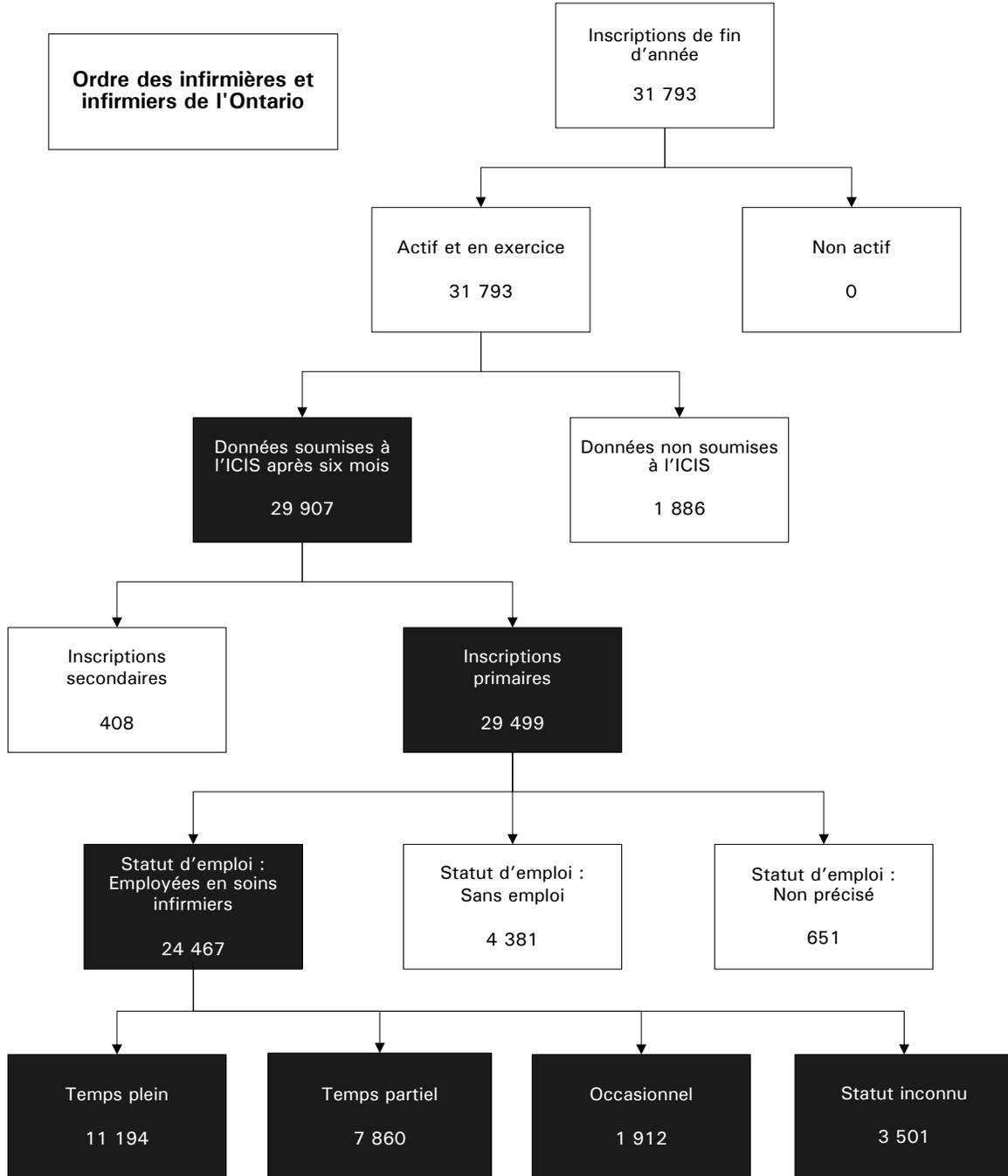
Faire le pont entre les statistique des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



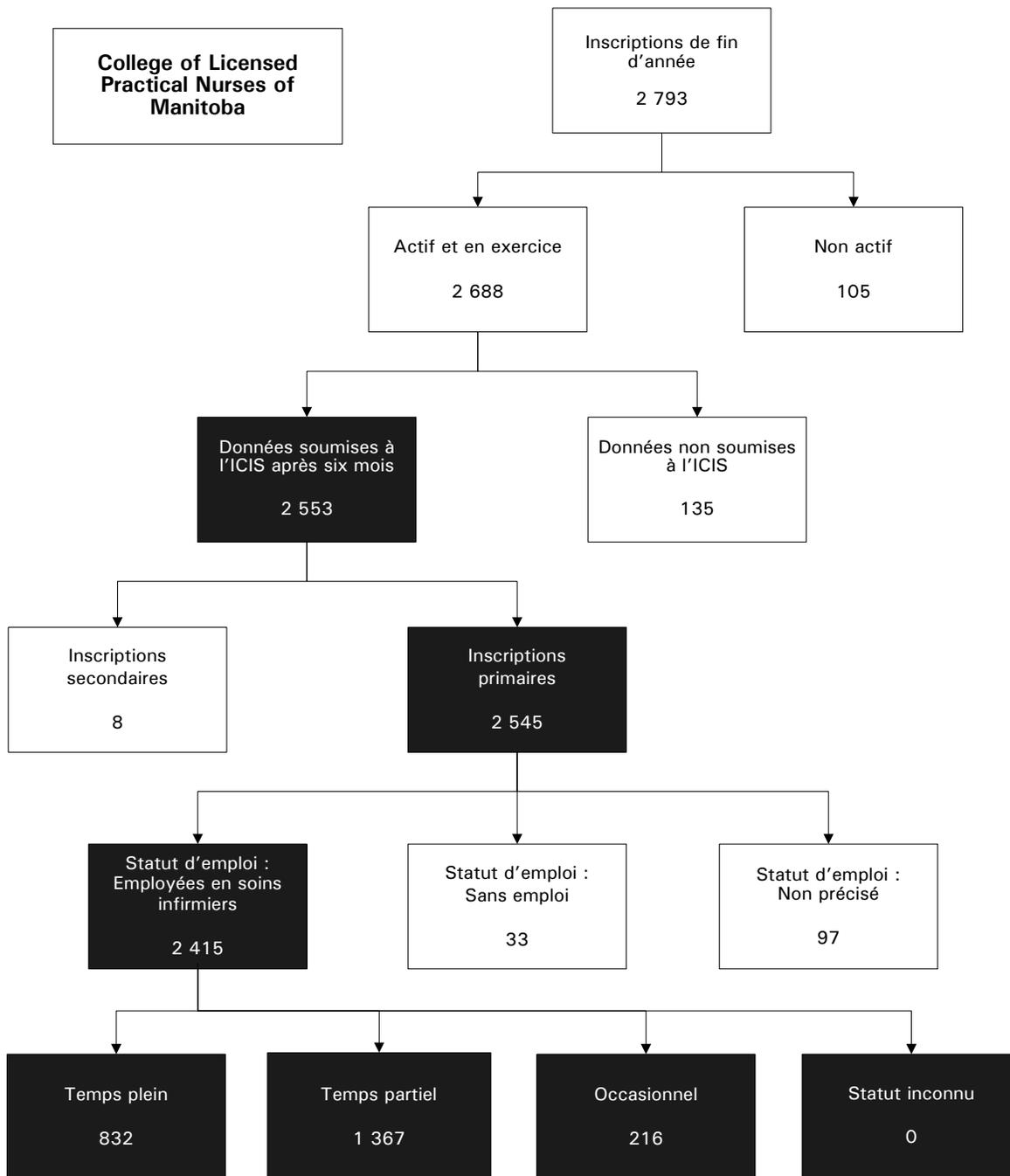
Faire le pont entre les statistique des
organismes de réglementation et celles de l'ICIS



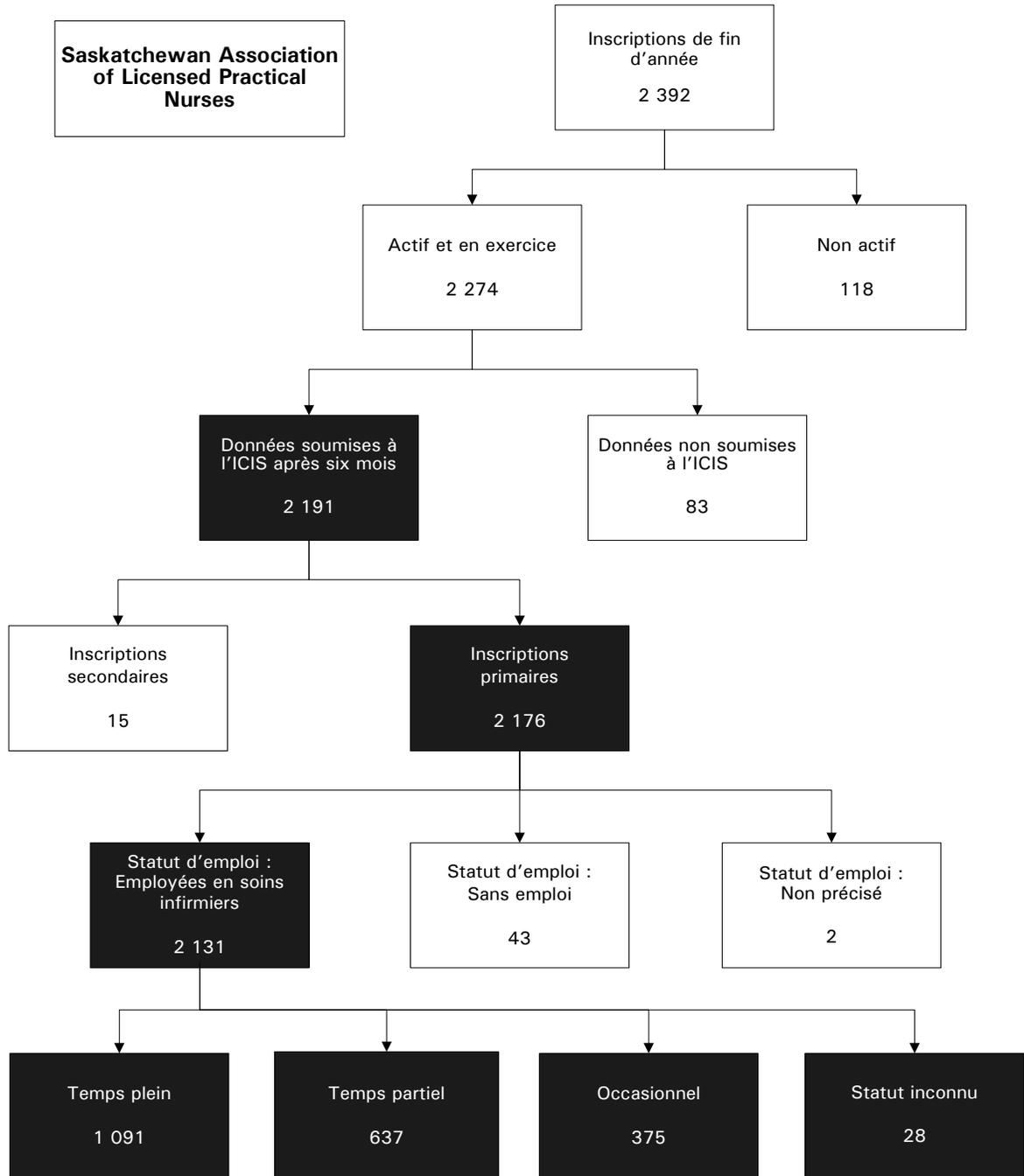
Faire le pont entre les statistique des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



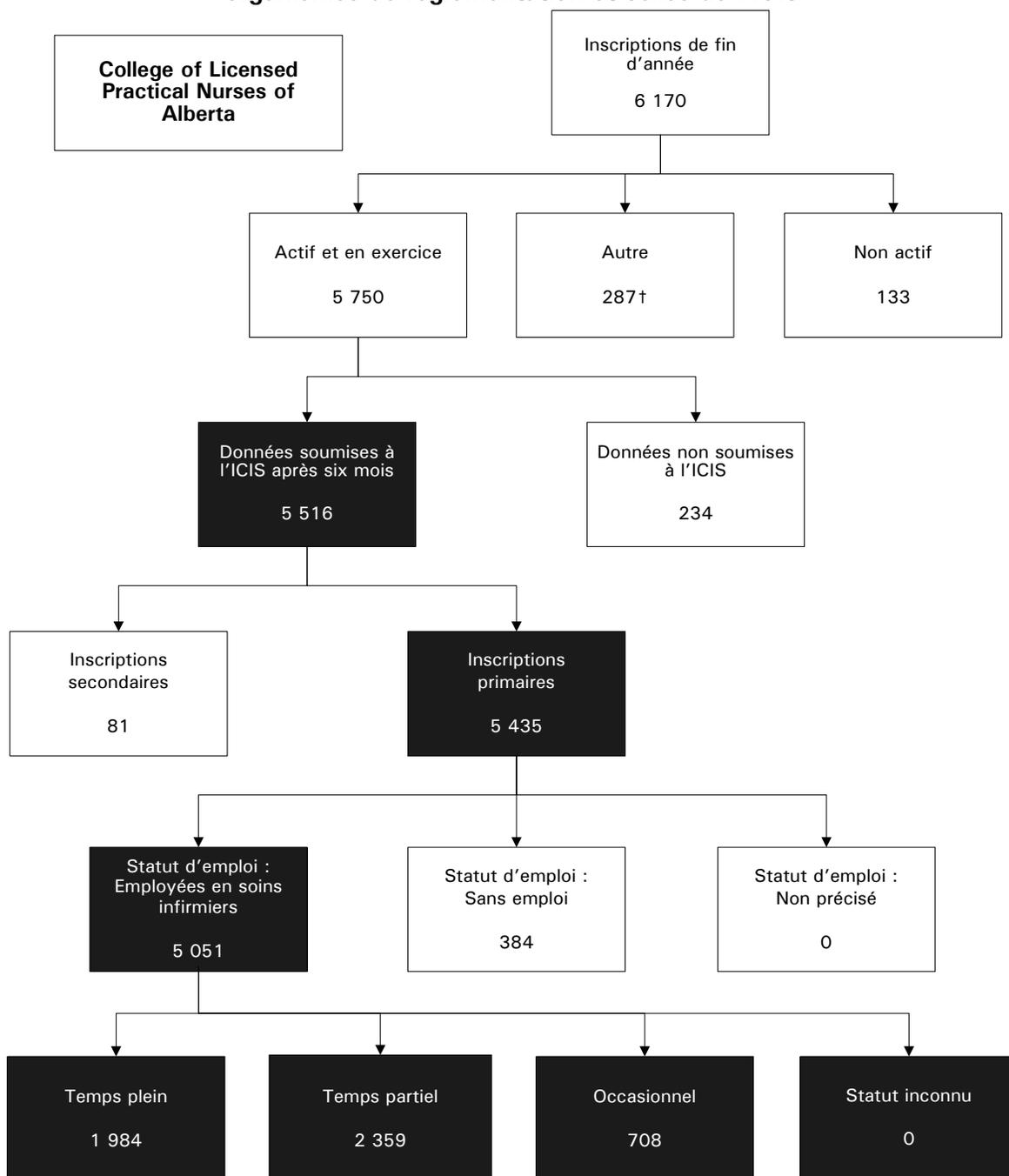
Faire le pont entre les statistique des
organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Faire le pont entre les statistique des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



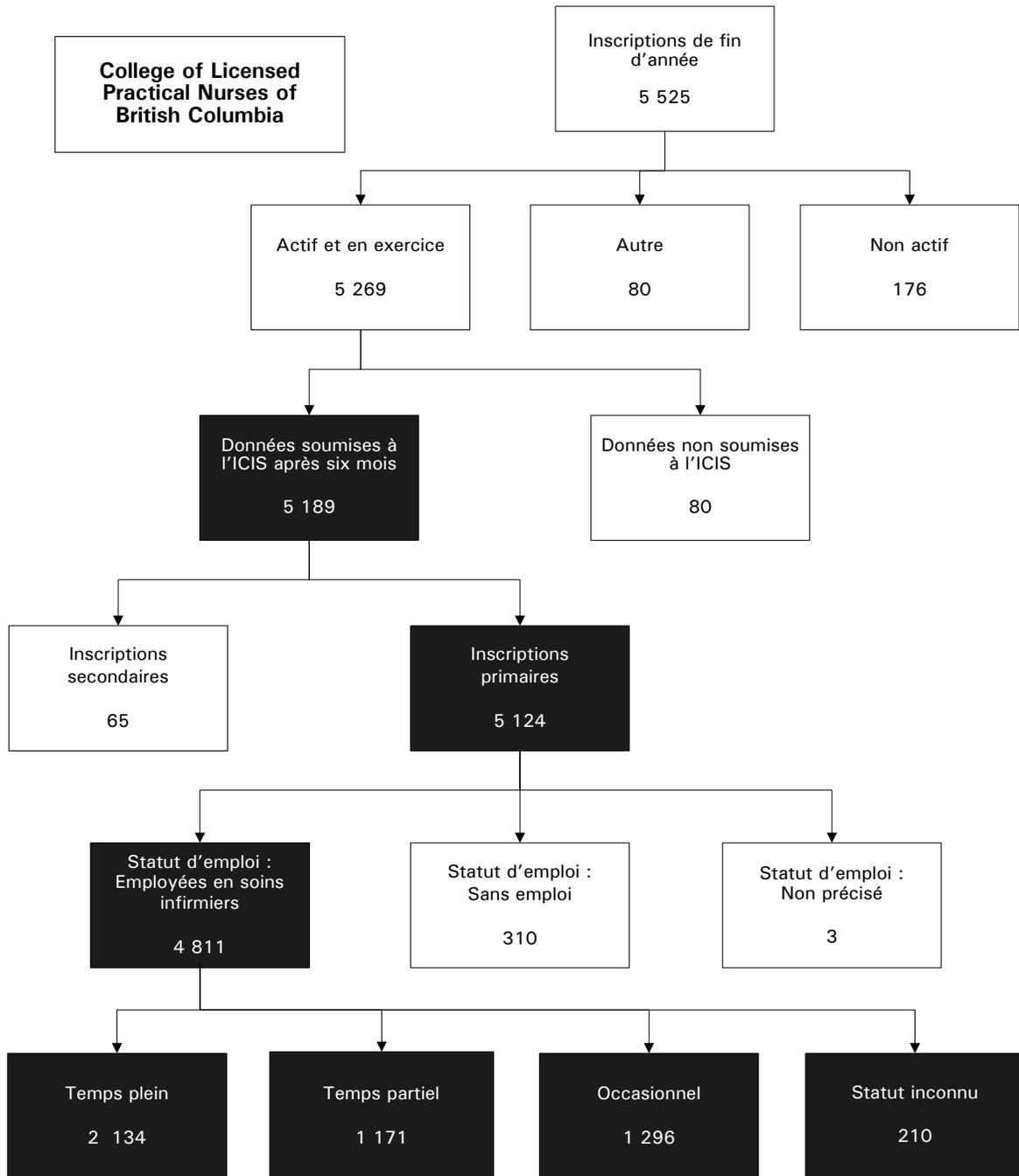
Faire le pont entre les statistique des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



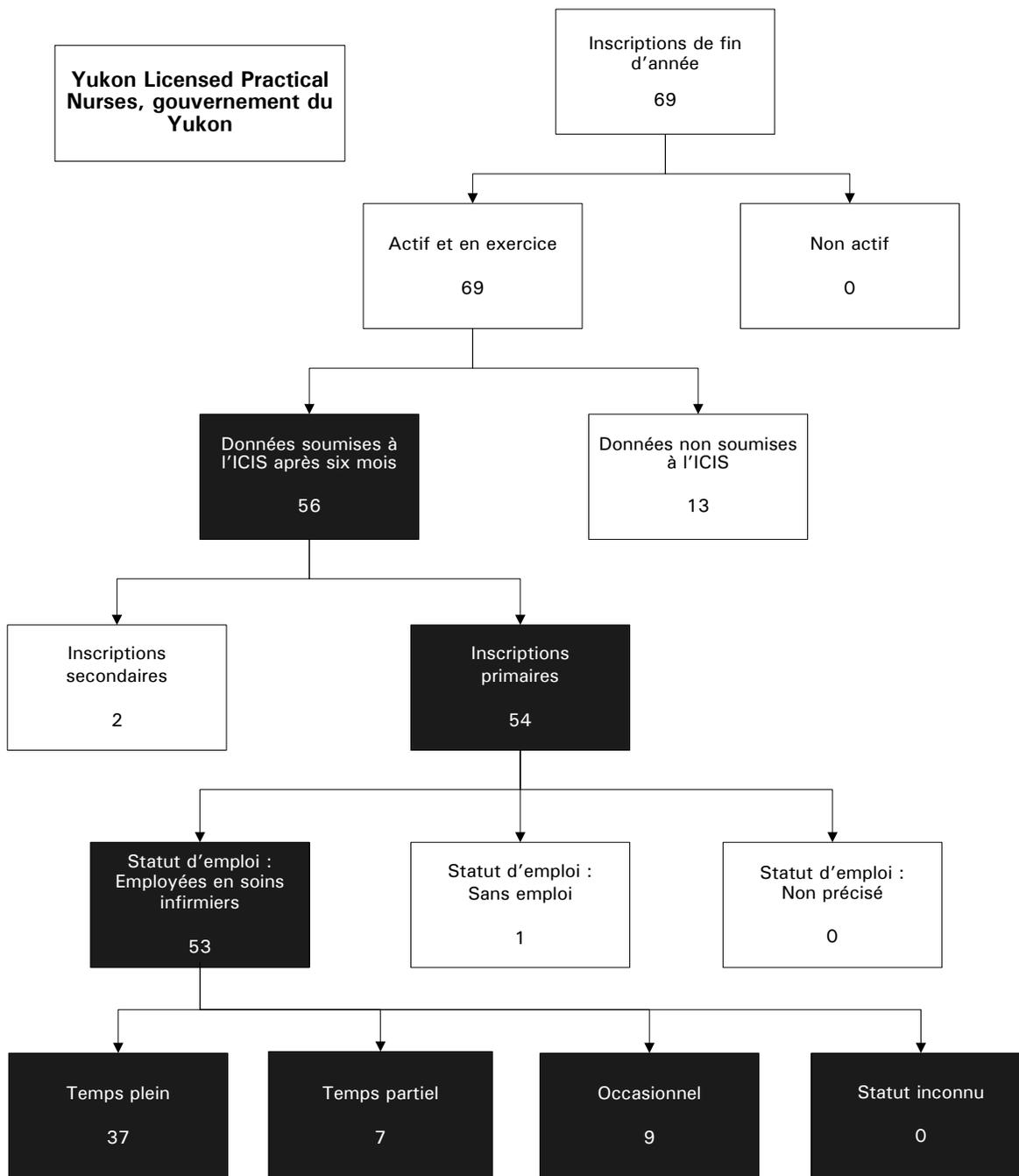
Remarques :

† Les inscriptions temporaires comprennent les infirmières auxiliaires autorisées avec un statut limité.

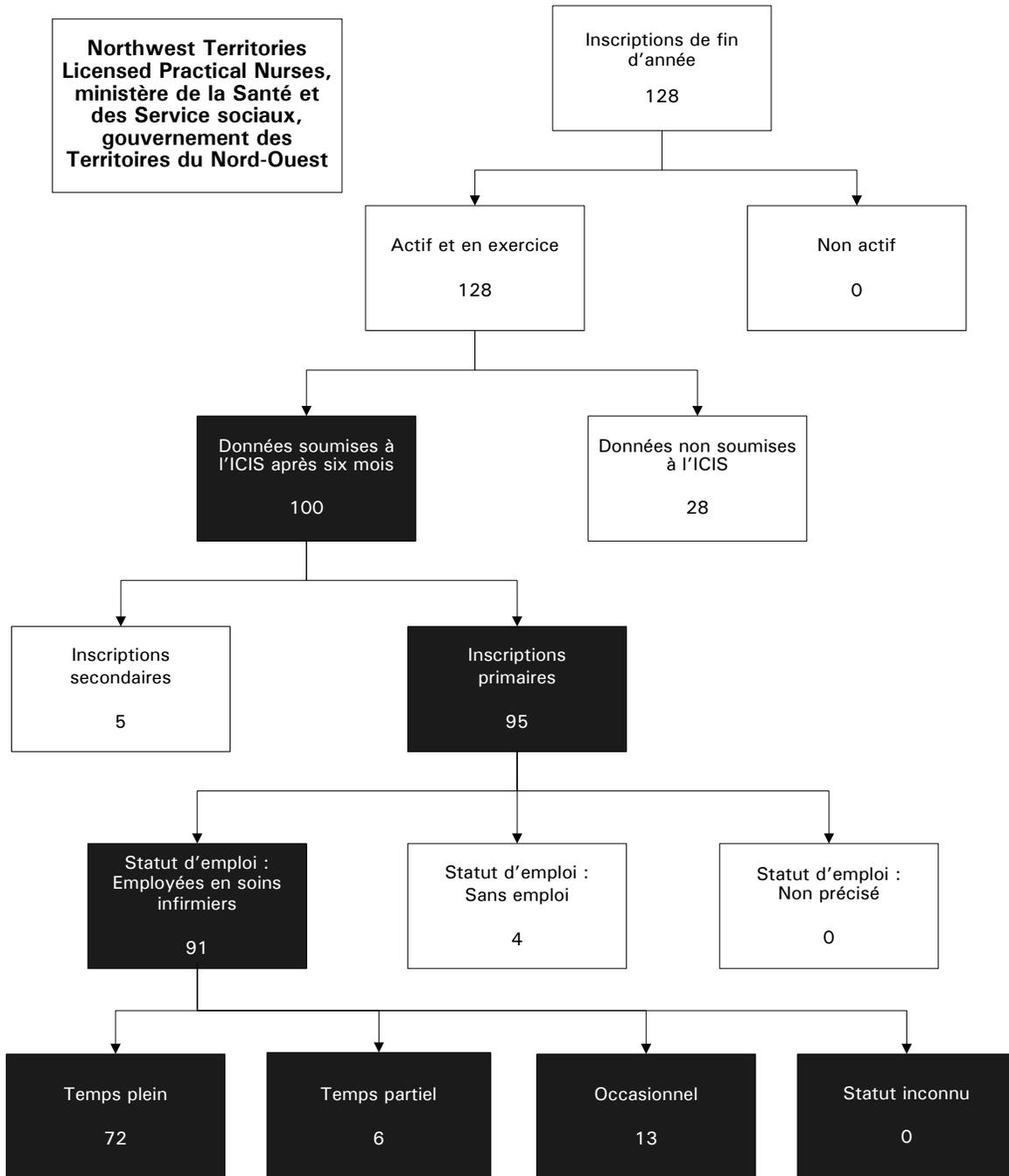
Faire le pont entre les statistique des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Faire le pont entre les statistique des
organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Faire le pont entre les statistique des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Annexe C

Références en soins infirmiers auxiliaires

Références en soins infirmiers auxiliaires

Organismes provinciaux et territoriaux de réglementation

Terre-Neuve-et-Labrador

Council for Licensed Practical Nurses, Newfoundland and Labrador
9, rue Paton
St. John's (T.-N.-L.) A1B 4S8
Site Web : www.clpnnl.ca

Île-du-Prince-Édouard

Prince Edward Island Licensed Practical Nurses Registration Board
Boîte 3235
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N9
Site Web : www.gov.pe.ca

Nouvelle-Écosse

College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia
2000, rue Barrington
Bureau 1212, Tour Cogswell
Halifax (N.-É.) B3J 3K1
Site Web : www.clpnns.ca

Nouveau-Brunswick

L'Association des infirmier(ère)s auxiliaires autorisé(e)s du Nouveau-Brunswick
384, rue Smythe
Fredericton (N.-B.) E3B 3E4
Site Web : www.anblpn.ca

Québec

Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
531, rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H2L 1K2
Site Web : www.oiaq.org

Ontario

Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario
101, chemin Davenport
Toronto (Ont.) M5R 3P1
Site Web : www.cno.org

Manitoba

College of Licensed Practical Nurses of Manitoba
463, chemin St. Anne's
Winnipeg (Man.) R2M 3C9
Site Web : www.clpnm.ca

Saskatchewan

Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses

2310, rue Smith
Regina (Sask.) S4P 2P6
Site Web : www.salpn.com

Alberta

College of Licensed Practical Nurses of Alberta

10403 - 172 Street, bureau 230
Edmonton (Alb.) T5S 1K9
Site Web : www.clpna.com

Colombie-Britannique

College of Licensed Practical Nurses of British Columbia

3823, promenade Henning, bureau 217
Burnaby (C.-B.) V5C 6P3
Site Web : www.clpnbc.org

Yukon

Registrar of Licensed Practical Nurses

Consumer Services, Department of Community Services, Government of Yukon

Boîte 2703
Whitehorse (Yn.) Y1A 2C6
Site Web : www.community.gov.yk.ca

Territoires du Nord-Ouest

Registrar of Licensed Practical Nurses

Department of Health and Social Services, Government of Northwest Territories

Boîte 1320, 8^e étage, Tour Centre Square
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9
Site Web : www.hlthss.gov.nt.ca

Autres associations d'infirmières auxiliaires

Association des infirmières et infirmiers auxiliaires du Canada

14 - 4218, avenue Lawrence Est, n^o 271
Scarborough (Ont.) M1E 4X9
Site Web : www.cpna.ca

Canadian Council of Practical Nurse Regulators

Site Web : www.ccpnr.ca

Annexe D

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM

Série A — Nombre d'inscriptions

- A.IAA.1 Inscriptions des IAA par province et territoire d'inscription, Canada, 2004
- A.IAA.2 Inscriptions des IAA selon le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- A.IA.1 Inscriptions des IA par province et territoire d'inscription, Canada, 2004
- A.IA.2 Inscriptions des IA selon le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- A.IA.3 Inscriptions des IA selon le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- A.IPA.1 Inscriptions des IPA par province d'inscription, Canada, 2004
- A.IPA.2 Inscriptions des IPA selon le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2004

Série B — Statut d'emploi

- B.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.IAA.5 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- B.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM (suite)

Série B — Statut d'emploi (suite)

- B.IA.6 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- B.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi et la province d'inscription, Canada, 2004
- B.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi, les emplois multiples et la province d'inscription, Canada, 2004
- B.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2004
- B.IPA.4 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2004
- B.IPA.5 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme en sciences infirmières psychiatriques et la province d'inscription, Canada, 2004

Série C — Milieu de travail

- C.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IAA.5 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IAA.6 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- C.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM (suite)

Série C — Milieu de travail (suite)

- C.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IA.6 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.IA.7 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- C.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail et la province d'inscription, Canada, 2004
- C.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, le statut d'emploi et la province d'inscription, Canada, 2004
- C.IPA.3 Main d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, les emplois multiples et la province d'inscription, Canada, 2004
- C.IPA.4 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2004
- C.IPA.5 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2004
- C.IPA.6 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2004

Série D — Champ d'activité

- D.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IAA.5 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IAA.6 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM (suite)

Série D — Champ d'activité (suite)

- D.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IA.6 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.IA.7 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- D.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité et la province d'inscription, Canada, 2004
- D.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, le statut d'emploi et la province d'inscription, Canada, 2004
- D.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, les emplois multiples et la province d'inscription, Canada, 2004
- D.IPA.4 Main d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2004
- D.IPA.5 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2004
- D.IPA.6 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2004

Série E — Poste

- E.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM (suite)

Série E — Poste (suite)

- E.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IAA.5 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IAA.6 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- E.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le poste, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le poste, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon le poste, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon le poste, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IA.6 Main d'œuvre des IA selon le poste, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IA.7 Main-d'œuvre des IA selon le poste, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- E.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IPA.4 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IPA.5 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.IPA.6 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM (suite)

Série F — Emplois multiples

- F.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- F.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon les emplois multiples, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- F.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon les emplois multiples, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- F.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon les emplois multiples, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- F.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- F.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- F.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- F.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- F.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- F.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon les emplois multiples et la province d'inscription, Canada, 2004
- F.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon les emplois multiples, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2004
- F.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon les emplois multiples, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2004
- F.IPA.4 Main-d'œuvre des IPA selon les emplois multiples, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2004

Série G — Sexe

- G.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le sexe et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- G.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le sexe, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- G.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le sexe, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM (suite)

Série G — Sexe (suite)

- G.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le sexe et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- G.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le sexe, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- G.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le sexe, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- G.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le sexe et la province d'inscription, Canada, 2004
- G.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le sexe, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2004
- G.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon le sexe, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2004

Série H — Lieu d'obtention du diplôme

- H.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- H.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- H.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2004

Série I — Années écoulées depuis l'obtention du diplôme

- I.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- I.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- I.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- I.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

- I.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2004
- I.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM (suite)

Série J — Groupe d'âge

<Tableaux sommaires seulement >

Série K — Âge moyen

<Tableaux sommaires seulement >

Série L — Formation initiale en soins infirmiers

<Tableaux sommaires seulement >

Série M — Niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières

- M.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- M.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- M.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux sommaires

- A.Sommaire Nombre total d'inscriptions en soins infirmiers par province et territoire d'inscription, Canada, 2004
- B.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le statut d'emploi ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2004
- C.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le milieu de travail ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2004
- D.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le champ d'activité ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2004
- E.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- F.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon les emplois multiples ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2004
- G.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le sexe et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- H.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- I.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon les années depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- J.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le groupe d'âge ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2004

Liste des tableaux de données sur le CD-ROM (suite)

Liste des tableaux sommaires (suite)

- K.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- L.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon la formation initiale en soins infirmiers et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004
- M.Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le niveau le plus élevé de formation en soins infirmiers et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2004

